Biblio du Parlement 8/94 OTTAWA Ont

La Minerve

6ME ANNEE—No 107 | MONTREAL, MERCREDI, 17 JANVIER 1894 | LE No: DEUX CENTS

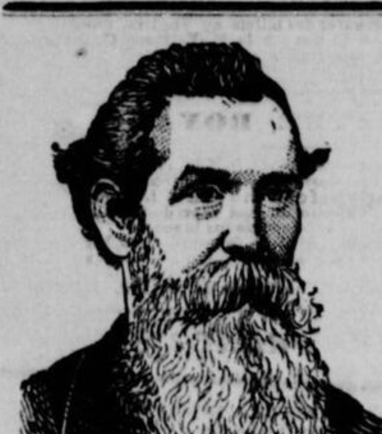

Frank C. Stuart.

LETTRE D'UN HOMME D'AFFAIRE.

Grand Prejuge Enleve.

Misere Intense Causee par la Dyspepsie—Aucun Secours des Medecins, mais HOOD'S GUERIT.

C. I. Hood & Co., Lowell, Mass. :

"J'ai été porté à vous écrire par un vif sentiment e reconnaissance pour le grand secours que j'ai reçu de l'usage de Hood's Sarsaparilla.

"Pendant vingt ans j'ai souffert constamment de la dyspepsie. J'ai dépensé des centaines de piastres en remèdes, et le mieux que les médecins aient pu accomplir a été de me donner un soulagement temporaire.

"J'ai toujours été un ennemi invétéré des médecines qu'on appelle patentées et n'en ai jamais permis leur usage dans ma famille d'aucune manière. Mais aujourd'hui Hood's Sarsaparilla y a

Une Bienvenue Cordiale.

"Voici pourquoi j'ai changé d'idée quant à l'usage des médecines patentées. Un vieil ami avait été affligé pendant plusieurs années de la dyspepsie et pendant quelques mois je remarquai que sa santé en général s'améliorait extraordinairement ; je me convainquis que le grand changement avait tout été produit par l'usage de Hood's Sarsaparilla. Il me conseilla de 'l'essayer d'aucune manière,' mais l'idée que MOI je prisse des 'remèdes patentés,' était une dure pilule à avaler. Cependant pressé par ma grande souffrance de faire quelque chose, je cédai enfin et commençai à prendre

Hood's Sarsaparilla

J'en suis rendu à ma quatrième bouteille et je suis heureux de dire que je me sens mieux que je n'ai été depuis vingt ans et me considère guéri. Servez-vous de cette déclaration comme bon vous semblera. J'ai été dans les affaires ici depuis plus de 40 ans." Votre reconnaissant, FRANK C. STUART. Marshall, Mich.

Hood's Pills agissent facilement, cependant avec promptitude et efficacité, sur le foie et les intestins. 25c.

Marchands-Tailleurs

N. Léveillé

MARCHAND-TAILLEUR

Employé pendant 18 ans à la maisson L. C. De Tonnancour

138½ RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

Toujours en magasin un grand assortiment de Draps, Casimirs, spécialité pour les Tweeds de première qualité et de Patrons les plus nouveaux. 290—6m

GIBB & CIE

Reçoivent actuellement tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de

TWEED. DRAP ET MERCERIE

Ainsi que des patrons de Pools pour habillement, invitent le public à les visiter.

LITERIE

—DE LA—

MAISON LA PLUS RECOMMANDABLE

Etablie depuis 25 ans

ROCK BOTTOM PRICES

J. E. TOWNSEND

1 Petite rue Saint-Antoine, coin de la rue Saint Jacques seulement

Téléphone 1906.

SUPPLEMENT

—A LA—

Shipping Manufacturers' List

NOMS ET ADRESSES

—DES—

Manufacturiers en Canada

Disposés par ordre alphabétique pour l'usage des souscripteurs à la liste

1894

PRIX DES DEUX LIVRES - - - $3.00

En vente chez Desbarats & Cie, Trudel & Demers, Geo. Bishop.

SAVEZ-VOUS QUI EST CELUI-CI ?

—C'EST LE—

Père Mollinger

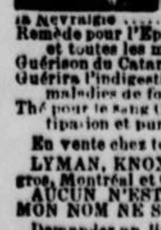

Prêtre médecin de Troy Hill, Allegheny City, Pa.

Son nom est un mot de famille dans tous les Etats-Unis. Ses remèdes sont accompli de telles guérisons qu'on les qualifie de miracles. Ses prescriptions originales sont entre les mains de son pharmacien, A. F. SAWHILL, qui en prépare plus de 80,000.

Guérison de Rhumatisme, pour la Sciatique, le Rhumatisme inflammatoire et musculaire, ou la Névralgie	$2 50
Remède pour l'Epilepsie, Danse Saint-Vitus et toutes les maladies nerveuses	1 00
Guérison du Catarrhe, guérira le Catarrhe	1 00
Guérira l'indigestion, pour la dyspepsie et les maladies de foie	1 00
Thé pour le sang (Blood Tea) guérira la constipation et purifiera le sang	25

En vente chez tous les pharmaciens.

LYMAN, KNOX & CO., Agents pour la vente en gros, Montréal et Canada.

AUCUN N'EST VERITABLE A MOINS QUE MON NOM NE SOIT SUR CHAQUE PAQUET.

Demandez un livre gratis, expliquant le traitement de toutes les maladies chroniques.

A. F. SAWHILL,

187 rue Fédéral, Allegheny, Pa.

Quand vous voulez la meilleure des qualités d'argenterie, à des prix raisonnables, demandez à votre marchand les marchandises marquées THE CANADA PLATING COY.

31-jno

DERNIERES NOUVELLES

Pour les dernières nouvelles voir en troisième page.

PETITES NOUVELLES

— Les chars de la compagnie du parc et de l'île, voyagent entre Montréal et le Sault. M. Williams dit qu'un char partira de Montréal à toutes les heures.

—Un jeune garçon, sourd-muet, a quitté la résidence de ses parents, No 46, rue Saint-Hubert, depuis deux jours. et n'a pas été revu depuis. La police a été prévenue

—Deux fils du Céleste Empire, Lee King et Chan Mon, de Canton, Chine, demeurant depuis cinq ans en cette ville, ont prêté devant le juge Sicotte le serment d'allégeance.

—Le sieur Joseph Viau était au Théâtre Royal Sans égard pour le lieu où il se trouvait, il s'est permis de faire du tapage Le Recorder, qui rend un culte à Melpomène et même à Thalie, a condamné le jeune homme à $1 d'amende ou 8 jours de prison.

—Hier matin, vers 8 heures, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame est allée recueillir, dans une maison de la rue Chaboillez, M Henri Lavoie, âgé de 27 ans et demeurant au No 118 rue Champlain qui s'était infligé une large blessure au pied avec une hache.

—M. Guillaume Martineau, de la rue Saint-Denis, a bu un coup de trop, par erreur, sans doute, et, sous l'influence de la boisson, est allé mettre tout sans dessus dessous chez sa femme, dont il est séparé. Conduit devant le juge Dugas, en cour de police, il a été renvoyé devant le Recorder, et ce dernier l'a condamné à $3 d amende ou 10 jours de prison.

—Le chef Benoit a failli être victime d'un grave accident. Il s'en allait à son bureau en descendant la rue Sanguinet, lorsqu'il rencontra son frère qui était en voiture avec M. Bourdon, marchand de bois. On l'invita à monter dans la voiture. Il était à demi dans le seigh, quand le cheval prit l'épouvante. Il tomba à la renverse et s'infligea des contusions à une jambe. Il est quelque peu souffrant, mais ses blessures n'ont aucun caractère de gravité.

—Le grand connétable Bissonnette a arrêté, hier matin, M. F. B. McNamee, entrepreneur bien connu de cette ville, pour avoir fait des menaces à un K. William Orme, journaliste. Il paraitrait que M. McNamee aurait déclaré qu'il tuerait M. Orme à cause de certains articles parus dans le journal que rédige M. Orme. M. McNamee a comparu devant le juge Desnoyers et a été obligé de fournir trois cautionnements de $200 chacun comme garantie qu'il garderait la paix pendant six mois. Les cautions de MM. McNamee sont MM. James McShane et Peter Lyall.

—Le procès de W. Higgins arrêté ces jours derniers pour vagabondage et avoir été trouvé en possession d'une paire de gants de boxe, a eu lieu hier. Le détenseur de Higgins a voulu prouver que son client jouissait d'une bonne réputation. Le greffier a répondu par plusieurs témoins, que la photographie du prisonnier se trouvait dans la galerie Rogue. Devant ces témoignages et d'autres non moins compromettants, l'accusé a été condamné à payer les frais $6 20 pour vagabondage et à $5 d'amende et les frais pour avoir porté des gants de boxe ; de plus il a été obligé de fournir un cautionnement de $200 pour garder la paix pendant un an.

—Edmond Guimond et Pierre Chagnon ont été arrêtés par la police pour vol d'un pot de confiture à la résidence de M. William Ross, Pointe Saint-Charles. Hier matin, en cour de police, les deux accusés ont plaidé coupable. Dans l'intervalle, le détective Robinson a traduit en cour un nommé Joseph Hébert, cultivateur de Laprairie, à qui Guimond avait volé une montre, il y a quelques mois. Dans le temps Guimond a été arrêté et acquitté, faute de preuves. Il a été prouvé par le propriétaire de la montre que Guimond était le coupable. Il a été condamné en conséquence à deux ans de pénitencier. Quant à Chagnon, il devra passer six mois à l'hôtel Vallée.

—Le sieur Arthur Gravel, aussi connu sous les noms de Dubois, Bonnefant, Bryant, Brillon, Cornet, Brisson, Adams, Brisebois, Laroche et Demers, a comparu en cour des sessions spéciales pour répondre à une accusation de vol. Depuis trois semaines, Gravel a eu trois démêlés avec la justice ; la première fois pour avoir volé une paire de pantalons, la seconde pour avoir volé une chaise dont il fit cadeau à son hôtesse, à l'occasion du jour de l'an, et lundi il était accusé d'avoir volé une couverture de cheval. Depuis quatre ans, Gravel a été envoyé six fois en prison pour vol, une fois pour recel, une fois pour mendicité et un grand nombre d'autres fois pour ivresse. Cette fois, il a plaidé non coupable. Son procès aura lieu plus tard.

LA GRANDE RICHESSE DU CANADA

UNE MINE D'OR DECOUVERTE A MONTRÉAL

Au delà de cent mille piastres ont été faites par les citoyens intelligents de Montréal, qui ont acheté leur pain et leurs biscuits à la boulangerie au comptant de Stuart et Herbert ; un gros pain pour 13 cts, ou vingt-cinq pour cent meilleur et meilleur marché que n'importe quel autre pain fait. Envoyez vos commandes au No 1005 rue Rivard, et vous serez récompensé.

Téléphone, 7108. 63 2 ps

REVUE JUDICIAIRE

ACTION EN DOMMAGES

Hier matin, MM. Brunet et Cie, entrepreneurs, ont été poursuivis pour un montant de $500 par un de leurs employés qui s'est blessé à la construction de la bâtisse du Sacré-Cœur, coin des rues Saint-Alexandre et Dorchester.

Pendant plus de 50 ans

Le Sirop adoucissant de Mme Winslow a été en usage pour la dentition des enfants. Il plait à l'enfant, amollit les gencives, adoucit la douleur, guérit de la colique et est le meilleur remède contre la diarrhée. Vingt-cinq cents la bouteille.

Dentiste

M. Louis Franchère, chirurgien dentiste, vient d'ouvrir son bureau au No 121 rue Saint-Denis, coin de la rue Dorchester. 268—2m

HOTEL DE VILLE

Le quartier Saint-Denis et les reviseurs

Le bureau des reviseurs a siégé, hier, à l'hôtel de ville. M. Eugène Lafontaine, avocat, et ex-conseiller du Coteau Saint-Louis a réussi à faire remettre sur la liste des électeurs du quartier Saint-Denis les 500 locataires que M. N. Landry prétendait détranchiser sous le prétexte qu'ils n'avaient pas payé leur *poll-tax* de $2.

M. Lafontaine a prétendu avec raison qu'il n'y avait pas eu de rôle de perception de fait et que, par conséquent, le rôle n'était pas exigible.

M. Rainville déclara que la décision prise l'autre jour par le bureau serait maintenue et que les locataires auraient droit de vote tout comme les propriétaires.

M. Martineau, avocat, proteste contre la conduite de certains officiers qui ont reçu ordre de produire les listes du quartier Saint-Denis et qui n'ont pas encore obéi au bureau des reviseurs.

M. Leclerc, employé de la municipalité du Coteau Saint-Louis, dit qu'il n'a pas livré la liste, parce que la question du droit de vote des locataires ne paraissait pas encore tranchée.

Il sera prêt à mettre cette liste complète des électeurs du nouveau quartier devant le bureau des reviseurs; pour cela, il demande la coopération de ses deux collègues du Coteau Saint-Louis.

Le comité de l'eau siégera aujourd'hui, et commencera une enquête au sujet des accusations portées contre le surintendant de l'aqueduc. M Davis est accusé d'avoir fait acte de partialité en congédiant de préférence les employés canadiens-français, tandis que tous ceux de langue anglaise restaient à leur poste.

A. S. BROSSEAU, L. D. S.,

CHIRURGIEN DENTISTE

Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans palais, Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 54-1a

LES DYNAMITARDS

LEUR CAUSE TOUCHE A SON TERME

LA FIN AUJOURD'HUI

Hier après-midi, la cause des jeunes dynamitards a été reprise devant le juge Desnoyers. Une foule de spectateurs encombraient la salle d'audience.

On était anxieux de connaitre la défense que les inculpés offriraient à la cour. On s'attendait à ce que le fils du chef Hughes donnerait son témoignage. MM. Mercier, Beausoleil et Gouin occupaient pour la défense.

Le premier témoin entendu a été M. James Cochrane, entrepreneur. Il a été interrogé par M. Mercier. Voici son témoignage : Il connait par expérience l'effet que peut produire une cartouche de dynamite. Il a visité le monument Nelson, a vu toutes les crevasses, a examiné la cartouche et déclare que cet engin de destruction placé sur le monument n'aurait produit aucun effet sur le monument Nelson et les édifices voisins.

Placée dans les crevasses, la dynamite aurait pu faire éclater la pierre, mais il aurait fallu pour cela que la cartouche fut très serrée. Ou quelques pierres auraient sauté ou la cartouche serait sortie au dehors.

En réponse à M. Mercier, le témoin déclare que les dommages, s'il y en avait eu n'auraient pas été de plus de cinq dollars.

Le deuxième témoin entendu est M. Sheridan, entrepreneur de Montréal.

Il est examiné par M. Beausoleil.

Aux questions posées, il a répondu : Je suis entrepreneur depuis cinq ans. Dans les travaux que j'accomplis, travaux d'excavation, de percement, etc., je fais souvent usage de la dynamite. Je suis en état de connaitre la force de cet explosif.

J'ai examiné le monument Nelson, hier, j'ai observé les trous que le temps a faits à sa base, et, après avoir étudié la cartouche, je puis parler en connaissance de cause.

Or, prenant la cartouche telle qu'elle est, il était impossible de l'introduire dans une des cavités pratiquées à la base du monument. Et la cartouche seulement appliquée près du monument ne pouvait produire aucun effet ou tout au plus un très léger effet.

Sans doute, si la cartouche avait été bien appliquée dans une cavité, elle aurait fait sauter le monument et causé des dommages aux maisons environnantes. En effet, pour que la dynamite ait de la force, il faut qu'elle soit comprimée.

Si on eut réussi à faire brûler la cartouche dans les conditions dont on vient de parler, elle aurait causé des dommages pour un montant s'élevant à une dizaine de piastres.

Après l'interrogation de ce témoin, M. Mercier déclara que la défense avait fini de faire sa preuve.

Le juge Desnoyers déclara l'enquête close.

La cour s'est ensuite ajournée pour jusqu'à ce matin, pour entendre les plaidoiries.

La Banque du Peuple

La succursale ouest de cette banque a maintenant ouvert ses bureaux à l'encoignure des rues Notre-Dame et Richmond, et recevra des dépôts d'épargnes de $1.00 en montant au taux de 4 pour cent. 101-10

TENTATIVE D'EVASION

DE LA PRISON DE SHERBROOKE

Une audacieuse tentative d'évasion de la prison de Sherbrooke a été frustrée, la semaine dernière, par le transfert des conspirateurs dans une autre cellule.

Les prisonniers impliqués sont un nommé Nabon, un oiseau de pénitencier qui, sous un faux nom, purge une sentence pour vol chez M. Tanguay, à Weedon ; un nommé Boisvert, qui se fait appeler Greenwood, et deux délinquants d'origine anglaise. Lorsque leur projet a été découvert, grâce à la dénonciation d'un autre prisonnier, tout était prêt pour l'évasion durant la nuit suivante. Ils avaient réussi à pratiquer dans le mur intérieur de la prison un ouverture de deux pieds et demi carré, en enlevant les briques et le mortier sur cette étendue; il ne restait plus qu'à opérer une poussée sur la partie extérieure du mur, laquelle a très peu de consistance, et ils se trouvaient libres.

Le mur intérieur, dans la cellule où se trouvaient les prisonniers, est en briques recouvertes d'un enduit jaunâtre, une simple couche de chaux colorée. Pendant la nuit ils enlevaient le rang de briques et travaillaient ensuite à l'intérieur, cachant ce qu'ils en enlevaient dans les latrines, puis remettaient les premières briques en place appuyées sur des bouts d'allumettes et recouvraient les interstices avec un mortier fabriqué par eux avec le savon de la prison. Ils se sont montrés très habiles et très entreprenants, et il est probable qu'ils eussent réussi à prendre la clef des champs sans la dénonciation d'un détenu.

Les audacieux repris de justice devront passer en jugement pour répondre de leur escapade, délit avec lequel le code pénal ne badine pas.

J G. A. Gendreau chirurgien-dentiste

20 rue Saint-Laurent Montréal. Extraction de dents sans douleur, par l'électricité et par anesthésie. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Téléphone Bell 2818. 240-1a

HOOPER

SUITE DU PROCÈS

TÉMOIGNAGE DE LA BELLE MÈRE DU PRISONNIER

MM. Louis A. C Boucher, chef de la gare à Louiseville, James R. Beatty, employé au *Witness*, Richard Jarvis, constable de Port Hope, James D. Webb, pharmacien, 2263 rue Sainte-Catherine, frère de Webb qui est décédé, ont donné leurs témoignages qui ne révèlent rien d'important.

Rosalie Saint-André, 70 ans, épouse de Toussaint Malo, belle-mère du prisonnier à la barre, est assermentée. Elle jure que dans le cours du mois de septembre dernier, son fils, Edmond Leblanc, est venu la chercher à Saint-Ambroise de Kildare pour la conduire à l'hôtel Rivard, à Joliette. Là, le prisonnier lui a dit que sa femme s'était jetée à l'eau. Le prisonnier avait de la peine ; il pleurait. Il a demandé à mon fils, dit elle, d'aller à la recherche du cadavre. Il a accompagné Edmond à Louiseville.

Le prisonnier a dit au témoin que la défunte s'était jetée à l'eau : " John m'a dit que la défunte s'était jetée en bas des chars, qu'elle s'était jetée à l'eau du haut des chars. Il m'a montré un morceau de papier ".

M. Renaud ; " Qu'est-ce qu'il y avait d'écrit sur ce papier ? "

—" Je ne sais pas lire ; attendez un petit brin ; j'ai pas une grosse mémoire. Le prisonnier m'a dit que c'était écrit : " Adieu John, je m'en vais me détruire." Il me parlait en anglais et je ne comprenais pas Le prisonnier est parti avec Edmond pour aller chercher la défunte. Quand ils sont revenus avec Georgiana, il m'a demandé d'en avoir beaucoup de soin. Georgiana est resté 5 jours chez nous. Elle n'a pas dormi et a mangé bien peu. Il fallait la veiller. Elle était bien affaiblie et elle a eu alors ses maladies mensuelles. Une nuit, elle est sortie et est allée se laver à une source. Le lendemain matin elle est sortie nu pieds, nu tête, en chemise, à la pluie battante pour cueillir des fleurs. Après ces extravagances-là, elle se plaignait de douleurs.

Quand John est arrivé, elle avait l'air fière de s'en aller avec lui. Elle n'a pas eu de moments lucides. Elle parlait du bon Dieu. Elle m'a dit : " Je me suis sacrée à l'eau pour sauver le monde et je suis ressuscitée."

Elle ne m'a jamais dit que son mari l'avait jetée à l'eau. Elle a donné ces explications-là en présence de mon mari. Le lundi, quand le prisonnier est venu la chercher, je me suis mise à pleurer et j'ai dit : " Elle ne se rendra pas en ville vivante." J'ai de l'expérience, j'ai eu 24 enfants. Je jure que j'ai dit cela ; c'était dans mon cœur. Je savais qu'elle ne se rendrait pas ; elle était bleue et verte, et comme un squelette. Elle avait les yeux vitrés. Je n'avais pas besoin d'envoyer chercher un médecin ; ils ne peuvent pas faire revenir les morts.

A ce moment de sa déposition, le témoin tombe en syncope, et la séance est suspendue pendant environ vingt minutes.

Revenu à elle, Mme Malo continue comme suit : " Il y aura onze ans aux jours gras que ma fille est mariée; ils sont venus se promener à Joliette il y a trois ans. Le prisonnier paraissait l'aimer et la bien traiter. Je suis pauvre; il m'a offert de quoi prendre dans les groceries ; mais Georgiana n'a pas voulu ; elle a déchiré le bon. Ça avait l'air d'un bon ménage.

Transquestionnée par M. Cornellier—C'est le matin que Edmond Leblanc est venu me chercher pour me conduire à Joliette. Hooper me parlait en anglais. Je n'ai rien compris, ni mon mari, ni Edmond. Il y avait un homme qui nous interprétait. Le prisonnier m'a dit là que Georgiana avait sauté en bas des chars. J'ai compris qu'à ce moment les chars passaient sur un pont, à Louiseville. Il ne m'a pas dit qu'elle était morte. Il ne m'a pas dit pourquoi il n'était pas resté là pour la retrouver. Je ne savais pas qu'elle était enfermée dans un asile depuis deux ans. Je ne connais pas beaucoup mon gendre, mais ma fille m'a toujours dit qu'elle avait un bon garçon.

Quand il eût fini de lire le petit papier, on est parti. Je n'ai pas de mémoire ; excusez-moi, je ne sais pas lire et je ne comprends pas l'anglais. Je ne me rappelle pas maintenant s'il n'y avait que moi, mon mari, mon garçon et le prisonnier. Le soir, ils sont venus à la maison ; je suis parti avec le prisonnier et M. Grenier pour aller voir le curé. Il m'a dit qu'elle était bien folle. Et je lui ai répondu : " Mettez-là à l'asile." Quand le prisonnier a amené Georgiana chez moi, il n'avait pas de valise et il ne m'a pas laissé d'argent pour en avoir soin, ni envoyé chercher un médecin. Pendant ces cinq jours-là personne n'a pu dormir. Georgiana était mauvaise dans sa folie. A dix heures du soir, un ange est venu frapper dans les châssis. Georgiana m'a dit : " n'ayez pas peur, c'est ma petite sœur Joséphine qui vient me chercher." L'ange insecte était de la grosseur ordinaire. Elle est sortie à la pluie : mais je n'étais pas pour me battre avec elle, Elle était furieuse. J'étais capable pour en avoir soin, mais pas dans cette occasion-là.

Moi, les docteurs, je ne m'en sers pas. J'ai peur de ça. Je pense que j'en ai dit assez long ; ça commence à me badrer.

Le Dr Cameron, présent en cour, conseille à M. Cornellier de laisser reposer le témoin, qui parait sur le point de perdre connaissance encore une fois.

Au bout d'une dizaine de minutes, elle reprend : " Je ne me souviens pas d'avoir dit devant le magistrat Leprohon qu'elle mangeait bien ses trois repas. Elle mangeait souvent, mais peu à la fois. Le prisonnier m'a donné un peu d'argent, mais je ne me rappelle pas combien.

Hooper m'a dit que si je donnais une déposition en sa faveur, il me donnerait tous ses joyaux. Il ne m'a pas donné autre chose ; mais il m'a promis que j'en aurais assez pour acheter un beau cheval. J'ai compris que quand il est parti avec Georgiana, il la conduisait à l'asile et qu'elle serait bien traitée.

En réponse à M. Renaud : " Quand j'ai parlé d'un ange, je parlais d'un papillon. Georgiana a pris ça pour un signe de mort "

Après avoir entendu les dépositions de quelques autres témoins, la cour s'ajourne.

Monsignor Proulx

Le recteur de l'université Laval, Monsignor Proulx, a été élevé au rang de protonotaire apostolique.

Mgr Moreau

Sa Grandeur Mgr Moreau a célébré, hier, le dix-huitième anniversaire de sa consécration épiscopale. Mgr Moreau a été sacré évêque de Saint-Hyacinthe le 16 janvier 1876.

Nos meilleurs souhaits.

Couvent du Bon Pasteur à Fraserville

Le couvent du Bon Pasteur de Fraserville a ouvert ses classes le quinze, après avoir été fermé durant trois semaines à cause d'un cas de diphtérie.

Contrairement à ce qui a été dit dans les journaux, l'académie commerciale n'a jamais fermé ses portes et il n'y a pas eu un seul cas de scarlatine dans la ville. Quant à la diphtérie, il y en a eu cinq cas dont deux fatal. La condition sanitaire de la ville est parfaite.

Drs Mathieu et Bernier

Chirugiens dentistes, à l'angle des rues du Champ de Mars et Bonsecours, Montréal. Extraction de dents par le gaz ou l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes. 195-jl-jno

A PROPOS D'EXAMENS

LE MECONTENTEMENT

Les choses passent, le souvenir reste. Les examens de droit sont passés; le mécontentement ne diminue pas. Au contraire, on dirait qu'il s'accentue davantage. C'est un signe que l'opinion publique se lève menaçante contre le conseil du barreau, où s'élaborent des choses qui sont loin de donner satisfaction surtout en ce qui concerne les examens.

On sait que le barreau a réclamé comme un privilège le droit de se choisir ses membres, afin de conserver son homogénéité.

La législature lui a accordé cette faveur, sachant que les avocats n'en abuseraient pas pour commettre l'injustice ou faire—ce qu'on appelle en termes d'écoliers—du passe droit.

Jusqu'ici, il s'était bien élevé des plaintes de temps en temps. Mais on croyait tout de même que le conseil du barreau ne remplissait que son devoir et que ces plaintes ne tombaient que de la bouche de personnes malheureuses dans les épreuves du brevet.

Aujourd'hui ces plaintes prennent le ton de la dénonciation et de la menace. Elles sont proférées non par des personnes dont la crédibilité pourrait être entachée de doute, mais par des citoyens aussi indépendants du conseil du barreau que du roi de Prusse. Tous s'accordent à dire que le mode d'admission à la pratique du droit est défectueux, impossible. Les juges, les avocats, les professeurs le condamnent.

Puis on dit tout bas que ce mode d'examen favorise certains petits tours profitables à quelques-uns, mais nuisibles assurément à l'honneur de la noble profession d'avocat,

Si nous donnions écho à toutes les plaintes qui nous arrivent de tous côtés le conseil du barreau serait surpris de constater combien son mode d'examen est sévèrement critiqué, combien le choix qu'il a fait de certains examinateurs est blâmé.

Et parmi les plus ardents à demander des réformes, figurent nos avocats les plus distingués. Nous serions surpris du contraire. Ceux-là qui se sont créés une belle position et formés une bonne clientèle savent ce que peut le travail. Ils savent ce que peut apprendre un jeune homme durant l'espace de 4 ans. Ils connaissent les innombrables difficultés de la science légale, étudiée jusque dans ses moindres détails. Ils savent qu'il faudrait toute une vie pour l'apprendre à fond, pour se l'assimiler. Et c'est précisément parce qu'ils savent toutes ces choses qu'ils combattent le mode actuel d'examen où l'on demande à un étudiant ce qui serait capable d'embarasser un juge et l'examinateur, *doctus cum libro*, agit comme si l'étudiant était un phénix, une encyclopédie vivante

Devant ces faits, on se demande si le conseil du barreau n'exerce pas une véritable persécution contre nos jeunes gens, s'il ne rit pas impunément de l'enseignement de nos universités.

De deux choses, l'une : ou l'université est inutile, ou le conseil du barreau est impossible.

Si l'université n'est pas capable de diffuser la science dans l'intelligence de notre jeunesse, pourquoi paie-t-on pour son entretien ?

Si le conseil du barreau, au contraire, paralyse l'action de l'université en refusant de sanctionner les brevets de capacité qu'elle décerne à ses bacheliers ou licenciés, pourquoi ne lui enlève-t-on pas le moyen d'en agir ainsi ?

C'est traditionnel : Encore une fois, puisque l'université a la garde de nos jeunes gens, pourquoi lui enlève-t-on le contrôle sur leur entrée dans telle ou telle profession ? C'est elle qui serait le meilleur juge en la matière.

Comité de l'échevin Brunet

L'échevin Brunet a ouvert son comité central au No 1588 rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Christophe. Tous ses amis sont invités à s'y rendre. Il y a réunion tous les soirs. 103-jno

Elections municipales

M. Théo. Grothé a pris, hier, au bureau du greffier, son bulletin de présentation. Il a choisi la division No 2 et se trouve par conséquent l'adversaire de M. Bayard.

M. Hercule Dupré a définivement consenti à faire la lutte à l'échevin Dagenais dans le quartier Sainte-Marie.

M. Martineau, M. P. P., dit qu'il n'a nullement l'intention de retourner au conseil où il a siégé plusieurs années.

L'échevin Préfontaine a tenu une assemblée, hier soir, sur la rue Desery. Il a rendu compte aux électeurs anglais du quartier Hochelaga, de sa conduite au conseil. La rumeur circule que M. Préfontaine sera probablement élu par acclamation dans le quartier Hochelaga et qu'il se présentera quand même dans le nouveau quartier Saint-Denis.

Dans le quartier Saint-Denis, l'ex-maire Landry a choisi le No. 1 ; l'ex-maire Pronoveau sera son adversaire Le ticket No. 2 est choisi, dit-on, pour l'échevin Préfontaine.

M. W. A. Stuart, boulanger, serait aussi candidat contre l'ex-maire Landry.

L'échevin Marsolais n'a pas encore d'adversaire dans le quartier Est, mais il est question de M. Thivierge.

L'échevin P. Dubuc aura pour adversaire M. Jacques qui a été choisi comme candidat dans la salle Saint-Charles. L'assemblée était nombreuse. M. Pepin présidait. M. Bourbonnais, député, a recommandé l'union parmi nos compatriotes. MM. Jacques, Thibault, Saint-Amour, Cherrier, etc., ont aussi adressé la parole. Il est aussi question de M. Saint-Amour comme candidat.

Il est question de M E G Penny et M. S. J. Doran dans le quartier Saint-Laurent. L'échevin Smith n'a pas encore déclaré s'il fera la lutte à l'échevin James ou à l'échevin Griffin.

On parle de M. P. Kelly, de la maison Kelly Frères, comme candidat dans le Centre.

Les ligues ont décidé de donner leur appui aux candidats suivants : Saint-Antoine, l'échevin Costigan et Peter Lyall. Saint-Laurent : l'échevin Smith, contre les échevins James et Griffin. Centre : l'échevin Farrell et M. Arthur Prévost. Saint-Louis : les échevins Savignac et Renault. Saint-Gabriel : Richard Turner. Saint-Jean-Baptiste : l'échevin Leclerc et M. Ferd Bayard.

Les amis de l'échevin Hurteau ont ouvert un comité hier soir, au No 233, rue Amherst.

Sommaire du "Monde Illustré" de cette semaine

Texte—Entre-Nous, par Léon Ledieu—Causerie, par E Z Massicotte—Carnet du *Monde Illustré*—Galerie canadienne : M, Alphonse Poitras, par Jules Saint-Elme—Nouvelle canadienne : Un bal de faubourg, par Alph Poitras—L'abbé J A Lefebvre—Le papier de famille, par Edmond Lareau—Poésie : La fille du phare, par Jules Lanos—Nouvelle : L'égarée, par Augustin Lellis—Petit conte russe, par Coccinelle—Carnet de la cuisinière—Un conseil par semaine—Un bienfait n'est jamais perdu—Notes et faits—Nouvelles à la main—Feuilletons : En Famille ; Les Mangeurs de feu—Choses et autres—Jeux d'esprit.

Gravures—Beaux-Arts : Tête de femme—Portrait de M. Alphonse Poitras, homme de lettres—Calendrier du drapeau français pour l'année 1894 (double page)—Gravure du feuilleton.

Abonnement : Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

BERTHIAUME & SABOURIN, Editeurs-Propriétaires.

PHOSPHATINE FALIERES. Aliment des Enfants

Exigeons de tous les candidats qu'ils appuient un Canadien-français pour la mairie. Ceux qui ne sont pas prêts à sanctionner cet arrangement manquent de la qualité essentielle à tout homme public : l'esprit de justice.

COMMUNICATION

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

Monsieur le directeur,

Comme membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal, nous apprenons avec beaucoup de plaisir qu'il se fait un mouvement sérieux pour élire comme président de cette Chambre. M. H. Laporte, de la maison Laporte, Martin et Cie, en remplacement du président actuel dont le terme d'office expire.

Le choix ne pourrait être meilleur ni plus judicieux.

M. Laporte est un des fondateurs de notre Chambre de Commerce et en a toujours été un des membres les plus actifs et a puissamment contribué par son travail et son expérience des affaires au succès de cette association qui rend aujourd'hui de grands services à notre commerce.

Il a fait partie du conseil de cette Chambre 3 ou 4 ans et en outre en est le vice-président depuis 2 ans.

Ainsi donc en suivant la marche régulière, il est le candidat naturellement désigné pour ce poste de confiance.

Nous sommes pour le système de promotion surtout quand, comme dans le cas actuel, on ne s'expose pas, en suivant ce principe à choisir un candidat qui n'est pas à la hauteur de la situation.

M. Laporte a toutes les qualités requises pour être un excellent président de la chambre de commerce et aussi pour être en cette qualité un des membres de la commission du havre.

Il est dans la force du terme, ce qu'on appelle en affaires, le " Self made man ".

Ses débuts, comme bien d'autres, ont été très humbles et semés de difficultés, mais par son énergie et son travail aussi par son honnêteté et son intelligence des affaires il a fait son chemin et aujourd'hui la maison Laporte Martin et Cie occupe une place marquante dans le commerce canadien.

Nous terminons, M. le directeur, en faisant appel à tout les membres de la chambre de commerce en faveur de M. Laporte.

PLUSIEURS MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.

En raison de son commerce considérable dans tout le pays, la maison L. E. N. Pratte, No 1676 rue Notre-Dame, est en mesure de vous faire des conditions plus avantageuses que n'importe quelle autre maison pour vous faciliter l'achat d'un piano ou l'échange d'un piano de première classe. 107-1

CHEZ LES SULPICIENS

M. L'ABBE A. CAPTIER ELU SUPERIEUR-GENERAL

Hier matin, on a reçu au séminaire un câblogramme annonçant la nomination de M. l'abbé Arthur Captier, comme supérieur-général de la compagnie de Saint-Sulpice.

M. l'abbé Captier est né à Tarare, diocèse de Lyon, France. Il est âgé aujourd'hui d'environ soixante-cinq ans. Il a fait ses études à Oullins et il y a quarante ans qu'il est sulpicien.

Au moment de sa nomination comme supérieur de sa communauté M. l'abbé Captier était procureur-général de la Compagnie à Rome, charge qu'il remplissait depuis vingt ans.

Le nouveau supérieur a été chargé de plusieurs fonctions durant sa longue carrière religieuse, entr'autres, celle de directeur du séminaire de Saint-Irénée à Lyon.

M. l'abbé Captier est le frère du R. P. Captier, dominicain, qui, pendant la Commune, a été assassiné à Arceuil, alors qu'il était directeur du collège possédé par les moines de Saint-Dominique dans cette localité.

M. l'abbé Captier est un homme d'une haute intelligence ornée de connaissances variées et étendues. Son choix parait rencontrer l'approbation générale ; tous ceux qui connaissent le nouvel élu s'accordent à dire que le regretté M. Icard ne pouvait avoir un plus digne successeur.

Si vous voulez vous guérir, quand vous êtes atteints par le rhume, la bronchite aiguë ou chronique, la grippe et ses suites, n'achetez rien autre que le BAUME RHUMAL, seul il suffit. Quand les autres remèdes ne réussissent pas à amener la guérison, c'est toujours à lui qu'il faut en venir. Commencez donc par le commencement et essayez donc une bouteille de BAUME RHUMAL qui ne coûte que 25 cents. 106-2

25e ANNIVERSAIRE

NOCES D'ARGENT

Les citoyens de la paroisse de Lachine préparent, pour demain, une magnifique démonstration à M. Onésime Viau, marchand, à l'occasion de la célébration de ses noces d'argent.

Il y aura vingt-cinq ans, jeudi, que M. Onésime Viau conduisait à l'autel mademoiselle Marie Dorais, fille de M. Pierre Dorais, de Saint-Timothée. Le jeune couple, riche d'espérance, plein de courage et d'énergie, a soutenu allègrement toutes les fatigues des luttes pour l'existence ; ils ont travaillé pour le pays en lui donnant de nombreux enfants ; ils ont travaillé pour la société en pratiquant toutes les vertus civiques

Universellement estimé dans Lachine, leurs nombreux amis profiteront de ce joyeux 25e anniversaire pour leur offrir l'hommage de leur vœux de bonheur et de santé.

Le matin, il y aura messe solennelle à l'église de la paroisse et les deux époux entendront de nouveau le sacramentel " *ego vos conjungo* ".

MORT DE LYNCH

ENQUETE DU CORONER

Hier matin, le coroner a tenu une enquête sur le corps d'un nommé Lynch, âgé de 50 ans, de la rue Logan.

Il a été prouvé que Lynch était mort à la suite d'excès de boisson.

Le jury a rendu un verdict en conséquence.

F. S. MACKAY, B.C.L

NOTAIRE, COMMISSAIRE, ETC.

(Autrefois de la société Papineau, Marin, Mackay, & Morin) Chambre 604, Batisse New-York Life, Place d'Armes. Téléphone Bell 9332. Argent à prêter sur hypothèque. 104-3m

Il est admis, par les experts, que la CANADA PLATING Coy, 763 et 765 rue Craig, Montréal, fait le meilleur ouvrage (à des prix raisonnables) en Amérique. 31-jno

MALADIES d'ESTOMAC «Vin Chassaing»

TOUJOURS VRAI.

RHUMATISME.—Le Col. David Wylie, Brockville, Ont., dit: "Je souffrais du rhumatisme violent dans les chevilles du pied. Impossible de me tenir debout; je me suis frotté de

L'HUILE ST.-JACOB.

Le lendemain je pouvais marcher sans douleur."

NÉVRALGIE.—Mr. James Bonner, 158 Yonge St. Toronto Ont. écrit: "L'huile St.-Jacob est le seul remède qui m'a dégagé de la névralgie et m'a guéri effectivement."

C'EST LE MEILLEUR MOYEN.

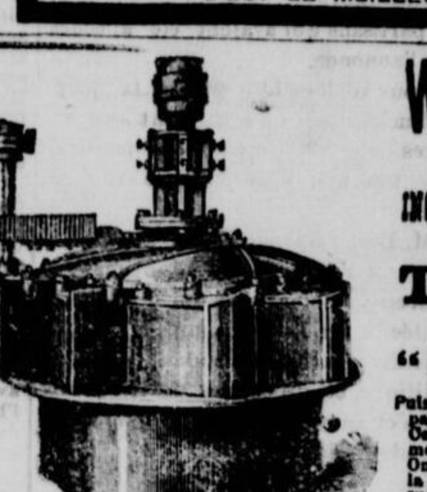

Wm. KENNEDY & Fils

OWEN SOUND, Ont.;

INGENIEURS MECANICIENS et Hydrauliques

Seuls Fabricants au Canada de

TURBINES

VERTICALES ET HORIZONTALES:

"New AMERICAN"

Puissantes, économiques et durables. Elles ne sont pas surpassées quant à leur efficacité générale. Ce sont les meilleures roues hydrauliques pour mettre en mouvement les machines électriques. On s'occupe spécialement de la disposition et de la fabrication des Lourds Appareils de qualité supérieure, des Arbres de Couche, Poulies, pour les Usines à électricité où l'eau est le pouvoir moteur 116-1a

FUMEZ LE CIGAR DE L'UNION

Fait à la main. Tout Havane. Le meilleur Cigar sur le marché, à 5 cents. En vente partout.

MANLY STRENGTH & VIGOR.

How Lost. How Restored.

FREE by mail. A high class medical work on nervous men, exhausted vitality, errors of youth and all weakness of men sent to any address in plain cover. Send for free copy to J. H. STITT & Co., Colchester, Conn.

MONTREAL, JANVIER 1894

BULLETIN MENSUEL DES POSTES

SOMMAIRE.

VOIES FERREES

DIRECTION.	Malles fermées A M	Malles fermées P. M.	Malles livrables A. M.	Malles livrables P M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 00	6 45 / 9 30	9 30	8 00
Montréal et Cornwall, local	....	4 00	9 45	....
Montréal et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
Montréal, Huntingdon et Dundee	5 30	3 15	9 30	....
Montréal et Valleyfield	5 30	3 15	9 30	7 00
Montréal et Rouses Point	6 15	5 10	9 00	Mt
Montréal et Maisonville	....	3 00	11 00	....
Montréal et Island Pond	6 45	3 00 / 9 15	7 30	12 30
PACIFIQUE CANADIEN				
Montréal et Toronto	....	8 00	9 30	....
Montréal et St-Jean, N. B.	....	7 30	....	10 00
Montréal et Sherbrooke	....	3 00	....	12 45
Acton et Sorel R.	6.45	7 30 et 9 15	7 30	....
Acton et Sutton R'y	....	7 30	....	12 30
Farnham et St-Pie	3 00	3 00	....	12 30
Sherbrooke et Lac Mégantic	6 45	7 30	....	5 00
Montréal et Québec—côté nord	7 15	9 30	7 30	9 30
Montréal et Ottawa	8 00	....	....	2 00
Montréal, Winnipeg et Col. Ang.	9 30	3 30 et 8 10	....	2 00
Mont'l et Rigaud	7 00	5 15	9 30	....

PROVINCES.

DIRECTION.	Malles fermées AM	Malles fermées P. M.	Malles livrables A M	Malles livrables P. M.	Voie.
Alberta	....	3 30	..	2 00	Can. Pac.
Assiniboine	....	3 30	....	2 00	Can. Pac.
Colombie Anglaise	9 30	3 30 / 8 20	..	2 00	Can. Pac.
Manitoba	9 30	3 30 / 8 2.		2 00	Can. Pac.
Nouveau Brunswick	6 45	7 30	....	10 00	G. T. R. Can. Pac.
Nouvelle-Ecosse	6 45	7 30	....	10 00	G. T. R. Can. Pac.
Ontario	8 00	6 45 / 9 25	9 30	9 30	G. T. T.
I. du Prince Edouard	6 45	7 30	..	10 00	G. T. R.
Saskatchewan	....	3 30	..	2 00	Can. Pac.

ETATS-UNIS.

DIRECTION.	Malles fermées AM	Malles fermées P. M.	Malles livrables A M	Malles livrables P. M.	Voie.
Centre	7 40	5 10 / 7 25	9 00 / 9 00	Mt	D. & H
Nouvelle Angleterre	...	5 00 / 7 30	9 00	.....	Cent. Vt.
Sud	....	5 00 / 7 30	9 00 / 9 00	10 15	Cent. Vt.
Ouest	8 00	6 45 / 9 30	9 30	8 15 / 9 30	G. T. R.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5.00 heures p. m. Pour Portland, Me., à 7 heures p. m.

Le sac des lettres enregistrées pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a. m. le lendemain.

Dépêches pour la Grande-Bretagne, l'Europe, etc., fermées à Montréal.

Lundi	1	12—Midi	Par Ems, ligne N G. Lloyd.	Mardi	16	5 00 PM	Par Teutonic, lig. White Star.
Mardi	2	5 00 PM	" New York, l. américaine.	Jeudi	18	7 00 PM	" Numidian, ligne Allan
Jeudi	4	7 00 PM	" Laurentian, ligne Allan.	Vendredi	19	6 00 AM	" " supplément's.
Vendredi	5	6 00 AM	" " supplément'e	Vendredi	19	5 00 PM	" Aurania, ligne Cunard.
Vendredi	5	5 00 PM	" Galia, ligne Cunard.	Lundi	22	6 00 PM	" Majestic, lig. White Star.
Lundi	8	6 00 PM	" Paris, ligne Américaine.	Mardi	23	7 00 AM	" supplémentaire.
Mardi	9	7 00 AM	" " ligne supplément're	Jeudi	25	7 00 PM	" Labrador, ligne Dominion
Jeudi	11	6 00 PM	" Servia, ligne Cunard.	Vendredi	26	6 00 AM	" " supplémentaire.
Vendredi	12	7 00 AM	" " supplémentaire.	Vendredi	26	5 00 PM	" Etruria, ligne Cunard.
Jeudi	11	7 00 PM	" Oregan, ligne Dominion.	Jeudi	25	5 00 PM	" Ems, ligne N. G. Lloyd.
Vendredi	12	6 00 AM	" " upplémentaire.	Mardi	3	5 00 PM	" Paris, ligne américaine.
Lundi	5	5 00 PM	" Trave, ligne N. G. Lloyd.				

DÉPÊCHES POUR FRANCE, etc., FERMEES A MONTREAL.

Jeudi	4	6 00 PM	Par la Bourgogne, Gén. Tr. At	Vendredi	19	5 00 PM	Par la Champagne, G. Tr. Atl.
Jeudi	11	6 00 PM	Par la Cascogne Gén. Tr. Atl.	Jeudi	25	6 00 PM	Par La Bretagne, Gén. Tr Atl.

Les changements faits durant le mois, dans les heures de fermeture des dépêches ci-dessus, en conséquence des changements dans le départ des vapeurs, sont annoncés dans l'annonce hebdomadaire affichée au bureau central de la poste.

Dépêches laissant New-York

11 25 30	Pour l'Amérique Centrale. exc. Costa Rica et le Guatemala, les ports du Pac. sud via Colon ; et la corr. spéc. ad. pour Costa Rica et le Guatemala.
15 26	Pour Porto Rico.
10 20 31	Pour les Iles Sous-le-Vent.
13	Pour Haiti, Cumana et Carupano, et la corr. spéc. ad. pour Curaçoa, le Venezuela, Trinidad, les Guianes Ang. et Hol.
6 13 20 27	Pour Yucatan, Campêche, Tabasco, Chiapas; et la corr. spéc. ad. aux Etats Mexicains et Cuba.
13 27	Pour Grenade, Trinidad et Tobago.
.....	Pour Jamaïque et Greytown aussi la corr. spéc. ad. pour Truxillo, Puerto Cortez, Bélize et Guatemala.
4 17 19 24	Pour les Bermudes.
13 22	Pour la Jamaïque, Jacmel et aux Cayes, Haïti.
10 20	Pour Progreso : et la corr. spéc. ad. aux autres Etats Mexicains.
4 13 20	Pour Curaçoa et le Venezuela, Savanilla via Curaçoa, et la corr. spéc. ad. pour les autres ports Colombiens
15 30	Pour Brésil direct : République Argentine, Uruguay et Paguay, via Rio de Janeiro.
3 17 31	Pour Haïti et la Colombie, ex Colon et Panama.
4 20	Pour le Cap Haïtien, Port de Paix, Gonaïves, St. Marc et Inagua.
4 18	Pour la Jamaïque et Jérémie, et Costa Rica via Port Limon.
4 20	Pour St. Domingue et l'Ile Turque.
4 18	Pour les Bahamas et Santiago, Cuba.
30	Pour Santiago, Cuba; et la corr. spéc. ad. pour la Colombie excepté Colon et Panama.
.....	Pour Cuba, (Tous les lundis, jeudis et samedis, de Tampa Fla.
10 20 31	Pour la Martinique.
10 20 31	Pour la Barbade.

Les Dépêches laissent San Francisco :

Pour L'AUSTRALIE, 11. Pour la CHINE et le JAPON 9, 18 et 30.

POUR LE ROYAUME HAWAITIEN, 11, 20 et 30

Les dépêches laissent VANCOUVER, C. A., pour la CHINE et le JAPON, 8.

POUR L'AUSTRALIE, 16 POUR LE ROYAUME HAWAITIEN, 16.

Les correspondances pour ces pays doivent être déposées à Montréal huit jours avant celui du départ de San Francisco, et six jours avant le départ de Vancouver, C. A.

TERRENEUVE

Des dépêches pour Terreneuve laissent Halifax le 5; d'autres dépêches seront expédiées à des dates incertaines.

A. DANSEREAU, Dir. des Postes. Montreal.

Ne payez pas de haut prix pour vos

Cachets en Caoutchouc

allez directement à la grande et principale manufacture :

THE

Novelty Stamp Co.

No 1863

Rue Notre-Dame,

MONTREAL

Prix : 50 cts.

Autres cachets plus variés.

EN LIQUIDATION

M. et Mme GERARDIN, héritiers de feu

E. CHANTELOUP

Fondeur en cuivre et manufacturier, ayant décidé de retourner vivre en France et par conséquent de liquider,

Offrent en Vente

En bloc ou en détail, suivant le désir des acheteurs, tout leur commerce important, comprenant:

Dettes de livre, Atelier, Machinerie, Stock en commerce, et immeubles, y compris leur nouvelle résidence princière, 841 rue Sherbrooke.

Prix et conditions de vente seront fournis par le soussigné, à qui le règlement du compte dû doit être promptement fait.

JOHN LIVINGSTONE, Liquidateur

La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN

FONDÉ EN 1826
Par AUGUSTE NORBERT MORIN et LUDGER DUVERNAY

Imprimé et publié à Montréal, au No 1610 rue Notre-Dame, coin de la rue St-Gabriel

PAR

EUSEBE SENECAL

JOSEPH TASSÉ, DIRECTEUR

Edition quotidienne, livrée à domicile... $5 00
Edition quotidienne, par la poste......... $5 00
Edition hebdomadaire de 8 pages $1 00
Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces, 10 cents la ligne, 1ère insertion.
5 cents la ligne les insertions subséquentes.
Toutes réclames seront payées 20 cts la ligne.
Naissances, mariages et décès, 25 cents pour trois lignes.

Toutes impressions de livres, brochures, circulaires, cartes, exécutés dans les derniers goûts et à des prix modérés.

Toutes communications doivent être adressées à

LA MINERVE, MONTRÉAL.

TELEPHONE No 324.

CANADA

MONTREAL, 17 JANVIER 1894.

L'assemblée de Berthier

Selon sa coutume la *Patrie* dénature les faits en parlant de l'assemblée de Berthier qu'elle cherche à faire passer pour un succès libéral.

La vérité est que les libéraux y ont été écrasés. Les quatre cinquièmes des personnes présentes leur étaient hostiles. C'est tellement le cas qu'il fallu l'intervention des amis de M. Allard pour que M. Mercier put parler. Sous ce rapport donc, bien mince a été le succès libéral.

Dans la discussion, nos adversaires n'ont pas été plus heureux. Quelques-uns de leurs orateurs, et particulièrement M. Chênevert, ont voulu soutenir les accusations que M. Turgeon n'avait pas été capable de prouver devant la chambre. Mais chacun de leurs arguments a été victorieusement réfuté.

A ce propos, signalons la mauvaise foi de la *Patrie*. Elle découpe dans notre compte-rendu de l'assemblée, des passages ici et là, laissant de côté ce qui lui est défavorable, de manière à donner une idée incomplète des discours et souvent une signification fausse aux paroles des orateurs.

Voici un exemple. Nous disions :

Il (M. Chênevert) commence par dire que M. Allard représentait M. Demers dans l'enquête tenue par ce dernier et il ajoute : "M. Allard s'est déclaré satisfait de la conduite de M. Demers".
M. Allard : Je n'ai jamais dit cela.
M. Chênevert : Je le prouverai tout à l'heure.
La preuve est encore à venir.

La *Patrie* ne copie que la première phrase ; elle laisse de côté la négation de M. Allard et l'absence de preuve de la part de M. Chênevert. Tout cela, pour donner à entendre que M. Allard est resté sous le coup d'une accusation. Cet exemple, choisi entre beaucoup d'autres, montre la malhonnêteté du journal rouge.

Il est un fait à remarquer dans cette assemblée : ni l'un ni l'autre des députés libéraux à la Législature, qui ont prononcé des discours, a voulu dire que M. Allard est coupable des actes qu'on lui a reprochés. Le discours de M. Mercier a même été une réponse aux accusateurs du député de Berthier.

Cette fois encore, la *Patrie* ne copie que des parties du résumé que nous avons fait du discours de M. Mercier. Ainsi, dans le passage ci-dessous, la *Patrie* retranche les parties que nous mettons en italiques.

Il y a eu tant de contradictions dans l'enquête que je me sentais mal à l'aise, comme un des juges. Demers a eu la faiblesse de donner une déclaration solennelle en faveur de M. Allard. *Il dit qu'il* l'a donnée sous l'empire de la crainte. *C'est malheureux, mais* il faut remarquer qu'il n'était pas alors sous serment, tandis qu'il l'était devant le comité. *Je suis d'avis qu'on doit dire la vérité, toujours ; et tout honnête homme doit dire vrai, même quand il n'est pas sous serment.*

Demers jure que M. Allard lui a demandé $1,200. Doit-on le croire ? A vous de le décider. *Moi, un des juges, je me trouve dans la plus grande perplexité. Je ne sais pas si, appelé à prononcer un verdict, je condamnerais M. Allard.*

La mauvaise foi du confrère est-elle assez évidente ? C'est comme cela qu'il se taille des succès. Beau procédé que les honnêtes gens seront unanimes à condamner.

A ces falsifications, la *Patrie* ajoute des mensonges.

Quand elle dit que des étudiants conservateurs de Montréal sont allés faire du tapage à l'assemblée, elle trompe ses lecteurs.

Quand elle prétend que les amis de M. Allard avaient préparé des résolutions qu'ils n'ont pas soumises à l'assemblée, vu l'hostilité de celle-ci, elle trompe encore ses lecteurs.

Quand elle prétend que cette réunion a été un succès pour ses amis, elle dit encore une fausseté.

Si, au lieu de se fier aux ciseaux et à l'imagination d'un de ses rédacteurs, elle avait envoyé un représentant à Berthier, elle aurait pu constater que M. Allard a été l'objet d'une véritable ovation, qu'il est plus populaire que jamais dans le comté, et que les libéraux se sont fait écraser sur toute la ligne.

A l'assemblée d'hier soir, M. l'échevin Villeneuve a été choisi comme le candidat des Canadiens-français pour la mairie. Espérons que nos compatriotes marcheront au combat avec l'union qui seule peut assurer la victoire.

La *Patrie* nous annonce que M. Beaugrand va nous arriver à toute vapeur de la Floride pour poser sa candidature pour la mairie. M. McShane se frotte les mains d'aise et se dit que plus il y aura de candidats français, meilleures seront ses chances. Et il a raison.

M. L'ECHEVIN BEAUSOLEIL

M. Beausoleil a saisi le conseil de ville du fait que la MINERVE s'est prononcée en faveur de la candidature de l'échevin Perrault.

Une question de privilège qui montre l'importance que l'on attache aux dires de notre gazette.

M. Beausoleil a nié qu'il ait contribué à l'organisation que les libéraux avaient faite l'autre jour à Berthier. En lui donnant tout le crédit de son assertion, quoiqu'il soit bien difficile de supposer que le parti dont il est le chef, à Berthier, ait agi sans le consulter, comment se fait-il qu'il a laissé son nom sur l'affiche, comme devant être l'un des orateurs du jour, sans qu'il ait cru devoir protester.

Comme question de fait, nous n'avons aucune objection à admettre que M. Beausoleil n'a pas figuré à l'assemblée de Berthier, ce qui a désappointé ses partisans qui avaient été alléchés par l'annonce.

Nous voulons bien traiter la question municipale au seul point des affaires de la ville, mais nous ne voulons pas non plus jouer le rôle de dupe.

M. Beausoleil a commis une grave faute en refusant son assentiment à l'adresse de bienvenue qui a été présentée à sir John Thompson et qui n'avait absolument aucun caractère politique, et, s'il est des contribuables qui s'en souviennent, il ne devra s'en prendre qu'à lui-même.

Est-ce assez clair ?

M. Mercier refuse de nier, sous sa signature, qu'il ait traité l'honorable Pierre Garneau de vieille ou grosse bête.

L'expérience nous enseigne qu'il n'admettra pas être lié par ses dires à tel ou tel reporter.

Si M. Mercier est de bonne foi, qu'il signe une déclaration sous serment.

Nous lui répondrons par des déclarations sous serment.

Et le public jugera.

Notre Exposition Scolaire

A CHICAGO

Une appréciation de Rome

Dans une série d'articles sur l'exposition Colombienne de Chicago, publiée par la *Civilta Catholica*, de Rome, nous trouvons quelques remarques intéressantes sur l'exposition scolaire de la province de Québec, qui seront peut être lues avec intérêt :

"Je consignerai, ici, dit l'auteur (qui est un ecclésiastique américain) quelques observations recueillies dans le champ de nos voisins, les catholiques de la province de Québec. La seule différence que j'ai pu constater entre le Canada catholique et la catholicité des Etats-Unis, consiste dans l'abondance des travaux pédagogiques exécutés dans ce pays où les divergences de religions ne peuvent pas être une cause d'entraves. Au reste, les principes sont les mêmes ; les Ordres religieux enseignants sont, pour la plupart, les mêmes des deux côtés des lignes.

"Dans la revue de ces institutions, je donnerai la première place à l'Institut de Montréal pour les sourds-muets. J'ai trouvé dans ce département une exhibition abondante et méthodique du système pédagogique suivi par les Clercs de Saint-Viateur et les Sœurs de la Providence dans l'éducation de ces enfants infortunés. Les Sœurs avaient envoyé comme spécimens 29 volumes contenant les devoirs des élèves, 7 albums renfermant 90 échantillons d'ouvrage en tricot ou crochet, 7 peintures à l'huile encadrées. Les ouvrages à l'aiguille embrassaient tout, à partir de la simple couture jusqu'à la broderie la plus délicate. Plus précieux cependant que toutes les connaissances dont on a enrichi ces pauvres enfants, sont les soins et la sollicitude avec lesquels les bonnes Sœurs leur procurent, à leur sortie de l'école, une position convenable. Le sourd-muet, par cette protection bienveillante, s'établit comme tailleur, comme couturier, etc., et conservera toute sa vie les bonnes habitudes et les pratiques de piété qu'il a apprises avec tant de bonheur dans sa jeunesse.

"Des fruits analogues du zèle religieux se produisent à l'Asile de Nazareth, où les aveugles, sous la direction des Sœurs Grises ou Sœurs de Charité commencent un cours d'études à l'âge de onze ans. Ici, nous avons vu une série de compositions littéraires, écrites par les élèves elles-mêmes, soit avec la plume *Braillo*, soit avec le clavigraphe Remington. Ces volumes avaient été reliés par les jeunes filles elles-mêmes. Il y avait aussi une collection complète d'ouvrages à l'aiguille simples ou de fantaisie dans tous les degrés par lesquels les élèves passent à mesure qu'ils progressent. Naturellement, mes yeux se portèrent sur les cahiers de compositions, et passant sans examen les "Devoirs d'harmonie" des jeunes filles de onze à seize ans, et au plus de dix-neuf ans, du *cours gradué*, je suis resté stupéfait devant leurs thèmes littéraires. Voici un petit album de poésies, composé et écrit au calligraphe par une élève de dix-huit ans, Rose Demers, et la supérieure a eu soin de l'attester par une note : "Ces poésies ont été composées et écrites par l'élève." SR ROBIN, Supre. Dans les six pages et demie in-folio, en caractères imprimés, il n'y avait pas une faute d'orthographe ni d'impression. Cependant chacun sait combien les erreurs de ce genre sont fréquentes parmi ceux qui voient. Quant à la valeur intrinsèque de cette poésie, elle était sans doute médiocre ; cependant on y respirait un parfum de piété et de dévotion capable de charmer un cœur chrétien.

"Un des traits caractéristiques à remarquer dans le département de la province de Québec, ce sont les devoirs des élèves avec les corrections faites par les maitres. Plusieurs tables étaient couvertes de ces intéressantes productions. Les commissaires catholiques de Montréal exposèrent de cette manière les devoirs de toute l'année scolaire. L'école polytechnique de la même ville en avait fait autant, ainsi que le collège de Sherbrooke dirigé par des prêtres séculiers et le Petit Séminaire de la même localité.

"L'École Normale de Québec occupe une place d'honneur. L'enseignement dans cette institution est confié à des professeurs laïques, sous la haute surveillance d'un prêtre qui porte le titre de principal ; les élèves institutrices sont sous la direction des religieuses Ursulines, tout en suivant les classes des professeurs. Les travaux des Frères de la Doctrine Chrétienne ne manquent pas de variété ni de mérite, surtout en calligraphie, en caractères ornés pour diplômes, et en dessin d'ingénieur et de comptabilité. Les Frères de la Croix, les Frères du Patronage de Saint-Vincent de Paul de Québec, les Maristes, les Frères de Saint-Gabriel de l'Instruction Chrétienne, ceux du Sacré-Cœur, nous émerveillent par l'étonnante multiplicité de leurs travaux et productions graduées qui font preuve d'une abondance de forces pédagogiques, égalées seulement par les inépuisables catalogues des couvents.

"Comme je n'avais pas eu l'avantage de donner toute l'attention désirable aux travaux spéciaux de tant d'ordres religieux, en examinant les centaines d'alcôves du département catholique des Etats-Unis, je me sentais d'autant plus obligé à la courtoisie du commissaire général, l'abbé Bruchési, qui me servait de guide à travers l'exposition si riche et si bien ordonnée de la province de Québec. Naturellement, nous avons remarqué d'abord les contributions provenant des écoles dites Kintergarden (Jardins d'Enfants). Mais après celles-ci, nous nous sommes arrêtés pour examiner les ouvrages littéraires et artistiques exhibés dans toutes les phases depuis le premier pas jusqu'au dernier degré de perfectionnement. A ces nombreuses preuves d'excellence dans les beaux-arts, je n'ai pu m'empêcher de les mettre en ligne de comparaison avec les productions des *American Schools of Art* proprement dites. Il est certain selon ce que j'ai vu que les écoles publiques, soit dans les Etats-Unis, soit au Canada, n'ont absolument rien qui puisse être comparé avec les ouvrages des couvents.

"Je dirai de plus que les écoles catholiques du Canada ont remporté la palme sur toutes les nôtres des Etats-Unis pour les travaux industriels. Ainsi, par exemple, au couvent des Ursulines de Roberval, le fil se fait du lin qui est cultivé dans le champ avoisinant ; ce fil est ensuite transformé en dentelle, la laine de leurs brebis est filée pour être ensuite transformée en vêtements par les mains adroites des petites filles de 13 ans. En même temps, on voit que faire des Herbiers est pour les jeunes filles un exercice agréable de Botanique pratique ; une seule élève du couvent de Sainte-Anne nous présente un album de ce genre et les sœurs de Sainte-Croix exposent un herbier de 20 volumes, contenant 1800 variétés du règne végétal, toutes recueillies depuis 1884.

"Le dessin est enseigné avec ardeur dans toutes les écoles publiques des Etats-Unis, mais les sujets sont souvent de mauvais goût et même inconvenants. Il m'est arrivé, par exemple, voulant passer par un certain endroit, de me trouver devant l'*exhibit* du Dakota Meridional, où Clara Lullen, jeune fille de 16 ans, avait dessiné le *système nerveux* de tout le corps humain, et Earle Rhodes, du même âge, avait mis en exhibition le squelette de l'homme, deux sujets dignes d'être copiés dans un lieu où les deux sexes occupent à l'école les mêmes bancs.

"Dans la section de Québec, j'ai rencontré à peine quelques traces de ce qui constitue dans les Etats-Unis, une véritable industrie, je veux dire les journaux publiés dans nos collèges et même dans quelques couvents. Il semble que de cette manière on cherche à utiliser la trop grande activité des jeunes intelligences, mais je crois que le but principal en vue est de faire une bonne renommée à l'Institut. Cependant, mettant en balance d'un côté le temps employé à préparer une publication mensuelle, la diminution des forces des études du collège, sans parler du défaut de maturité dans ces écrits, et de l'autre côté la *qualité* et la *quantité*—toutes deux assez douteuses à mon avis—des fruits littéraires produits de cette manière, je doute fort que les avantages puissent emporter sur les inconvénients. Néanmoins, s'il faut prendre ce moyen pour maintenir en éveil et occuper cette activité de jeunesse, qui autrement se manifesterait en quelque jeu barbare de *foot-ball* ou de *base ball*, je ne veux pas le désapprouver absolument".

Exigeons de tous les candidats qu'ils appuient un Canadien-français pour la mairie. Ceux qui ne sont pas prêts à sanctionner cet arrangement manquent de la qualité essentielle à tout homme public : l'esprit de justice.

ECHOS

L'année dernière le pays a produit 1,064,855 barils de pétrole, contre 1,012,739 barils en 1892. C'est donc là une augmentation de 52,126 barils.

On a commencé la pêche du homard dans le comté de Digby et celui de Yarmouth. On a déjà expédié à Boston 1400 boîtes de homards vivants estimés à $15,000.

La chaire de l'église paroissiale anglicane de Chesterfield, Angleterre, est pourvue d'un récepteur télégraphique qui est en communication avec 40 ou 50 maisons de paroissiens qui entendent le sermon sans avoir besoin d'aller à l'église.

Le maquillage de la viande fraîche, dit le *Figaro*, voilà le dernier mot de la science. Ce sont les bouchers de Bruxelles qui se livrent à cet exercice et c'est avec de l'hypophosphite de chaux qu'ils rendent de belles couleurs à la viande.

On a découvert dans un champ d'Eguisheim (Alsace) un tombeau celtique avec plusieurs urnes. Ce tombeau couvrait le squelette assez bien conservé d'une femme qui portait un bracelet au bras et une ceinture du cuir au corps. A côté se trouvaient des vases renfermant des pièces de monnaie.

Nous fumons passablement au Canada si nous en jugeons d'après le dernier rapport du département du Revenu de l'Intérieur. Durant l'année finissant le 30 juin dernier 583,537 lbs. de tabac ont passé par l'excise. Les droits perçus se sont élevés à $407,338, comparés à $380,920 l'année précédente.

Les anciens out eu leurs canaux. Les Egyptiens, les Aztèques et les Incas en ont construit. Les Pharaons ont même tenté de percer l'Isthme de Suez. Mais il était réservé aux modernes d'exécuter les grandes entreprises de ce genre, comme le Canal de Suez, le Canal de Corinthe, celui de Manchester, etc. Les progrès du génie et l'immense pouvoir mécanique à notre disposition rendent possibles ce qui autrefois était impossible.

Le *New-York Herald* enregistre une étrange rumeur qui après avoir couru d'abord dans le monde diplomatique, est reproduite par le correspondant du *Secolo* à Rome : la fortune privée du roi Humbert, se montant à peu près à cent millions de livres, aurait été envoyée hors du royaume et déposée à la banque Rotshschild de Londres. On dit que c'est M. Rattazi, ex-ministre de la maison royale, qui a conseillé au roi de placer sa fortune en Angleterre pour plus de sûreté.

Actuellement, c'est le thé du Japon qui tient le premier rang sur notre marché. La consommation de ce produit a considérablement augmenté, aux dépens des autres qualités de thé. D'ailleurs il est considéré supérieur à la plupart des thés de la Chine. En 1892 nous avons consommé au-delà de 10 millions de livres de thé du Japon. Cette année, notre importation ne s'est élevée qu'à 6,438,773 livres ; ce chiffre est néanmoins le double de celui obtenu durant la saison de 1887 8.

Pendant l'année 1893, il y a eu aux États-Unis 4,436 suicides, dont 3,578 hommes et 858 femmes. Proportion gardée, les médecins fournissent le plus grand nombre de suicides. 1599 personnes se sont brûlé la cervelle, 1208 se sont empoisonnées, 641 se sont pendues, 391 se sont noyées, 372 se sont égorgées, 86 se sont jetées devant des locomotives, 48 se sont poignardées, 16 se sont fait brûler, 10 se sont fait mourir de faim et 3 ont employé la dynamite pour s'ôter la vie.

Les ministres provinciaux ont tenu séance, hier. Jeudi soir, ils seront les hôtes de l'honorable M. Beaubien à Outremont.

M. Mercier ne devra pas être surpris si nous exigeons une déclaration sous serment. C'est lui qui nous a appris à ne pas croire à sa parole.

Le juge Taschereau n'a pas écrit, hier, une seconde interview pour les gazettes du soir. Il a compris que si la parole est d'argent le silence est d'or.

La *Patrie* va-t-elle publier la déclaration de M. Mercier, qu'en face de l'enquête faite devant la Chambre, il ne serait pas prêt à condamner M. Allard ?

La *Patrie* voudrait-elle nous dire pourquoi M. Turgeon, député de Bellechasse, n'est pas allé soutenir ses accusations contre M. Allard, à l'assemblée de Berthier ?

La municipalité de Saint-Pétersbourg s'occupe d'un projet tendant à organiser en 1903 une exposition universelle, dans cette capitale, à l'occasion du 200e anniversaire de sa fondation.

Un riche géologue américain organise en ce moment une expédition au Groënland, laquelle sera accompagnée, à la demande de M. Nordenskiold, par un savant suédois qui cherchera à obtenir des renseignements sur le sort des deux explorateurs suédois dont on n'a pas eu de nouvelles depuis le mois d'octobre 1892. Le commandement de cette expédition a été offert à M. Nordenskiold.

Un très joli exemple donné par la police de New-York, qui devrait être suivi par les millionnaires. Le maire Gilroy a reçu du surintendant Byrnes $2,038 86, ce qui est la contribution de la police régulière de la ville pour le mois de décembre, pour venir au secours des malheureux désœuvrés. L'argent sera distribué par un comité de cinq membres, nommé par le maire, pour agir conjointement avec le comité de Seth Low pour le soutien des pauvres. Le surintendant Byrnes assure le maire que les contributions continueront aussi longtemps que le comité le croira nécessaire à la cause des désœuvrés.

On mande de Rio-de-Janeiro qu'un grave incident s'est produit dernièrement dans la rade. Un navire français, portant les couleurs françaises au haut de son mât et commandé par le capitaine Blouin, se rendait près du vapeur portugais *Peninsular*, en partance, lorsque, aperçu par l'*Aquidaban*, vaisseau insurgé, il reçut une décharge de ses canons-revolvers. Le capitaine Blouin se rendit à bord du croiseur français l'*Aréthuse* et demanda à l'amiral d'Abel de Libran sa protection. Ce dernier alla auprès de l'amiral Mello et exigea de lui excuse complète et réparation. Le lendemain, l'*Aquidaban* saluait le drapeau français d'une salve de onze coups de canon.

Exigeons de tous les candidats qu'ils appuient un Canadien-français pour la mairie. Ceux qui ne sont pas prêts à sanctionner cet arrangement manquent de la qualité essentielle à tout homme public : l'esprit de justice.

COMMUNICATION

Le Juge Taschereau

Monsieur le Directeur,

Les verts articles de la MINERVE sur le compte de l'honorable juge Taschereau me suggèrent quelques remarques que je crois devoir vous communiquer. Peut-être en adviendra-t-il quelque bien pour le public et le barreau, qui sait ? Peut-être même pour la magistrature ?

Je relève dans ces articles, des mieux faits et des plus vigoureusement écrits que j'aie jamais lus, une sanglante critique de la violence et de la passion politique que l'honorable juge apporterait sur le banc. Le reproche de violence est certainement mérité. Quoique les qualités réelles de l'honorable magistrat soient reconnues et appréciées, elles contrebalancent à peine l'antipathie que lui crée la violence de son langage. Le mode de procédure adopté ne lui plait-il pas ? il ne se contentera pas d'énoncer qu'il est erroné ou contraire à la loi : il s'exclamera qu'il est "ridicule, inouï, idiot" ; la proposition soumise n'est-elle pas conforme à sa manière de voir ? " elle n'a pas le sens commun, elle est risible, absurde," —le tout agrémenté de contorsions de physionomie simulant le dégoût, la pitié. Cela ne suffit même pas à l'irascible juge qui ira jusqu'à lancer loin de lui, quelques fois pardessus le banc, jusque sur la tête du greffier, la malencontreuse pièce de procédure qui aura surexcité son ire.

Contre de tels procédés, les victimes, avocats et plaideurs, sont impuissants : le pouvoir exorbitant du juge se dresse qui réprimera la moindre velléité de révolte.

Votre courageuse initiative, M le directeur, triomphera peut-être de la pusillanimité universelle, et à ce point de vue, j'estime que vos articles offrent un caractère de remarquable utilité. Si chaque abus de pouvoir était ainsi châtié, nous verrions d'importantes réformes s'opérer

Le cas de l'honorable juge Taschereau n'est malheureusement pas isolé : il est tel juge dont la monumentale fatuité s'offense et s'irrite si la phrase ne manifeste pas le degré suffisant de servilisme. Ce dernier est la terreur du grand nombre

La presse, cette grande libératrice, est l'arme efficace contre de semblables maux. Si le barreau se détermine à redresser l'échine et à exiger que nos magistrats, auxquels nombre d'avocats ne sont pas inférieurs, traitent ces derniers convenablement, sinon avec urbanité, vous aurez droit de revendiquer, M. le directeur, une large part dans le progrès obtenu.

UN AVOCAT.

LES ACCES DE TOUX sont souvent causés par des microbes qui attaquent les membranes muqueuses des organes respiratoires. Le SIROP DE TEREBENTHINE DU Dr LAVIOLETTE arrête cela de suite, car il est le meilleur microbicide connu. Pour la preuve, voyez la MINERVE de lundi prochain.

MARQUE DE COMMERCE ENREGISTRÉE

"L'INDAPO A FAIT DE MOI UN HOMME VIGOUREUX."

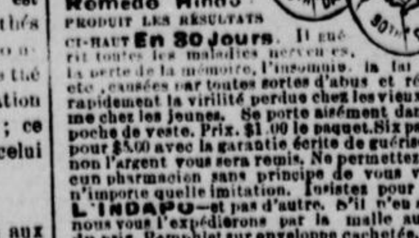

L'INDAPO LE GRAND Remède Hindou PRODUIT LES RÉSULTATS CI-HAUT En 30 Jours. Il guérit toutes les maladies nerveuses, la perte de la mémoire, l'insomnie, la faiblesse, etc., causées par toutes sortes d'abus et rétablit rapidement la virilité perdue chez les vieux comme chez les jeunes. Se porte aisément dans une poche de veste. Prix. $1.00 le paquet. Six paquets pour $5.00 avec la garantie écrite de guérison, sinon l'argent vous sera remis. Ne permettez à aucun pharmacien sans principe de vous vendre n'importe quelle imitation. Insistez pour avoir L'INDAPO—et pas d'autre. S'il n'en a pas, nous vous l'expédierons par la malle au reçu du prix. Pamphlet sur enveloppe cachetée, Gratis. Adresse, Oriental Medical Co., 95 Custom House Place, Chicago. Vendu par le Dr J. Leduc & Cie, 2033 rue Notre-Dame, et C. O. Dacier, coin des rues St Denis et Duluth, Montréal. 59-1 an

J. N. BEAUDRY
AUDITEUR ET COMPTABLE
Agent d'immeubles, de succession, de finances, d'Assurance, de louage de maisons, et collection de loyer.
Prêts et emprunts effectués aux taux les plus bas.
BATISSE "IMPERIAL", CHAMBRE No 18. Tél. 2306.
199—1 an

CHOCOLAT MENIER

Une Erreur Commune

Beaucoup de personnes supposent que le CHOCOLAT et le COCOA sont la même chose, la seule DIFFERENCE étant que l'un est en poudre, (de la plus grande facilité dans la préparation,) tandis que l'autre ne l'est pas

C'est une Erreur—
PRENEZ le Jaune de l'Œuf,
PRENEZ l'Huile de l'Olive,
Que reste-t-il ?
Un Résidu. Il en est ainsi du COCOA.

Une comparaison :
Le COCOA est le lait écrémé.
Le CHOCOLAT de la crême pure

Demandez à votre Epicier LE CHOCOLAT MENIER. Vente annuelle dépassant 33 millions de livres.
S'il ne l'a pas en vente, envoyer son nom et votre adresse à Menier, Succursale canadienne, 12 et 14 rue Saint Jean, Montréal.

A VENDRE

Propriétés situées sur le chemin de la Côte St-Antoine, près de la ligne des chars électriques, avec maison et lot, 150 pieds sur 206 de profondeur. Pouvant être divisée.
S'adresser à
W. & J. M. FARQUHAR
354 RUE SAINT-JACQUES
75 jno

A tous ceux qui souffrent
DES
MALADIES DE L'ESTOMAC
PLUS DE DYSPEPTIQUES

Parmi les maladies, dont souffrent l'espèce humaine, les plus désagréables et les plus intolérables sont certainement les maladies d'estomac. Les douleurs sont atroces et rares sont les remèdes qui en atténuent les souffrances. Sous ces circonstances c'est donc une bonne nouvelle, que de porter à la connaissance du public le nom d'un remède infaillible

Pour la guérison des maladies suivantes :

CONSTIPATIONS OPINIATRES, DIGESTIONS DIFFICILES, MIGRAINES, MANQUE D'APPETIT, NAUSEES, AIGREURS, DYSPEPSIES. Pour arriver au but demandez

"Semences de Psyllium Langlebert"

Prix, seulement 80 centins la boîte.
En vente chez
FABRE & GRAVEL
1619 rue Notre-Dame 1619
Téléphone No 1845

A VENDRE
—PAR—
C. E. L. DESAULNIERS,
Agent d'Immeubles
NO 62 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
TÉLÉPHONE 2027.

$5,500—A vendre, rue St-Hubert, une maison en pierre à trois logements. Conditions faciles.
$4 3 0—A vendre, rue Wolfe, près de la rue Ste-Catherine, une maison contenant quatre logements.
A louer, rue Ste-Catherine près de la rue St Laurent, une place d'affaire avec résidence. Belle place pour un photographe.
A vendre, plusieurs beaux lots au Sault au Récollet, sur la rivière, tout près du dépôt des chars électriques.
A vendre, rue Ontario, plusieurs maisons de commerce. Conditions faciles
Terrains à vendre, rues Rachel, Saint-Hubert, St-Denis, St Louis, Sherbrooke, Mont-Royal, etc.
A vendre, nombre de propriétés dans toutes les parties de la ville.
$2,2 0—A vendre, rue Labelle, une bonne maison en brique à deux logements.
$5,700—A vendre, rue Ontario, une maison dans une place commerciale.
$8,200—A vendre, rue Maisonneuve, deux maisons bien louées
$2,700—A vendre, rue Napoléon, près de l'église St-Louis, une maison à deux logements.
$3,600—A vendre, avenue Marin, une maison à trois logements
Rue St-Denis, une belle résidence. Conditions faciles.
A vendre, un bon Harmonium-Orgue.
$27,500—A vendre, un bloc de maisons formant le coin des rues Ontario et St-Hubert, contenant quatre magasins et plusieurs logements. Loué $85 par mois.
$15,000—Rue Ontario. Une maison contenant trois magasins, dans la partie commerciale.
A vendre, un beau moulin à farine, avec un beau pouvoir d'eau ainsi que 200 arpents de terre, sur la rivière Ottawa.
$8,200—A vendre, rue Notre-Dame coin de la rue Poupart, (à la traverse de Longueuil), un bloc contenant deux magasins et logements.
$7,500—A vendre, rue Shaw, près de la rue Ste-Catherine, une maison contenant huit logements.
$3 200—A vendre, rue St-Denis, une maison cottage. Conditions faciles.
A vendre, rue Cadieux, deux cottages à très bon marché. Conditions faciles
A vendre, quatre parts de la Compagnie Richelieu et Ontario.
Si vous désirez vendre vos propriétés adressez-vous à mon bureau entre 9 heures et midi.
C. E. L. DESAULNIERS,
12 rue Saint-Jacques.
Heures de bureau : de 9 heures à midi.
Bureau du soir : 101 rue Visitation.

JUSQU'A
LA FIN DU MOIS

Avant l'inventaire, nous offrons, sur tout notre assortiment de montres, bijouteries, argenteries de toutes descriptions, plaqués, coutellerie Rodgers, cuillères, fourchettes, horloges, porcelaines d'art, lunettes d'opéra, etc.

Escomptes très libéraux sur les prix réguliers.

M. Lafrenière, bijoutier, autrefois de la rue Sainte-Catherine, est maintenant à notre emploi, et prendra charge du département de la manufacture de la bijouterie. Il sera heureux de voir ses anciens amis qui voudront lui faire visite.

WATSON & DICKSON
1791 RUE NOTRE-DAME
Coin de la rue St-Pierre

CONSUMERS CORDAGE CO.
(A RESPONSABILITE LIMITÉ)

AVIS est par le présent donné que la "Consumers Cordage Company," à responsabilité limitée, de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un acte autorisant la Compagnie à convertir un million de piastres, (10,000 actions de $100 chacune) de son capital-actions actuel, en stock préférentiel, ayant droit aux dividendes préférentiels cumulatifs, au taux de sept pour cent par année.
McGIBBON & DAVIDSON,
Procureurs des requérants.
Montréal, 20 décembre 1893. 87-9

LE PACIFIQUE CANADIEN
Avis aux actionnaires

Un dividende sur le capital-actions ordinaires de la compagnie au taux de 5 p.c. sur l'année, a été déclaré pour le semestre finissant le 31 décembre 1893, payable le 17 février prochain.
Mandats de ce dividende seront envoyés par la poste aux actionnaires suivant les registres de New-York et de Londres respectivement vers cette date.
Les livres de transfert du stock ordinaire de la compagnie seront fermés à Montréal et New-York samedi, le 20 janvier, et à Londres vendredi, le 5 janvier, et seront réouverts lundi, le 19 février.
Par ordre du bureau.
CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire.
94-2

PLUS D'ASTHME
Oppression, Catarrhe par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies

AVIS

On demande une personne capable de tenir SEULE un bureau d'enregistrement, où les affaires sont faites en Français et en Anglais.
S'adresser au bureau de LA MINERVE. 79-jno

A VENDRE—Hôtels, salons, confiseries et magasins de fruits et épiceries. Toute sorte de marchés toujours en main. Excellente occasion pour des personnes qui désireraient commencer les affaires. Aussi, maisons et magasins à louer à vendre dans les différentes parties de la ville. S'adresser à L. Harriss, 1965 rue Ste-Catherine près de la rue St-Urbain. 288-la

ON DEMANDE de bons et actifs agents, en cette ville et dans le voisinage, pour vendre le KOALINE FUEL SAVER AND FUMIGATOR. Un article sûr. Bons profit. Un grand nombre de fabriques, hôtels et familles emploient déjà ce composé. S'adresser avec un timbre, à THE KOALINE FUEL CO., Windsor, Ont. 52-3 m

A LOUER—Ce grand magasin situé au centre de la ville, No 95 rue St-Jacques, avoisinant la "Banque du Peuple," maintenant occupé par Marcotte encanteur, avec ou sans plusieurs grands appartements. George Bury 85 rue St-Jacques. 105-3

QUINIUM LABARRAQUE

VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, *pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre.* EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob. Paris et TOUTES PH[illegible]

D. DUGAS
Ferblantier, Plombier et Couvreur
1441 rue Sainte-Catherine

Spécialité : couvertures et corniches. Posage de conduites de gaz et de vapeur. Ouvrage exécuté avec soin et à des prix très modérés. Assortiment de poêles et g'acières constamment en mains. Résidence No 29 rue Panet. 229—6m

JOS. LEDUC
Plombier, couvreur en ardoise et en métal.
SPÉCIALITÉS: CORNICHES
342 RUE ST-LAURENT

Département des Chemins

Soumissions pour le pavage en asphalte et blocs de la rue Notre-Dame, de l'avenue Papineau à la rue Lacroix.

Des soumissions cachetées adressées au Comité des Chemins et déposées dans le bureau du Greffier de la Cité, seront reçues jusqu'à midi, le mercredi, 24 janvier, pour le pavage en asphalte et blocs de la rue Notre-Dame, entre l'avenue Papineau et la rue Lacroix.

La ville ne s'engage pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Le pavage en asphalte devra être garanti pour 15 années.

De plus amples détails sont donnés dans le devis et sur les blancs de soumissions, lesquels ainsi que tous renseignements seront donnés au bureau du soussigné, Inspecteur de la Cité, à l'Hôtel-de-Ville

Aucune soumission ne sera acceptée à moins qu'elle ne soit faite sur les blancs de soumissions qu'on se procurera au bureau du soussigné.

PERCIVEL W. ST-GEORGE.
Inspecteur de la cité,

Bureau de l'Inspecteur de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 15 janvier 1894. 107—2

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, No 5110 } Cour de Circuit

YERGE YORGUSON, charpentier de Montréal Demandeur
vs.
JOHN BERNARD JOHNSON, de Montréal, Défendeur

Le 26ième jour de janvier courant 1894, à 9 heures de l'avant-midi, au domicile du dit demandeur, au No 3?9 rue deLorimier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en sleigh double (bob sleigh).
A. LAVERDURE, H. C. S.
Montréal, 16 janvier 1894.

PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal No 6756 } Cour de Circuit

J. VIRTUE et al, Demandeurs
vs
B. LAPORTE et al, Défendeurs

Le 26ième jour de janvier 1894, à 2 hrs de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 134 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en coffre-fort, pupitres, cigares, etc.
Conditions comptant.
F. FIORINAZ, H. C. S.
Montréal, 15 janvier 1894.

PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal No 1689 } Cour Supérieure

GEORGE WHITAKER, Demandeur
vs
DUNCAN McNAUGHTON, Défendeur

Le 26ième jour de janvier 1894, à 11 hrs de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 207 rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en marchandises sèches.
Conditions : argent comptant.
C. N. ROBILLARD, H. C. S.
Montréal, 16 janvier 1894.

PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal No 4446 } Cour de Circuit

De ANNA CHARRETIER, Demanderesse
vs
RICHARD KORNMAIER et al Défendeurs

Le 26ième jour de janvier, 1894, à 9 hrs de l'avant-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 1979 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en fourrures, etc.
F. X. ST-ARNAUD, H. C. S.
Montréal, 16 janvier 1894.

PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal No 610 } Cour de Circuit

Dame M. BOURDON, Demanderesse
vs
C. BLANCHARD, Défendeur

Le 26ième jour de janvier 1894, à 9 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 209 rue St-Christophe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en deux chevaux, voitures.
Conditions : argent comptant.
JOS. [illegible]AUX, H. C. S.
Montréal, 16 Janvier 189[illegible]

A. DEMERS. Tél. 589 C. BRUNET

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE
140 Grande rue St-Laurent, Montréal

Ferblantiers, Plombiers, Couvreurs, et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés. 62-1a

ACADEMIE D'ESCRIME
1511 rue Notre Dame, 1511

COURS GRADUES
DIRIGÉS PAR M. D. LEGAULT, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE MONTRÉAL.

COURS D'ESCRIME
A L'ÉPÉE ET AU SABRE
MERCREDI et VENDREDI, à 8 [illegible]

COURS DE TIR
AU PISTOLET ET A LA CARABINE

LECONS PARTICULIERES
De Callisthénie et de Gymnastique de Chambre à [illegible] ou en ville

Appareils pour Ramer et Nager

PRIX MODERES

S'adresser pour tous renseignements à
M. D. LEGAULT,
PROFESSEUR.
1511, rue Notre-Dame

N. B.—M. Legault donnera une attention toute spéciale aux sociétés qui désireraient faire donner des leçons de tactique militaire à leurs membres, et ce, à des termes spéciaux.
M. Legault est le représentant de la célèbre maison B. Prieur, de Paris, et Schlock et Cie, de Berlin, pour les
Effets d'Escrime, Masques, Plastrons, Gants, Fleurets, Savates, Epées Boutonnées ou Pointues, Rapières de tous genres, Fleurets, Fleurets damasquinés, Epées de Parade
A Prix Modérés
(Voir les échantillons, No 1511, rue Notre-Dame

COLONNE CARSLEY

Vente à Bon Marché de Janvier

LISTE DE PRIX
LISTE DE PRIX
LISTE DE PRIX

Continuation de la liste des prix à bon marché.

Notre assortiment spécial de

Manteaux d'Hiver pour Filles

Prix de vente du mois de janvier 25c chacun.

Chez S. CARSLEY.

Prix des Sous-Vêtements pour Hommes

Sous-vêtements d'hiver pour hommes, 20c valant 25c.
Caleçons d'hiver pour hommes, 20c valant 25c.
Vestes d'hiver tout laine pour hommes, 45c valant 55c.
Caleçons d'hiver tout laine pour hommes, 45c valant 55c.
Sous-vêtements en laine écossaise pour hommes, $1 35 valant $1 50.
Les prix de tous les sous-vêtements d'hiver pour hommes sont réduits pour la grande vente de janvier.

Chez S. CARSLEY.

Prix des Jupes de Dames

Jupes d'hiver barrées, pour dames, 50c, valant 60c.
Jupes en drap melton pour dames, 68c valant 80c.
Jupes en flanelles pour dames, 59c valant 70c.
Jupes en feutre pour dames, 77c, valant 95c.
Jupes piquées pour dames, 95c, valant $1.15.
Toutes les jupes dans le magasin sont offertes à des prix spécialement réduits pour la grande vente du mois de janvier.

Chez S. CARSLEY.

Prix des Indiennes

Coupons d'indienne 3c la verge valant 6c.
Bonnes indiennes qui se lavent, 4½c la verge valant 6½c.
Bons patrons d'indienne 5½c la verge valant 7½c.
Indiennes de valeur extra, 6½c la verge valant 9c.
Indiennes de couleurs non changeantes 7½ la verge valant 10c.
Les prix de toutes les pièces de sateens et guingamps ont été réduits pour la grande vente du mois de janvier.

Chez S. CARSLEY.

Prix des marchandises tricotées

Bonnets en laine pour enfants, 10c valant 20c.
Nuages blancs en laine, 25c valant 35c.
Jupes tricotées pour dames, 37c valant 45c.
Châles de déjeuner en laine, 30c valant 40c.
Sets en laine, comprenant casque d'enfant, manchette et collet, $1.49, valant $1.75 le set.
Toutes les autres marchandises en laine sont offertes aux prix de vente du mois de Janvier.

Chez S. CARSLEY.

Prix des Peignoirs de Dames

Peignoirs en flanellette pour dames $1.20 valant $1.45.
Peignoirs en indienne pour servantes 78c, valant $1.00.
Peignoirs en flanelle allemande $1 58, valant $1.95.
Robes plaid pour 5 o'clock tea pour dames $2 50, valant $3.25.
Robes de 5 o'clock tea en flanelle d'opéra $2 85, valant $3 50.
Tous les autres Peignoirs à prix réduits pour la grande vente de Janvier.

Chez S. CARSLEY.

Prix des Corsets

Bandes de corsages pour bébés, 5c valant 20c.
Bandes de corsages pour bébés, 10c valant 25c.
Corsets utiles pour dames, 45c valant 55c chacun.
Corsets français, tissés pour dames, 50c valant 75c chacun.
Ligne spéciale de corsets de dames, 90c valant $1.20 chacun.
Tous les corsets sont réduits pour la grande vente de janvier.

Chez S. CARSLEY.

Prix des Gants

Gants en cachemire de couleur pour dames, 10c valant 20c la paire.
Manchettes en cachemire pour dames, 10c valant 15c la paire.
Gants de kid, 4 boutons, pour dames, 35c valant 48c la paire.
Gants Ringwood, blancs, pour dames, 45c valant 55c la paire.
Gants en cachemire noir pour dames, 18c valant 22c la paire.
Tous les gants de kid et Fabric à prix réduits pour la grande vente de janvier.

Chez S. CARSLEY.

Prix des mouchoirs

Mouchoirs blancs pour dames, 2c, valant 2½c chacun
Mouchoirs bordés de couleur, 3c, valant 4c chacun.
Mouchoirs blancs ourlés, 3½c, valant 4½c chacun.
Mouchoirs de soie brodés, 10c, valant 13c chacun.
Mouchoirs blancs avec initiales, 9c, valant 11c.
Tous les mouchoirs marqués à prix réduits, pour la grande vente de janvier.

Chez S. CARSLEY.

Habits Rigby à prix réduits

Tous les Pardessus Rigby sont marqués à prix réduits pour la vente du mois de Janvier.

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 177[illegible]

Rue Notre-Dame

MONTREAL.

Heures d'affaires—De 8 à 6

COLONNE CARSLEY

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE
HENRY THOMAS - - - Locataire et Gérant.

Lundi, 15 janvier, six soirées, et matinée samedi. THOS Q. SEABROOKE et sa propre compagnie : 70 personnes dans L'ILE DU CHAMPAGNE. Vente des billets maintenant ouverte chez Nordheimer, à la N.-Y. P. Co., chez Sheppard et aux hôtels. Prix des sièges réservés : 50c, 75c, $1.00, $1,50. Galerie 25c.

QUEEN'S :-: THEATRE
Cette semaine, soirées 8.15, matinées mercredi et samedi 2.15. A FLAG OF TRUCE. Pièce dramatique de Walter Sandford. Peintures du réalisme. Merveilles d'effets scéniques.
Prix des matinées ; 25, 50, 75c. Prix des soirs : 25, 50, 75c et $1.00.
On peut se procurer des billets au Théâtre, ouvert de 10 a.m. à 10 p.m., à la N.-Y. Piano Co., chez Sheppard, aux Hôtels et par téléphone No 4032.

THEATRE ROYAL
Semaine commençant lundi, le 15 janvier, après-midi et soir. Grandiose production de Whallen et Martell, South before the War. L'époque antérieure à la guerre du Sud reproduite d'une manière vivante-70 personnages sur la scène.
Admission, 10, 20 et 30 cents. Sièges réservés, 10c extra. Plan de la salle de 9 a.m. jusqu'à 10 heures p. m.
Semaine prochaine : Vaudeville de Gus Hill.

OPERA FRANÇAIS
M. R. SALLARD, Gérant.
Lundi 15 janvier—ROGER LA HONTE. Grand drame en 5 actes et 8 tableaux.
Mardi 16 et Mercredi 17 janvier—LE VOYAGE EN CHINE. Opéra comique.
Jeudi 18 janvier—Soirée de gala. LE GRAND MOGOL, opérette en 3 actes.
Vendredi 19 janvier—LE GRAND MOGOL, opérette en 3 actes.
Samedi matinée—LA PETITE MARIEE.
Samedi soir, prix populaire — ROGER LA HONTE.
Places de location : à l'Opéra Français, rue Ste-Catherine, chez M. Hardy, rue Notre-Dame et chez M. Sheppard, rue Ste-Catherine ouest.

ALCIBIADE BEIQUE
(*Organiste à Notre-Dame.*)
PROFESSEUR DE MUSIQUE
62 RUE SAINT-DENIS. 35—1a

GEORGES VIOLLETTI
Facteur d'instruments de Musique
17 RUE GOSFORD, MONTREAL
Spécialité : Instruments pour fanfares, harmonies, harpes, etc.
N. B.—M. T. O. Dionne se charge de la manufacture des Mandolines, Guitares, Violons, etc.
203—1an

DANSE ET MAINTIEN—QUEEN'S HALL 2221 rue Ste-Catherine. Des nouvelles classes commenceront de bonne heure dans le mois de Janvier, afin que ceux qui désirent apprendre puissent prendre avantage des leçons qui commencent. Après-midi et soir. Assemblées tous les lundis et samedis. Orchestre complet. A. ROY MACDONALD, jr. Tél 4177 & 4785.

DANSE
Pour les commençant seulement ! La quatrième nouvelle classe de la saison du professeur Durkee, sera ouverte jeudi soir, le 18 janvier, et continuera lundi et jeudi soirs. Ne manquez pas cette opportunité ! Pas de spectateurs ! engagement spécial. 2269 rue Sainte-Catherine. Ouvert l'après-midi et le soir.
4—11 avril

GYMNASE CANADIEN
1511-RUE NOTRE-DAME-1511

Les Classes de Gymnastique, de Callisthénie, d'Escrime et de tir sont maintenant ouvertes.
On peut s'inscrire tous les mercredis et vendredis soir.

Souscription, $10.00 par Année
LE DIRECTEUR
511-RUE NOTRE-DAME-1511

Quartier St-Antoine

La Chambre du Comité de l'Echevin Clendinneng, No 321, rue Saint-Jacques, sera ouverte le jour et la nuit, jusqu'après l'élection.

104-jno

Quartier St-Jacques

Une grande assemblée des électeurs de ce Quartier est convoquée par

M. L'ECHEVIN BRUNET

—POUR—

Mercredi soir, le 17 courant

—AU—

MARCHE ST-JACQUES, RUE ONTARIO

Plusieurs Orateurs distingués adresseront la parole.

M. l'Echevin Desmarteau et ses amis sont invités.

Compagnie Canadienne de Caoutchouc DE MONTREAL

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal, pour l'élection des Directeurs et la transaction générale des affaires, aura lieu au Bureau de la Compagnie, No 333, Rue Saint-Paul, JEUDI, le 25 courant, à DIX heures a.m.

Par ordre,
J. O. GRAVEL, Secrétaire.
Montréal, 12 janvier 1894 104-10

QUARTIER EST

Ouverture du comite de l'echevin J. Perreault, 1515 rue Notre-Dame. Tous les amis sont invites.

SPECIFIQUE ANTIASTHMATIQUE du Dr NEY

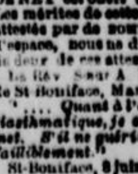

Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catarrhe, du Croup, etc.

Après une expérience de nombre d'années chez une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU Dr NEY est offert au public en toute confiance. Les mérites de cette excellente préparation sont attestés par de nombreux témoignages. Faute d'espace, nous ne donnons que quelques extraits de deux de ces attestations.

La Rev. Sœur A. Boire, de l'Hopital Général de St Boniface, Manitoba, dit :

"..... Quant à l'effet de votre *Spécifique Antiasthmatique, je crois qu'il vaut ce qu'il promet. S'il ne guérit pas toujours, il soulage infailliblement.*"
St-Boniface, 8 juin 1887. Sœur A. Boire.

Le Dr G. Desrosiers écrit, 18 nov. 1890 :
"*J'ai fait usage du SPÉCIFIQUE ANTIASTHMATIQUE DU Dr NEY dans plusieurs cas d'asthme avec très bon succès. J'ai eu un cas particulièrement grave dans la personne d'un vieillard de 71 ans, asthmatique invétéré depuis 12 à 15 ans. Cet homme était tellement mal, qu'il craignait la suffocation. Je lui fis aspirer la fumée du SPECIFIQUE ANTIASTHMATIQUE DU Dr NEY, et aussitôt la respiration reprit son cours régulier. Il y a de cela plusieurs semaines, et, d'après ce que j'en sais, sa santé a été excellente depuis cette époque. Je n'ai donc qu'à me louer de l'usage de cette excellente préparation.*"
St-Félix de Valois, G. DESROSIERS, M. D.

Vendu par tous les pharmaciens en boîtes de 50 cts et de $1.00.
Franco par la malle sur réception du prix.
SEUL PROPRIETAIRE
L. ROBITAILLE, Pharmacien
JOLIETTE, P. Q.

LA MAIRIE

ASSEMBLEE DES CITOYENS A L'HOTEL RIENDEAU

M J. O. VILLENEUVE CHOISI CANDIDAT

D'après un avis public dans les journaux invitant les citoyens à se réunir pour faire le choix d'un candidat canadien-français à la mairie, un grand nombre d'électeurs de chaque quartier de la ville se sont rendus, hier soir, à l'hôtel Riendeau.

M. l'avocat P. E. Lafontaine fut choisi président de l'assemblée. A l'ouverture de la séance, M. F. Corbeille dit qu'il était autorisé par les ouvriers de l'ouest à recommander la candidature d'un Canadien-français, vu que nous avons droit encore cette année aux honneurs de la mairie. Il propose que l'assemblée fasse le choix de son candidat immédiatement. M. L W Proulx et M Voyer, rédacteur du *Monde*, demandent la nomination d'un comité qui serait composé de deux ou trois électeurs de chaque quartier. Les membres de ce comité devront consulter l'opinion publique sur les chances de succès de chaque candidat et présenter un rapport dans une couple de jours.

M. E. Saint-Louis combat cette idée. Il dit que les électeurs ont été invités à se rendre ce soir pour choisir un candidat et qu'ils ne veulent pas s'en retourner avant d'avoir fait ce choix. Il insiste sur la nécessité de choisir un candidat assez populaire pour battre M. McShane.

Les Canadiens français ont toujours été tolérants ; ils ont souvent mis de côté un des leurs pour donner la place à un Anglais ou un Irlandais, mais c'est aujourd'hui leur tour et ils ne doivent pas sacrifier leurs droits.

La discussion se prolongeant, le président déclare que le projet de nommer un comité pour consulter l'opinion publique n'est pas pratique et que sa mise à exécution n'aura aucun résultat, vu la date prochaine de la votation. En conséquence le projet est abandonné.

M. Vallières propose alors, appuyé par M. E Saint-Louis, que M. J O Villeneuve soit choisi candidat à la mairie

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

M. J. O. Villeneuve averti de la chose par téléphone arriva une demi heure après et fut reçu avec beaucoup d'enthousiasme. Il dit qu'il avait entendu parler de la candidature de M. le Dr E. P. Lachapelle, MM. Damien Rolland, Beaugrand, etc., et qu'il était prêt à appuyer aucun candidat français qui serait choisi pour faire la lutte à M. McShane.

M. Villeneuve voulait ne donner sa réponse que demain afin de consulter M Rolland, mais sur les instances de l'assemblée il dit qu'il mettait son sort entre les mains des citoyens de Montréal.

M. Lafontaine, le président, remercia M. Villeneuve de cette décision et lui assura que tout en étant libéral il était fier de lui promettre son appui, et qu'il espérait que la politique serait mise de côté dans cette lutte qui a un véritable caractère national.

M. Villeneuve a reçu, hier soir, bien des félicitations de ses amis.

On dit que l'Association des bouchers s'est prononcée en faveur de la candidature de l'échevin Desmarteau, dans le quartier Saint-Jacques. Il a assisté hier soir au bal que l'association a donné.

THEATRE FRANÇAIS

LE VOYAGE EN CHINE

Enfin, voilà le Théâtre Français qui en arrive à ce que le public canadien demandait de lui, à la bonne et saine représentation.

Il ne demandait rien que de légitime, ce bon public canadien. Nullement habitués aux grivoiseries et aux soulignés parisiens, nous n'étions pas prêts et nous ne le serons jamais, il faut l'espérer, à accepter ce nouveau genre qu'on appelle moderne, mais qui devrait plutôt être qualifié d'indécent, sinon d'immoral.

Si nous avons été dur pour le Théâtre Français, après les quelques premières représentations dont nous avons, par sympathie, pour ceux qui nous venaient de France, pardonné, même un peu trop, la causticité, espérant toujours un changement du bon côté, c'est que le devoir envers la famille, envers la jeunesse, nous le prescrivait. Aucun autre motif que celui-là ne nous a animé.

Aujourd'hui que la tournure des choses est pour le mieux, nous n'avons que des félicitations à adresser à la direction du Théâtre Français. Génée jusqu'ici dans sa surveillance, elle a réussi à éliminer le principal obstacle, et désormais, on le promet, aucune pièce ne sera représentée qui n'aura pas été *revue, corrigée et émondée* par un censeur consciencieux et compétent. C'est tant mieux pour les actionnaires de cette entreprise théâtrale, tant mieux pour les acteurs dont quelques-uns et des meilleurs ont réellement souffert de l'état de choses, tant mieux pour le public canadien.

D'excellentes pièces ont été données depuis quelques jours : "Roger la Honte", la semaine dernière et " Le Voyage en Chine ". Nous avons eu le plaisir d'assister, hier soir, à la représentation de ce charmant opéra comique, paroles de Labiche et Delacour, musique de Bazin. Ce que Labiche a fourni au repertoire du théâtre contemporain restera toujours comme modèle de goût, de convenance, de fine peinture ou la charge est si bien ordonnée qu'elle n'est que l'application du *Ridendo Carpe Mores*. Dans le " Voyage en Chine " la composition musicale dénote d'ailleurs la bonne école qui sait si bien faire suivre ses motifs, sans brusques transitions, mais avec ordre, méthode et unité de conception.

L'exécution de la pièce a été un bon succès. Voici la distribution :

Henri de Kernoisan	MM.	Butat
Pomméry		Portalier
Alidor de Rosenville		Bisson
Maurice Féval		Valdy
Bonneteau, Notaire		Giraud
Martial		Berty
Marie	Mmes	de Goyon
Caroline		Hosdez
Berthe		Loys
Un domestique	MM.	Toudic
Un garçon d'hôtel		Baily

M. Giraud est simplement merveilleux dans son rôle de notaire. Ce personnage est à lui, il lui va, il en tire un immense profit. Giraud est un des acteurs pour qui notre public a le plus de sympathie à Montréal. Il en a eu la preuve hier soir par l'accueil qu'il a reçu. M. Portalier a fort bien réussi de son côté et avec M. Bisson et Giraud, il a assuré le joli succès de la soirée.

L'exécution de la partie musicale très acceptable a été relevée d'une manière surprenante par Mlle de Guyon surtout au dernier acte. Sa manière de rendre " Il est parti " mérite d'être signalée. Il faut donner à Mlle de Goyon ce témoignage que quand elle y met du bon vouloir elle sait réussir. Mlle Loys et Mlle Hosdez dans leur rôle respectif ont prêté efficacement leur appui aux premiers.

Qu'on nous serve, à l'avenir, de cette manière. Le bon théâtre est moins difficile à digérer que le mauvais, avec cela qu'il ne fausse pas le goût et le sentiment de la dignité personnelle. Tout le monde y gagnera.

Quartier Est

Hier soir, à la salle Brosseau, rue Bonsecours, a eu lieu une assemblée des électeurs du quartier Est. Cette assemblée, convoquée par l'Association municipale des citoyens, avait pour but de recevoir les noms des candidats qui devaient ensuite être soumis à l'association. M. Carmel présidait et il y avait près de 300 électeurs.

Les noms de MM. Jérémie Perreault et Beausoleil furent soumis à l'assemblée par leurs amis respectifs, pour le bulletin No 1. La discussion fut des plus animées.

Les amis de M. Beausoleil proposèrent qu'un vote fut pris sur les deux candidats. Le président, appuyé par les partisans de M. Perreault, fit remarquer qu'il ne croyait pas avoir le droit de demander le vote, vu que le but de l'assemblée n'était pas de choisir un candidat, mais de recevoir des noms qui seraient ensuite soumis à l'association municipale des citoyens.

Toujours à la demande de M. Beausoleil, le vote fut pris sur cette objection du président, qui reçut l'appui des deux tiers de l'assemblée. En conséquence, il ne fut fait aucun choix.

C'est un premier échec pour M. Beausoleil qui croyait pourtant bien être en majorité dans l'assemblée. La déception de ses amis était manifeste.

COURRIER D'OTTAWA

Saisie de gants

Ottawa, 16—Le contrôleur Wallace a reçu avis qu'une grande saisie de gants avait été faite à Montréal, pour faux estimés.

Compagnie New Glasgow Iron, Coal and Railway

—MM. John F. Stacis, député de Halifax, et Graham Fraser, de New-Glasgow (N.-E.) directeur-gérant de la compagnie "New-Glasgow Iron, Coal and Railway," dont M. Stacis est le président, sont en ville. On dit que leur visite a pour but de faire au gouvernement des représentations au sujet des changements dans le tarif qui pourraient affecter les intérêts de cette compagnie, et de donner au comité du tarif leurs idées au sujet des droits sur le fer. La dite compagnie, dont le capital est d'un million de piastres, possède de vastes terrains miniers dans la Nouvelle-Ecosse. Ses hauts fourneaux, à Ferrona, fournissent cent tonnes de fer par jour.

L'ouverture des Chambres

—L'honorable Peter White, l'Orateur de la Chambre des Communes, est arrivé en cette ville. Il dit qu'il n'a aucune connaissance officielle concernant l'ouverture des Chambres, mais il croit qu'elle aura lieu vers la première semaine de mars.

Immigration

—M. P. Doyle, agent d'immigration de Québec, est arrivé en cette ville et il dit que le courant de l'immigration s'est accentué cette année d'une manière favorable. Quant à l'intention manifestée par les Américains, de visiter les immigrants dans les ports canadiens, M Doyle dit que c'est une simple affaire de formalité.

Club de femmes

—Un conseil local du conseil national des femmes du Canada a été choisi, aujourd'hui, à Ottawa, à une grande assemblée tenue à l'hôtel sous la présidence de lady Aberdeen. Lady Ritchie a été élue présidente. Lady Thompson, madame Taschereau, madame Guoynne, madame R W. Scott et madame E. H. Bronson ont été faites vice-présidentes. Mesdames Pitton et E. Griffin ont été choisies comme secrétaires.

Home Rule

A une assemblée des *Home Rulers* une somme de $500 a été souscrite pour la cause défendue par le *Great old man*.

A TRAVERS LE CANADA

Suicide

Halifax, 16—Un jeune homme du nom de Street, habitant à quelques milles de Newcastle, Miramichi, s'est suicidé en se coupant la gorge.

Avant de s'égorger il avait mis le feu à son étable et à sa résidence.

La dynamite

Sainte-Catherine, Ont., 16—On a trouvé hier soir une cartouche de dynamite sous la scène du théâtre de cette ville. On a appris que cette cartouche avait été placée en cet endroit il y a quelques mois.

Protonotaire apostolique

Québec, 16—M. l'abbé Laflamme, recteur de l'Université Laval, autrefois président de la Société Royale du Canada, vient d'être fait protonotaire apostolique. M. l'abbé Laflamme a déjà refusé un siège épiscopal pour se livrer entièrement à ses études scientifiques.

Ecole d'horticulture

Halifax, 16—Une école d'horticulture vient d'être fondée au collège Acadia, de Wolfville, N. E.

Vingt élèves réguliers se sont enrôlés.

La reine d'Hawaï

Vancouver, 16—La reine Lilinokalani de Hawaï fait des tentatives pour s'assurer un corps de troupes composé de citoyens de la Colombie Anglaise pour l'aider à reconquérir son trône. Ce corps sera recruté à Vancouver et se composera de 150 hommes choisis parmi les plus robustes, L'argent nécessaire sera fourni par les royalistes de l'île de Hawaï qui regrettent la chute de la royauté.

Le " Stanley "

Charlottetown, I. P. E., 16—Tout le monde était anxieux ici d'apprendre des nouvelles du bâtiment " Stanley." Une dépêche a été reçue ici, hier, annonçant que ce vaisseau était retenu dans les glaces à cinq lieues du phare de Pictou Ce vaisseau est parti depuis vendredi matin.

Une nomination

Kingston, 16—Harry L Wilson, M A, de l'Université Queen, a été nommé professeur de latin à l'Université John Hopkins, Baltimore, où il réside depuis le mois d'octobre dernier,

King libéré

Kingston, 16—Barney King a été disculpé de l'accusation d'avoir coopérer au meurtre commis à Napanee. Dawson, à la requête de son avocat, a été renvoyé en prison, afin de permettre d'étudier sa cause, pour ensuite le rendre à la liberté.

Un bonus

Winnipeg, 16—A une assemblée spéciale du conseil de la cité, on a décidé de demander à la Législature d'accorder au peuple la permission de donner un bonus de $100,000 pour les améliorations des rapides Saint-André.

Tué par un arbre

Norval, Ont., 16—M. W. McLaughlin a été frappé par un arbre qu'il voulait abattre et a été tué instantanément. Le défunt était universellement estimé dans la localité.

Chemin de fer et navigation

Collingwood, Ont., 16—Une députation nommée par le conseil de ville et composée du maire Gallany, de MM. R. Nettleton, E Stewart et F. McGeberg, ingénieurs civils, rencontrera le conseil de ville de Toronto pour discuter les meilleurs moyens à prendre pour promouvoir les intérêts de la nouvelle compagnie de chemin de fer et de navigation de cette ville.

Résignation

Toronto, 16—Il est rumeur que l'ingénieur de la cité donnera demain matin sa résignation parce que le conseil lui a diminué son salaire de $1000.

Amerique du Sud

L'amiral de Gama

Rio de Janeiro, 16—Un journaliste a eu aujourd'hui une entrevue avec l'amiral de Gama, à bord de l' " Amirante Tamandare." " Notre politique, a dit l'amiral, est d'attendre l'arrivée de secours. Nous n'avons pas assez d'hommes pour nous nous emparer du pays. Cependant, nous avons fait un assez grand nombre de prisonniers qui se sont mis dans nos rangs. Nous sommes en état de soutenir une lutte durant deux mois. Nous ne savons où se trouve à présent l'amiral Mello. En partant de Rio de Janeiro, il s'est dirigé vers le sud pour organiser des secours. Si nous nous emparons du " Nictheroy," nous gagnerons sûrement. Nous nous battons pour obtenir un plébiscite, afin que le peuple puisse dire librement quelle forme de gouvernement il désire."

Arrivé à temps

Montevideo, 16—Une dépêche de Rio-de-Janeiro dit que le croiseur des insurgés " Aquidaban ", à bord duquel se trouve l'amiral Mello et qui était parti dans le sud, est revenu à Rio-de-Janeiro. Il est rentré dans la baie à cinq heures du matin Il s'est arrêté à peu près pendant une minute entre les forts Santa Cruz et Lage qu'il a bombardés. Quand l'artillerie des forts a répondu, " l'Aquidaban " se trouvait fort en avant dans la baie et le seul coup de canon qu'on a tiré ne l'a pas atteint.

Accident de chemin de fer

La Havane, 16—Une dépêche de la Havane annonce qu'un effroyable accident de chemin de fer a eu lieu sur la ligne de Timina Matanzae, à huit milles de Cumanayagua, dans la province de Matanzas.

Un train de voyageurs, lancé à toute vitesse, a heurté une vache qui s'était égarée sur la voie. Le choc a été si violent, dit la dépêche, qu'un wagon a été projeté à deux mètres de distance de la voie. La locomotive a déraillé et la plupart des wagons se sont empilés les uns sur les autres. Un train de secours a été expédié aussitôt que possible sur le lieu de la catastrophe. Seize personnes ont été tuées sur le coup et neuf autres ont été très grièvement blessées.

CHEZ LES AMERICAINS

Incendiaire de 80 ans

New-Fairfield, 16—John Peck, un octogénaire, a été arrêté pour avoir incendié probablement pour frauder une compagnie d'assurance, une maison dans laquelle il vivait depuis longtemps. Les charges les plus graves pèsent sur le prisonnier.

Suicide dramatique

New-York, 16—Un marchand de fruits italien, Antonio Grinelli, demeurant au cinquième étage du No 143 Thompson street, a avalé, vers trois heures et demie du matin, une quantité d'arseniate de cuivre, s'est tiré un coup de revolver dans la tempe et a sauté par une des fenêtres de son logement. Inutile d'ajouter qu'il était mort quand on l'a relevé, On dit que ce sont des désagréments de ménage qui ont poussé Grinelli au suicide.

Incendie considérable

Harrisville, 16—L'importante filature de M. William Pinkham a été totalement détruite par le feu. Des centaines d'ouvriers se trouvent inopinément sans ouvrage et les pertes s'élèvent à $445,000.

Un fratricide

New-York, 16—On vient de commencer devant la cour d'assises, présidée par le juge Bowery, le procès d'un nommé Hurly, poursuivi pour avoir tué son frère Jeremiah à coups de barre de fer sur la tête, au mois d'août dernier, dans Willis avenue

Etats-Unis et Hawaï

Washington, 16—Parmi les résolutions pendantes au sénat au sujet de la question d'Hawaï se trouve la suivante, qui a été présentée par M. Turpie, membre du comité des affaires étrangères :

Résolu, que des faits et des documents qui nous ont été soumis par le pouvoir exécutif et des renseignements recueillis d'autres sources, il résulte qu'il n'est ni sage, ni opportun, ni conforme au caractère et à la dignité des Etats-Unis d'examiner davantage en ce moment soit le traité, soit le projet d'annexion du territoire hawaïen aux Etats-Unis ; que le gouvernement provisoire de ces îles ayant été dûment reconnu, les plus hauts intérêts internationaux exigent qu'il suive sa propre politique. Une intervention étrangère dans les affaires politiques de ces îles sera considérée comme un acte d'inimitié envers le gouvernement des Etats-Unis.

Drame à l'école

Washington, 16—Un drame poignant s'est déroulé pendant la matinée dans une école publique de Washington située au coin de la 12e rue et de E street, au moment où les écoliers entraient en classe.

Un enfant de sept ans, Grover Hammer, a brandi un revolver de gros calibre qu'il avait apporté de chez lui, à l'insu de ses parents. Il a dit en riant à quelques-uns de ses camarades qu'il se proposait de tuer quelqu'un. Puis se plaçant le canon du revolver à la tempe, il s'est brûlé la cervelle.

Il s'est est suivi une panique dans l'école, et la plupart des enfants se sont sauvés dans la rue en poussant des cris de terreur. Aucun cependant n'a été blessé dans la panique. Mais il a fallu plus d'une heure pour faire rentrer les écoliers et rétablir l'ordre parmi eux.

Terrible catastrophe

New-Jersey, 16—Un terrible accident, dans lequel de nombreuses personnes ont été tuées ou très grièvement blessées, s'est produit vers huit heures et demie du matin, sur la ligne du Delaware, Lakawanna and Western Railroad, à l'entrée du pont tournant de la rivière Hakensack, situé à un demi mille environ du faubour de Jersey City, connu sous le nom de Marion.

Cet accident, qui coûtera la vie peut-être à plus de vingt personnes, a été causé par le brouillard et par l'insuffisance du service des signaux. Un train, appelé l'express de Dover, et bondé de voyageurs venant de Short Hills, de Millburn et de Newark, venait de ralentir sa marche et de s'arrêter à l'entrée du pont, le mécanicien, avant de s'y engager, voulant s'assurer qu'il était fermé.

Le brouillard était si épais, à ce moment, qu'il était absolument impossible d'apercevoir les signaux du pont. Dès que le train s'est arrêté, un serre-freins a été envoyé en arrière à la rencontre d'un autre train de voyageurs, le train de banlieue de South Orange, pour lui signaler de s'arrêter et éviter ainsi la collision. Mais le serre-freins venait à peine de partir, qu'il entendait le train de South Orange arriver à toute vapeur. Il était trop tard pour prévenir la catastrophe, et le serre-freins, retournant sur ses pas, a crié aux voyageurs qui se trouvaient dans les derniers wagons de l'express de Dover, de se sauver. Mais, au même moment le train de South Orange marchant, en dépit du brouillards, avec une vitesse de vingt milles à l'heure, heurtait l'express de Dover.

Le choc a été épouvantable. Les deux derniers wagons de l'express de Dover ont été littéralement mis en pièces, et presque tous les voyageurs qui s'y trouvaient ont été tués ou affreusement blessés, Le mécanicien du train de South Orange, David Hoffman, qui a commis une grave imprudence en employant une si grande vitesse, par le brouillard qu'il faisait, a sauté sur la voie, au moment même du choc, et a été grièvement blessé, tandis que le chauffeur, Irving Metz, qui est resté bravement à son poste, n'a eu que des blessures insignifiantes. Les voyageurs qui se trouvaient dans le train de South Orange, et ceux qui étaient dans les premiers wagons du train de Dover, ont ressenti une forte secousse et ont été précipités au bas des banquettes ; mais aucun d'eux n'a été sérieusement blessé.

Dès qu'ils se sont rendu compte de ce qui venait d'arriver, les employés et les voyageurs des deux trains, qui n'avaient pas eu de mal, se sont précipités au secours des mourants et des blessés. La plupart de ceux-ci avaient été projetés des deux côtés de la voie, et quelques-uns seulement se trouvaient pris sous les décombres des deux wagons démolis. Les mourants et les blessés faisaient entendre des cris déchirants ; et il était impossible de les soulager, car on n'avait rien de ce qu'il fallait pour cela, et il ne se trouvait justement qu'un seul médecin parmi les voyageurs des deux trains.

Des secours ont été mandés immédiatement par télégraphe à Hoboken et à Jersey City ; mais le premier train de secours, par suite du brouillard, n'a pu se rendre que fort lentement sur le lieu de la catastrophe. Pendant ce temps la nouvelle de l'accident se répandait dans tout Hoboken et Jersey City et y causait une véritable consternation, car on exagérait la gravité du désastre. Au premier moment, le bruit s'est répandu à Jersey City et même à New-York que le nombre des tués était de cent

Une dizaine de personnes, en réalité, ont été tuées sur le coup ; mais plusieurs autres sont mortes depuis de leurs blessures. Parmi les tués et les blessés se trouvent plusieurs négociants très connus qui venaient à New-York. Au nombre des blessés on cite notamment M. Washington Irving, le petit fils du célèbre historien américain. Les morts et les blessés ont été transportés aussitôt que possible à Hoboken. Parmi les blessés, qui ont été répartis entre deux hôpitaux de cette dernière localité, plusieurs sont dans un état très critique, et il est probable que le nombre des morts atteindra le nombre de vingt.

Quartier Saint-Jacques

L'échevin Desmarteau a ouvert, chez M Fred Lapointe, marchand de meubles, No 1551 rue Sainte-Catherine, une salle de comité, pour commencer l'organisation de son élection dans le quartier Saint-Jacques.

Jeudi soir, le 18 courant, il convoque ses électeurs au marché Saint-Jacques, où il rendra compte de sa conduite comme échevin. 107-2

Si vous vous décidez d'acheter de la salsepareille de Hood, persuadez vous bien que ce n'en est pas d'autre. Soyez certain d'avoir la salsepareille de Hood, qui possède un pouvoir particulier de guérison.

Les pilules de Hood guérissent les maladies du foie, l'excès de bile, la jaunisse, l'indigestion et le mal de tête. 6

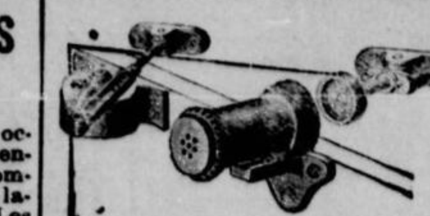

Ressorts de Portes
(ECLIPSE)
FERMANT LES PORTES SANS BRUIT

BOURRELETS de PORTES
En Caoutchouc ou en Feutre à l'épreuve du froid

PATINS! PATINS!
Crystal Racing, Hockey et Spring
RASOIRS "SURVEYER"
TRES BONS CANIFS
Couteaux de Table, Couteaux à dépecer
ETC., ETC., ETC.
Chez L. J. A. SURVEYER
No 6, RUE ST-LAURENT

Exigeons de tous les candidats qu'ils appuient un Canadien-français pour la mairie. Ceux qui ne sont pas prêts à sanctionner cet arrangement manquent de la qualité essentielle à tout homme public : l'esprit de justice.

Nouvelles d'Europe

Nouveau cardinal

Rome, 16—L'évêque d'Autun sera nommé cardinal au consistoire qui se tiendra au mois de février.

Crise détournée

Bruxelles, 16—La crise ministérielle qui menaçait de se produire par suite de l'attitude d'une partie des représentants de la droite qui refusaient de soutenir le programme du cabinet sur la revision de la constitution a été détournée. Dans une réunion de tous les groupes de la droite, il a été décédé d'appuyer la proposition du premier ministre, M. Beernaert, d'accorder la représentation proportionnelle à la chambre. On dit que M. Beernaert retirera immédiatement sa démission qu'il avait présentée dernièrement au roi Léopold.

Forte amende

Paris, 16—Le tribunal de commerce a condamné MM. Bonneau, Gantier et Donon, directeurs et administrateurs de la Société des dépôts, à payer 6 millions de francs à M. Bonneau, liquidateur de cette compagnie.

L'anarchiste Vaillant

Paris, 16—On pense que Vaillant sera exécuté le 15 février si son pourvoi en cassation est rejeté.

On dit que Vaillant ne tient point à ce que sa fille soit confiée à la duchesse d'Uzès qui a offert de se charger de son éducation ; il préfère qu'elle soit élevée par l'un de ses amis, un ébéniste nommé Haytz. Vaillant, néanmoins, ne s'oppose pas à ce que sa fille soit aidée dans la vie par la duchesse d'Uzès.

Parlement français

Paris, 16—La chambre des députés a repris ses séances. M. Dupuy, président de l'assemblée, a prononcé le discours d'ouverture. Il a appelé l'attention de ses collègues sur la nécessité d'écouter attentivement les orateurs et de s'abstenir de toute interruption.

Il leur a aussi recommandé de laisser les couloirs absorber un peu moins de leur activité.

Après ce discours, M. Burdeau, ministre des finances, a présenté un projet de loi sur la conversion de la rente quatre et demi pour cent en rente trois et demi pour cent.

Le ministre des finances, M. Burdeau, estime que la conversion de la rente quatre et demi pour cent en rente trois et demi pour cent produira un bénéfice de 68 millions pour le gouvernement ; il demande que le projet de loi sur la conversion de la rente soit renvoyé à la commission du budget.

Plusieurs députés demandent qu'une commission spéciale soit nommée pour étudier ce projet, mais la proposition de M. Burdeau est acceptée par un vote de 340 voix contre 144. La commission du budget s'est réunie plus tard, elle a adopté à l'unanimité un rapport favorable au projet du ministre des finances.

L'anarchiste Reclus

Bruxelles, 16—M. Elisée Reclus, le géographe anarchiste à qui les étudiants de l'université ont envoyé une adresse flatteuse, viendra à Bruxelles donner une série de conférences en dehors de l'université. On est convaincu ici que son voyage causera des désordres. Le gouvernement, dit-on, interviendra pour empêcher les socialistes de prendre part à toute démonstration en l'honneur d'Elisée Reclus.

Triple suicide

Paris, 16—Un triple suicide vient de causer une vive émotion dans la capitale. M. Caubet, frère de l'ancien chef de la police municipale, s'est suicidé chez lui avec sa femme et sa fille. Les trois malheureux, après avoir absorbé du laudanum ont allumé deux réchauds et sont morts asphyxiés dans l'appartement qu'ils occupaient rue des Martyrs.

Le général Gourko

Varsovie, 16—Le général Gourko, gouverneur de la province de Varsovie, qui est malade depuis très longtemps est mourant.

Personnel

—Le R. P. Alphonse Daignault, ancien zouave, jésuite et missionnaire en Afrique, est retourné, hier, à ses missions.

—L'honorable M. et Madame Nantel sont partis, hier, pour Saint-Jérôme.

—M. Thomas Gauthier, de Missoula, Montana, est en route pour le Manitoba.

—Sont descendus au Richelieu : Rév L A Casgrain, Fall River, Mass ; Rév T Quinn, Drummondville ; E Beauchemin, Pierreville ; Harry H Hill, New-York ; Wm Crosby et femme, Toronto ; Chs N Horns, Schuykweil, N Y.

YOUNG & SMYLIE'S
Pure Spanish
"ACME" Licorice Pellets
STICK LICORICE.

MALADIES D'ESTOMAC
DYSPEPSIES, GASTRALGIES
Une commission nommée par l'Académie de Médecine de Paris, pour étudier les effets du Charbon de Belloc, a constaté que les Maux d'estomac, Dyspepsies, Gastralgies, Digestions [illegible] douloureuses [illegible] Renvois, etc. [illegible] quelques jours d'usage de ce médicament, soit en Poudre, soit en Pastilles. D'ordinaire le bien-être se fait sentir dès les premières doses ; l'appétit revient et la constipation si habituelle dans ces maladies disparaît. Les propriétés antiseptiques du Charbon de Belloc ont un des moyens les plus sûrs et les plus inoffensifs à opposer aux maladies infectieuses, telles que la Dysenterie, la Diarrhée, la Cholérine, la [illegible]. Le Charbon de Belloc est employé soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies.
Chaque flacon de Poudre et chaque boîte de Pastilles doivent porter la signature et le cachet de Dr Belloc
En vente dans [illegible] pharmacies — Prix [illegible] Pastilles [illegible]

4 PREMIERS PRIX
—A—
L'Exposition Provinciale de Québec
POUR
Imprimerie et Reliure
DE
Eusèbe Senécal & Fils
20 RUE ST-VINCENT
MONTRÉAL

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrages, tels que
Affiches pour Sociétés d'Agriculture
EXPOSITIONS, etc.
Livres,
Journaux,
Revues périodiques,
Pamphlets,
Musique,
Prospectus,
Circulaires,
Blancs d'Assurances,
Petites affiches,
Blancs de Banque,
Blancs de Cour,
Blancs de Reçus,
Factums,
Placards, etc.
Billets de chargement,
Catalogues d'affaires,
Cartes de visite,
Lettres funéraires.

RELIURE
Livres Blancs pour le commerce et les banques, reliure de luxe, faits à ordre, Réglage, Numérotage, Perforage, etc.
Le tout exécuté avec élégance et promptitude
A DES PRIX TRÈS RÉDUITS
AUSSI : Un assortiment considérable
D'ETIQUETTES
communes et de goût pour bouteilles.
Les commandes de la campagne recevront une attention immédiate, et les ouvrages seront expédiés par les voies les plus sûres et les plus économiques.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.
Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE
PRÉPARÉ PAR
Mr CHEVRIER
Pharmacien de 1re Classe, à Paris
possède à la fois les principes actifs de l'HUILE de FOIE de MORUE et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'HUILE de FOIE de MORUE, est souverain CONTRE : la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANEMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE et toutes les MALADIES DE POITRINE.
EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER

LINIMENT GÉNEAU
35 ANS DE SUCCÈS

MARQUE DE FABRIQUE
Seul Topique remplaçant le Feu sans douleur ni chûte du poil. — Guérison rapide et sûre des Boiteries, Foulures, Ecarts, Molettes, Vessigons Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc.
Phie GÉNEAU, 275, rue St-Honoré, Paris

MANQUE DE FORCES
ANÉMIE CHLOROSE
LE FER BRAVAIS
Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Économie sans occasionner de troubles. Il reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.
Se Défier des Imitations et Contrefaçons.
Exiger la signature R. BRAVAIS imprimée en rouge
DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES.
Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare.

PARFUMERIE EXOTIQUE
35, rue du 4 Septembre, 35
PARIS
ANTI-BOLBOS
Fait disparaître les petits Points noirs du nez, du front et du menton.
PATE DES PRÉLATS
[illegible]
FLEUR DE PÊCHE
Poudre de riz spéciale qui donne au teint une Blancheur naturelle et saine.
Dépositaires à Montréal : LAVIOLETTE & NELSON

CORIZA-NEVRALGIES-MIGRAINE
guérison immédiate par la
NASALINE GLAIZE
20 ans de succès
[illegible] LAVIOLETTE & NELSON

Viennent de paraitre

DISCOURS
DE
Sir Geo. Cartier, Baronnet

ACCOMPAGNÉS DE NOTICES
Par JOSEPH TASSÉ

EUSEBE SENÉCAL & FILS, Éditeurs

Vol. in-8°, grand format, imprimé en caractères neufs, sur papier de luxe, formant 814 pages, avec portrait en taille douce de Sir GEORGES ET. CARTIER, deux tables des matières, cartonnage en toile gaufrée, avec armes et devises en or sur plat.

PRIX DU VOLUME : $4.00

1. La responsabilité ministérielle.—Discours prononcé le 24 septembre 1844 à Saint-Denis.
2. Le chemin de fer Montréal et Portland.—Discours prononcé le 10 août 1846, à Montréal.
3. Circulaire aux électeurs de Verchères, 10 avril 1848.
4. Le chemin de fer du Saint-Laurent et de l'Atlantique.—Discours prononcé le 15 février 1849, à l'Assemblée Législative.
5. Le chemin de fer Montréal et Portland.—Discours prononcé le 31 juillet 1849, à Montréal.
6. Protestation contre l'annexion du Canada aux Etats-unis, le 15 octobre 1849.
7. L'exposition universelle de Londres.—Discours prononcé le 26 mars 1850, à Montréal.
8. La tenure seigneuriale.—Discours prononcé le 25 juin 1850, à l'Assemblée Législative.
9. L'augmentation de la représentation.—Discours prononcé le 28 juin 1850, à l'Assemblée Législative.
10. Le ministère de 1852.—Discours prononcé le 22 septembre 1852, à l'Assemblée Législative.
11. La tenure seigneuriale.—Discours prononcé le 29 mars 1853, à l'Assemblée Législative.
12. Le conseil législatif.—Discours prononcé le 27 mai 1853, à l'Assemblée Législative.
13. La chute du ministère Hincks-Morin—Discours prononcé le 20 juin 1854, à l'Assemblée Législative.
14. La coalition de 1854, la sécularisation des réserves du clergé et le Grand-Tronc.—Discours prononcé le 20 septembre 1854, à l'Assemblée Législative.
15. Les jours fériés—Discours prononcé le 27 octobre 1854, à l'Assemblée Législative.
16. L'indemnité des députés.—Discours prononcé le 27 novembre 1854, à l'Assemblée Législative.
17. L'élection de Verchères.—Discours prononcé le 14 février 1855, à Verchères.
18. L'instruction publique dans le Bas-Canada et le commerce avec les Etats-Unis.—Discours prononcé le 20 février 1856, à l'Assemblée Législative.
19. Le numéraire provincial.—Discours prononcé le 26 mars 1856, à l'Assemblée Législative.
20. L'indépendance des députés.—Discours prononcé le 31 mars 1856, à l'Assemblée Législative.
21. L'instruction supérieure dans le Bas-Canada.—Discours prononcé le 1er avril 1856, à l'Assemblée Législative.
23. L'instruction publique.—Discours prononcé le 4 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
24. La responsabilité ministérielle.—Discours prononcé le 5 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
25. Les canaux de Welland et Chambly.—Discours prononcé le 9 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
26. Les écoles communes.—Discours prononcé le 7 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
27. Banquet donné à sir William Logan—Discours prononcé le 12 avril 1856, à Toronto.
28. Les écoles communes.—Discours prononcé le 15 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
29. La formation du ministère Taché-Macdonald.—Discours prononcé le 30 mai 1856, à l'Assemblée Législative.
30. La compagnie du Grand-Tronc.—Discours prononcé le 13 juin 1856, à l'Assemblée Législative.
31. Le choix de la capitale.—Discours prononcé le 17 mars 1857, à l'Assemblée Législative.
32.—Le choix de la capitale.—Discours prononcé le 20 mars 1857, à l'Assemblée Législative.
33. L'organisation judiciaire du Bas-Canada.—Discours prononcé le 17 avril 1857 à l'Assemblée Législative.
34. L'organisation judiciaire du Bas-Canada.—Discours prononcé le 20 avril 1857, à l'Assemblée Législative.
35. La codification des lois.—Discours prononcé le 27 avril 1857, à l'Assemblée Législative.
36. Les élections générales.—Circulaire aux électeurs de Montréal, le 16 décembre 1857.
37. Programme du ministère Macdonald-Cartier.—Discours prononcé le 8 mars 1858, à l'Assemblée Législative.
38. La représentation basée sur la population.—Discours prononcé le 9 juin 1858, à l'Assemblée Législative.
39. Les écoles séparées.—Discours prononcé le 23 juin 1858, à l'Assemblée Législative.
40. La formation du ministère Cartier-Macdonald.—Discours prononcé le 7 août 1858, à l'Assemblée Législative.
41. La confédération des provinces.—Dépêche au gouvernement impérial, le 23 octobre 1858.
42. Le chemin de fer Intercolonial.—Dépêche au gouvernement impérial, le 13 novembre 1858.
43. Le choix d'Ottawa comme capitale.—Discours prononcé le 2 février 1859, à l'Assemblée Législative.
44. Le ministère Cartier-Macdonald—Discours prononcé le 8 février 1859, à l'Assemblée Législative.
45. M. Georges Brown et le comité des comptes publics.—Discours prononcé le 18 février 1859, à l'Assemblée Législative.
46. Les frais des jurés.—Discours prononcé le 29 mars 1859, à l'Assemblée Législative.
47. Le Canada et les Etats-Unis.—Discours prononcé le 4 avril 1859, à l'Assemblée Législative.
48. L'abolition de la tenure seigneuriale.—Discours prononcé le 8 avril 1859, à l'Assemblée Législative.
49. Le pouvoir temporel du pape.—Discours prononcé le 4 mars 1860, à l'Université Laval de Québec.
50. L'affaire Fellowes.—Discours prononcé le 5 mars 1860, à l'Assemblée Législative
51. Le service des steamers océaniques—Discours prononcé le 6 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
52. Les municipalités du Bas-Canada.—Discours prononcé le 6 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
53. L'intérêt de l'argent.—Discours prononcé le 12 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
54. La loi des hypothèques.—Discours prononcé le 16 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
55. L'administration de la justice dans le Bas-Canada.—Discours prononcé le 20 mars 1860, à l'Assemblée Législative
56. La représentation de Montréal.—Discours prononcé le 27 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
57. Un point de pratique parlementaire.—Discours prononcé le 12 avril 1860, à l'Assemblée Législative.
58. La représentation de Montréal.—Discours prononcé le 13 avril 1860, à l'Assemblée Législative.
59. L'élection de Québec.—Discours prononcé le 16 avril 1860, à l'Assemblée Législative
60. L'Habeas Corpus.—Discours prononcé le 24 avril 1860, à l'Assemblée Législative.
61. Lord Elgin—Discours prononcé le 2 mai 1860, à l'Assemblée Législative.
62. Le creusement du lac Saint-Pierre.—Discours prononcé le 11 mai 1860, à l'Assemblée Législative.
63. Les bureaux d'enregistrement.—Discours prononcé le 16 mai 1860, à l'Assemblée Législative.
64. Clôture des exercices scolaires.—Discours prononcé le 10 juin, au collège de Montréal.
65. La représentation basée sur la population.—Discours prononcé le 21 mars 1861, à l'Assemblée Législative.
66. La visite du prince de Galles.—Discours prononcé le 22 mars 1861, à l'Assemblé Législative
67. La double majorité.—Discours prononcé le 22 mars 1861, à l'Assemblée Législative.
68. La représentation basée sur la population.—Discours prononcé le 5 avril 1861, à l'Assemblée Législative.
69. La Compagnie du Grand Tronc.—Discours prononcé le 2 mai 1861, à l'Assemblée Législative.
70. Nomination de M. Turcotte comme Orateur.—Discours prononcé le 20 mars 1862, à l'Assemblée Législative.
71. Explications ministérielles.—Discours prononcé le 26 mars 1862, à l'Assemblée Législative.
72. La représentation basée sur la population—Discours prononcé le 28 mars 1862, à l'Assemblée Législative.
73. Une question personnelle.—Discours prononcé le 9 avril 1862, à l'Assemblée Législative.
74. L'immigration et la colonisation.—Discours prononcé le 28 avril 1862, à l'Assemblée Législative.
75. La chute du ministère Cartier-Macdonald.—Discours prononcé le 22 mai 1862, à l'Assemblée Législative.
76. Le ministère Macdonald-Sicotte.—Discours prononcé le 26 mai 1862, à l'Assemblée Législative.
77. Aux électeurs de Montréal-Est.—Discours prononcé le 27 décembre 1862, à Montréal.
78. Le ministère Macdonald-Sicotte.—Discours prononcé le 17 février 1863, à l'Assemblée législative.
79. L'enregistrement des hypothèques.—Discours prononcé le 20 avril 1863, à l'Assemblée Législative.
80. Vote de non-confiance contre le ministère Macdonald-Sicotte.—Discours prononcé le 11 mai 1863, à l'Assemblée Législative.
81. Aux électeurs de Montréal-Est.—Discours prononcé le 16 juin 1863, à Montréal.
82. Aux électeurs de Welland.—Discours prononcé le 3 août 1863, à Welland.
83. La trahison de M. O'Halloran.—Discours prononcé le 25 février 1864, à l'Assemblée Législative.
84. La mort de sir Louis-Hypolite Lafontaine.—Discours prononcé le 26 février 1864, à l'Assemblée Législative.
85. Le ministère Macdonald-Dorion.—Discours prononcé le 29 février 1864, à l'Assemblée Législative.
86. Aux électeurs de Montréal-Est.—Discours prononcé le 12 avril 1864, à Montréal.
87. La chute du ministère Taché-Macdonald.—Discours prononcé le 14 juin 1864, à l'Assemblée Législative.
88. La confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord.—Discours prononcé le 8 septembre 1864, à Charlottetown.
98. La confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord.—Discours prononcé le 12 septembre 1864, à Halifax.
90. Banquet offert aux délégués de la conférence de Québec.—Discours prononcé le 29 octobre 1864, à Montréal.
91. Projet de confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord.—Discours prononcés du 7 février 1865 au 13 mars 1865, à l'Assemblée Législative.
92. Projet de confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord.—Discours prononcé le 14 avril 1865, à Halifax.
93. Banquet de la Fishmonger's Worshipful Company.—Discours prononcé le 26 avril 1865, à Londres.
94. La mission des délégués canadiens en Angleterre.—Discours prononcé le 15 avril 1865, à l'Assemblée Législative.
95. Banquet offert à l'honorable M. Cartier par les citoyens d'Ottawa.—Discours prononcé le 17 octobre 1865, à Ottawa.
96. Banquet donné à l'honorable Thomas D'Arcy McGee par les citoyens de Montréal.—Discours prononcé le 15 novembre 1865, à Montréal.
97. Banquet offert a l'honorable J.-A. Macdonald par le barreau de Toronto.—Discours prononcé le 8 février 1866, à Toronto.
98. Monsieur l'abbé Granet, supérieur des Sulpiciens en Canada.—Eloge funèbre prononcé le 14 février 1866, à Montréal.
99. La confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord.—Discours prononcé le 1er mars 1866, à Cornwall.
100. La visite du gouverneur-général au séminaire de Montréal.—Discours prononcé le 16 avril 1866, à Montréal.
101. Le code de procédure civile du Bas-Canada.—Discours prononcé le 26 juin 1866, à l'Assemblée Législative.
102. Les Institutions provinciales.—Discours prononcé le 13 juillet 1866, à l'Assemblée Législative.
103. Banquet donné à Sa Grandeur Mgr Charles LaRocque.—Discours prononcé le 29 juillet 1866, à Saint-Jean.
104. Banquet offert à l'honorable M. John A. Macdonald, par les citoyens de Kingston.—Discours prononcé le 6 septembre 1866, à Kingston.
105. Banquet offert à l'honorable M. Cartier par les citoyens de Montréal.—Discours prononcé le 30 octobre 1866.
106. Banquet offert a lord Monck.—Discours prononcé le 30 janvier 1867, à Portsmouth.
107. Réception de l'honorable M. Cartier au retour de sa mission a Londres.—Discours prononcé le 17 mai 1867, à Saint-Hyacinthe.
108. Réponse a une adresse des citoyens de Montréal.—Discours prononcé le 17 mai 1867, à Montréal.
109. Réponse a une adresse de bienvenue des citoyens de Québec.—Lettre du 21 mai 1867.
110. Banquet offert à l'Honorable M. Galt.—Discours prononcé le 22 mai 1867, à Lennoxville.
111. Aux citoyens d'Ottawa.—Discours prononcé le 25 mai 1867, à Ottawa.
112. Aux électeurs de Montréal-Est.—Discours prononcé le 29 août 1867, à Montréal.
113. L'abolition du double mandat—Discours prononcé le 20 novembre 1867, à la Chambre des Communes.
114. L'acquisition de la terre de Rupert et des territoires du nord-ouest—Discours prononcé le 6 décembre 1867, à la Chambre des Communes.
115. L'administration de la justice dans la province de Québec—Discours prononcé le 30 mars 1868, à la Chambre des Communes.
116. Le bill de la milice—Discours prononcé le 31 mars 1868, à la Chambre des Communes.
117 Le nombre des ministres fédéraux.—Discours prononcé le 3 avril 1868, à la Chambre des Communes.
118—L'assassinat de l'honorable Thomas D'Arcy McGee—Discours prononcé le 7 avril 1868, à la Chambre des Communes.
119. Les fortifications du Canada.—Discours prononcé le 1er mai 1868, à la Chambre des Communes.
120. La fête Saint-Jean-Batiste.—Discours prononcé le 24 juin 1868, à Ottawa.
121. Banquet offert par les propriétaires du Great Western Railway of Canada, a sir Georges Cartier et l'honorable M. McDougall.—Discours prononcé le 2 janvier 1869, à Londres.
122.—L'acquisition des Territoires du Nord-Ouest.—Discours prononcé le 5 avril 1869, à Montréal.
123. Le double mandat.—Discours prononcé le 28 avril 1869, à la Chambre des Communes.
124. Les importations et les exportations.—Discours prononcé le 29 avril 1869, à la Chambre des Communes.
125. Le salaire du Gouverneur-Général.—Discours prononcé le 12 mai 1869, à la Chambre des Communes.
126. L'acquisition des Territoires du Nord-Ouest.—Discours prononcé le 28 mai 1869, à la Chambre des Communes.
127. Le désétablissement de l'église d'Irlande—Discours prononcé le 31 mai 1869, à la Chambre des Communes.
128. Banquet offert a l'honorable John Rose, par les citoyens de Montréal.—Discours prononcé le 28 septembre 1869, à Montréal
129. L'adresse en réponse au discours du trône.—Discours prononcé le 22 novembre 1869, à l'Assemblée Législative.
130. Banquet offert a sir Georges Cartier et a l'honorable M. Langevin, par les négociants de Québec.—Discours prononcé le 23 décembre 1869, à Québec.
131. L'adresse en réponse au discours du Trône.—Discours prononcé le 22 février 1870, à la Chambre des Communes.
132. L'Union douanière avec les Etats-Unis.—Discours prononcé le 16 mars 1870, à la Chambre des Communes.
133. Le chemin de fer Intercolonial.—Discours prononcé le 12 avril 1870, à la Chambre des Communes.
134. Le projet de loi constituant la province du Manitoba.—Discours prononcé le 2 mai 1870, à la Chambre des Communes.
135. Le retrait des troupes anglaises du Canada.—Memorandum en date du 19 mai 1870.
136. La défense des frontières contre l'invasion fénienne.—Discours aux volontaires d'Ottawa et de Carleton, prononcé le 4 juin 1870, à la salle du Music Hall Rink, à Ottawa.
137. L'opportunité d'accorder un subside d'un million de piastres aux chemins de fer de colonisation du Nord de Montréal et du Canada Central.—Discours prononcé le 7 juillet 1870, à Montréal.
138. Réponse a une adresse de bienvenue des citoyens de Rimouski.—Discours prononcé le 7 août 1870, à Rimouski.
139. L'arbitrage et le partage de la dette de l'ancienne province du Canada.—Discours prononcé le 9 mars 1871, à la Chambre des Communes.
140. L'admission de la Colombie Britannique dans la Confédération.—Discours prononcé le 28 mars 1871, à la Chambre des Communes.
141. Réponse a une délégation d'électeurs de Montréal-Est qui lui offraient la candidature.—Discours prononcé le 21 avril 1871, à Montréal.
142. Au camp de Niagara.—Discours prononcé le 17 juin 1871.
143. Au camp militaire de Laprairie.—Discours prononcé le 3 juillet 1871.
144. Déjeuner offert par l'Association de tir.—Discours prononcé le 6 août 1871, à Montréal.
145. Banquet offert a l'honorable M. Langevin par les citoyens de Québec.—Discours prononcé le 7 novembre 1871, à Québec.
146. Banquet offert a l'honorable M. J. H. Pope, par les citoyens de Sherbrooke.—Discours prononcé le 9 novembre 1871, à Sherbrooke.
147. Le chemin de colonisation du nord de Montréal.—Discours prononcé le 5 avril 1872, à Montréal.
148. Le chemin de fer Canadien du Pacifique.—Discours prononcés les 26 avril et 7 mai 1872, à la Chambre des Communes.
149. La loi des écoles du Nouveau-Brunswick.—Discours prononcé le 29 avril 1872, à la Chambre des Communes.
150. Les réclamations du Canada causées par les invasions féniennes.—Discours prononcé le 6 mai 1872, à la Chambre des Communes
151. Le traité de Washington.—Discours prononcé le 15 mai 1872 à la Chambre des Communes.
152. La loi des écoles du Nouveau-Brunswick.—Discours prononcés les 26 et 29 mai 1872, à la Chambre des Communes.
153. Le terminus du chemin de fer du Pacifique.—Discours prononcé le 8 août 1872, devant les électeurs de Montréal-Est.
154. L'élection de 1872.—Discours prononcé en posant sa candidature pour la Chambre des Communes, à Montréal-Est, le 19 août 1872.
155. Aux citoyens d'Ottawa, après sa défaite a Montréal-Est.—Discours prononcé le 16 septembre 1872, à Ottawa.
156. Aux électeurs de Provencher, après son élection comme leur représentant.—Lettre en date du 21 septembre 1872.
157. A l'honorable M Louis Archambault, député du comté de L'Assomption.—Lettre en date du 21 septembre 1872, en réponse à une adresse des électeurs de L'Assomption.
158. Adieux aux citoyens de la Pointe-Lévis, a l'occasion de son départ pour l'Europe.—Discours prononcé le 28 septembre 1872, à Lévis.
159. Adieux aux citoyens de Québec, a l'occasion de son départ pour l'Europe.—Discours prononcé le 28 septembre 1872, à Québec.

AVIS
AUX
Secrétaires - Trésoriers
DES
MUNICIPALITÉS

On trouvera chez les soussignés toutes les formules de

BLANCS DE COUR

en usage et nécessaires aux Secrétaires-Trésoriers des Municipalités, Magistrats de District,

BLANCS

pour Avocats, Notaires, Juges de Paix, Huissiers, etc., etc.

AUSSI : BLANCS DE

ROLE D'ÉVALUATION
ROLE DE PERCEPTION
LISTES
DE
Electeurs Parlementaires
Etc., etc.

EUSÈBE SENÉCAL & FILS
20
RUE ST-VINCENT
MONTRÉAL.

AUX RÉGISTRATEURS

MM. les Régistrateurs trouveront au Bureau des soussignés tous les livres nécessaires, tels que :

REGISTRES,
Index aux Immeubles,
Index aux Noms,
Livres des Adresses,
Blancs de Reçus,
Etc., etc.

Le tout sur beau papier et à BAS PRIX.

EUSÈBE SENÉCAL & FILS
20
RUE ST-VINCENT
MONTRÉAL.

ZOUAVIANA

Etape de Vingt-Cinq Ans
1868-1893
—PAR—
GUSTAVE A. DROLET

Ouvrage imprimé sur papier de luxe, sortant des ateliers de M. E. Senécal et Fils, orné de quatre grandes photogravures,

S. S. PIE IX, S. S. LEON XIII.

Groupes des Zouaves Canadiens et des officier du régiment des Zouaves Pontificaux au camp d'Annibal, 16 Août 1868.
Prix : $1.00 ; par la poste, $1.10.

En vente chez
Cadieux & Dérome
LIBRAIRES
No 1603 Rue Notre-Dame

GUÉRISON CERTAINE
En 12 heures
sans COLIQUES ni NAUSÉES
Sans AUCUNE PURGATION
ni avant ni après
du
VER SOLITAIRE
par les CAPSULES
L. KIRN
à l'extrait éthéré de FOUGÈRE MALE PURE
M. Kirn ne garantit l'efficacité que des Capsules qui portent sa signature
Douze ans de succès dans les hôpitaux
Paris, phie LEGENDRE, 145, rue de Rennes et dans toutes les Pharmacies.

Finance et Commerce

DIVIDENDES PAYABLES

C. P. R., semestriel, 5 p. c., per annum, 17 février. Livres fermés le 19 février.

Banque des Marchands d'Halifax, semestriel, 3½ p c. Livres fermés le 1er février.

Banque de la Nouvelle-Ecosse, semestriel, 4 p c, 1er février. Livres fermés le 1er février.

Banque de Saint-Hyacinthe, semestriel, 3 p. c., 1er février. Livres fermés le 21 janvier.

Banque de Yarmouth, semestriel, 6 p. c. per annum, 1er février.

BULLETIN FINANCIER

BUREAU DE LA MINERVE, Mardi soir.

CHANGE

	Entre Banques	Au comptoir
Sterling à 60 jours à vue..	9¼ à 9 3/16	9¼ à 9½
" à demande........	9¾ à 9⅞	9⅞ à 10
" par cables........	.... à	9⅞ à 10
Fonds de New-York......	pair à 1/32	¼ à ½
Chèques sur Paris........	5.17½ à 5.16	5.15 à 5.12½

	A l'affiche.	Courant
Sterling à New-York	....	à
sterling à 60 jours..........	4.86	4.84½ à 5
" à demande..........	4.88	4.86½ à 7
" par câble..........	....	4.87 à
" commercial..........	....	4.84½ à
" documentaire..........	....	4.84½ à
Chèques sur Paris, long terme.	....	5.19½ à .
Chèques sur Paris, courte échéance	....	5.17½ à .

BOURSE DE MONTREAL

Ralentissement à la Bourse, aujourd'hui. Les valeurs sont moins fermes et moins actives. Les nouvelles d'Angleterre sont peu favorables. Le ton du marché étranger est faible et peu soutenu. Les fonds à Montréal sont cependant abondants et relativement faciles. Mais les boursiers subissent le contrecoup de l'apathie de la bourse de New-York et de Londres, où la situation des affaires est loin de s'améliorer.

Ventes de l'avant-midi :

1 action. Banque de Montréal .... à 221
5 actions Banque des Marchands .... à 159
3 " Banque Jacques-Cartier .... à 120
10 " Banque d'Hochelaga .... à 120
10 " Banque du Commerce .... à 135½
75 " Richelieu et Ontario. Vendeurs 30 jours, intérêt à 5 p. c. .... à 81
125 " " .... à 81½
15 " " .... à 81
25 " " .... à 80½
100 " Gaz de Montréal .... à 172
100 " " .... à 170½
162 " " .... à 170
25 " " .... à 170½
50 " Pacifique Canadien .... à 73½
75 " Câble Commercial .... à 135
25 " Coton Coloré .... à 52
25 " Coton de Montréal .... à 110

Ventes de l'après-midi :

4 actions Banque de Québec .... à 125½
1 action Richelieu et Ontario .... à 82
25 actions " " .... à 81½
50 " Gaz de Montréal .... à 170
125 " " .... à 170½
5 " Chars urbains .... à 161
2 " " " .... à 162
25 " Coton Dominion .... à 105
$500 Coton de couleur .... à 97

DERNIÈRES COTES DES VALEURS

16 janvier. 13 janvier.

STOCKS	Vendeurs	Acheteurs	Vendeurs	Acheteurs
Pacifique Canadien	73¾	73½	72½	72¼
Do Obligations	....	109	....	109
Câble Commercial	135½	135¼	135	134½
Do nouv. stock	....	....	....	....
Duluth	7	6	6½	6
Do préf	16	14	20	14
Télégraphe de Montréal	145	144	145½	144½
Cie du Richelieu et Ont	81½	81½	81	80½
Cie des Chars Urbains	162½	160	163	161
Cie du Gaz de Montréal	171	170½	175½	174½
Téléphone Bell	140	134½	138	134
Royale Electrique	155	150	140	129
Banque de Montréal	225	220	225	219½
Banque d'Ontario	114	....	120	....
Banque du Peuple	130	120	130	120
Molson's Bank	180	160	180	160
Banque de Toronto	....	239½	....	239½
Banque Jacques-Cartier	120	117	120	117
Banque des Marchands	168	158	160	155
Banque des Tow. de l'Est	....	....	....	....
Banque de Québec	132	126	....	124
La Banque Nationale	100	....	....	....
Banque Union	....	....	....	....
Banque de Comm. Cana.	136	135½	137	135½
La Banque Ville-Marie	....	100	....	....
Banque Hochelaga	130	....	130	....
Banque des March., Hal.	141	138	143	139
Intercolonial Coal	50	....	50	....
Cie des Terres N.-O.	....	....	....	....
Cie de Imp. Canada	....	....	....	....
Canada Paper Company	125	....	125	....
Canada Central, obligat.	....	....	....	....
Cie de Coton de Montréal	112	107½	120	105
Cie de Coton du Canada	52	51	54	51
Cie de Coton des March.	130	100	130	100
Cie de Coton Dominion	105	102½	110	101
Cie de Prêts et Placem	140	128	140	126
Guarantee Co. of N. A.	....	....	....	....
Accident Ins. Co.	....	....	....	....
Diamond Glass Co.	....	....	....	....

VALEURS AMÉRICAINES A LONDRES

	Londres	N.Y.	Equiv.
Atchison	11½		11¼
Pacifique Canadien	75¼		73½
Erie	15½		15¼
Kan. et Texas	13½		15½
Louisville et Nashua	45		43¼
Lake Shore	126¼		122½
Pac. Nord. préf.	15¼		15¼
Ont. & Western	15½		15¼
Reading	10¼		20¼
Saint-Paul	59¼		58¼
Union Pacific	20¼		19¼
Wabash Pr.	14¼		13½

BULLETIN COMMERCIAL

Marchés Anglais

RAPPORT DE BEERBOHM

Chargements sur mer: blé, tranquille mais soutenu ; maïs, nul. De passage et pour l'expédition : blé, tranquille ; maïs, les cargaisons éloignées sont en demande mais non les cargaisons en main. Maïs dans Mark Lane : américain, au port de déchargement, 19 Blé d'Australie : sur mer, 28 ; mois actuel et prochain, 28|3. Blé du Chili : sur mer, 26 ; mois actuel et prochain, 26. Blé de Walla Walla : sur mer, 26 ; mois actuel et prochain, 26. Blé d'Australie : prompte expédition, 27|3, presque dû, 27|3. La température plus douce, en Angleterre.

Liverpool : Blé local, les acheteurs se retirent dans l'espoir d'obtenir quelque concession ; maïs mélangé, 4|1.

Les pois canadiens sont cotés à 4|10½.

A Londres, la farine de blé Straight de Minneapolis, vaut 16s.

MARCHE DE LIVERPOOL

	s. d.		s. d
Blé du printemps	0 0	à	0 0
Blé roux d'hiver	5 2	à	5 4
No 1 Cal	5 4	à	5 5
No 2 Cal	0 0	à	0 0
Blé-d'inde	4 1	à	0 0
Pois	4 10½	à	0 0
Lard	75 0	à	0 0
Saindoux	42 0	à	0 0
Bacon	39 6	à	41 0
Suif	27 6	à	0 0
Fromage blanc	57 0	à	0 0
Fromage coloré	57 0	à	0 0

Marchés américains

GRAINS ET PROVISIONS

	Ouverture	Plus haut	Plus bas	fermeture.
Blé— Mars	...	...	...	...
Janvier	...	...	...	...
Mai	65¼	65¼	64½	64½
Juillet	66¼	66¼	66¼	66¼
Maïs— Octobre	...	...	...	...
Janvier	...	...	...	...
Mai	37½	37½	37¼	37½
Juillet	38½	38½	38¼	38½
Avoine— Octobre	...	...	...	...
Janvier	...	...	...	...
Mai	29½	29½	29¼	29½
Juillet	28¼	28¼	27¾	29 B
Lard— Janvier	...	...	...	...
Février	...	...	...	...
Mai	13.70	13.70	13.45	13.45
Saindoux— Octobre	...	...	...	...
Janvier	8.15	8.15	8.00	8 00
Février	7.92	7.92	7.85	7.85
Mai	7.85	7.87	7 77	7.77
Demi-côtes— Octobre	...	...	...	...
Janvier	...	...	...	...

MARCHÉ DE NEW-YORK

	Ouverture.	Plus haut.	Plus bas.	Fermeture
Blé— Janvier	...	...	...	...
Mars	...	...	...	...
Mai	69¼	70	69¼	70
Maïs— Octobre	...	...	...	...
Janvier	...	...	...	...
Mars	43¼	43¼	43¼	43¼
Mai	44¼	44¼	44¼	44½

MARCHÉ DE MILWAUKEE

Blé— Janvier	58½	58½	58½	58½
Mars	...	...	...	...
Mai	61½	62	61½	62

MARCHE DE TOLEDO

Blé— Janvier	60½	60½	60	60
Mai	64½	64½	64½	64½
Mars	65½	66¼	65½	66

MARCHÉ DE DULUTH

Janvier	59	59	59	59
Mars	...	...	...	...
Mai	63	63½	63	63½

MOUVEMENTS DES GRAINS ET FARINE DE BLÉ

	Arrivages	Expéditions
CHICAGO : Blé, minots	8000	4000
Maïs, "	434000	271000
Avoine, "	251000	196000
Farine, barils	11376	22101
NEW-YORK : Blé, minots	2475	93192
Maïs, "	304400	197851
Avoine "	95700	156
Farine, barils	......	......
MILWAUKEE : Blé, minots	31000	2000
Maïs, "	7000	5000
TOLEDO : Blé, minots	14000	1000
Maïs, "	416000	4000
ST-LOUIS : Blé, minots	23000	......
Maïs, "	96000	119000
DULUTH : Blé, minots	81000	......
Maïs,	......	......
DETROIT : Blé, minots	25000	......
MINNEAPOLIS : Blé, minots	82000	27000
Maïs, "	......	......

PORC A CHICAGO

Union Stock Yards, 16 janvier 1894.—Arrivages approximatifs, 22,000. Rapport officiel d'hier, 44,117, dont 10,551 expédiés et 6,000 non expédiés. Cote du jour : mêlé léger, $5.20 à $5.55 ; mêlé pour salaison, $5.20 à $5 55 ; lourd pour exportation, $5.10 à $5.50 ; qualités inférieures, $5 10 à $5.25.

Bestiaux : arrivages, 5,000.
Marché faible.
Moutons, 10,000.
Marché stable.

Marché du Canada

GRAINS

Pois, par 66 lbs à flot	68 c	à	69 c
Avoine, par 34 lbs	36 c	à	38 c
Seigle	53 c	à	55 c
Orge d'engrais	41 c	à	43 c
" drêche	52 c	à	54 c
Blé d'Inde, droits payés	60 c	à	62 c
Blé du Manitoba, No 1, dur	74 c	à	75 c
" No 2, dur	72 c	à	73 c
" No 3, dur	00 c	à	00 c
Sarrasin, No 2	53 c	à	55 c

FARINES

Patente du printemps	$3.70	à	$3.80
" d'hiver	3.50	à	3.75
Straight Roller	3.00	à	3.15
Extra	2.9.	à	3.00
Superfine	2.60	à	2.80
Forte à boulanger	3.40	à	3.70

GROSSES FARINES

Farine d'avoine granulée, par bbl	4.20	à	4.30
" " en sac	2 00	à	2,15
" " standard, par bbl	3.90	à	4.00
" " en sac	1.90	à	2.00

ISSUES

Son, par tonne	16.00	à	16.50
Gru "	17.50	à	18.00
Moulée "	20.00	à	22.00

BEURRES

Crémerie	23½c	à	24½c
Laiterie, Townships	21 c	à	22 c
" Ouest	19 c	à	21 c
Marqué (nouveau)	20 c	à	21c

FROMAGES

1ère qualité, ouest	11¼c	à	11½c
1ère qualité, Est	11 c	à	11¼c
Autres qualités	10½c	à	10¾c
Townships	10½c	à	11 c

ŒUFS

Frais	23 c	à	25 c
Ordinaires	17 c	à	18 c
Chaulés	16 c	à	17 c

MIEL

Coulé	7½c	à	8½c
En gâteau	10 c	à	13 c

HOUBLON

Par livre	21 c	à	24 c

LARDS

"Short Cut", mess canadien	$17.50	à	$18.00
" mess américain	17.00	à	18.00
Jambon fumé, à la ville, la livre	0.11½	à	0.12
Saindoux mélangé, la livre	0.08	à	0.00
" canadien pur, la livre	0. 9½	à	0.10
Bacon, la livre	0.11½	à	0.12

ALCALIS

Potasse, 1ère qualité, le quintal	$4 40	à	$4 50
" 2ème " "	3 75	à	3 80
Perlasse, 1ère "	$5 50	à	0 00
" 2ème "			

VOLAILLES PRÉPARÉES

Dindes, la livre	10½	à	11½
Oies, "	7	à	8
Canards, "	9	à	10
Poulets, "	8	à	9½

MARCHE DE TORONTO

Blé Blanc du printemps	$0 56½	à	$0 58
Blé du printemps, No 2	0 57	à	0 00
Blé Roux d'hiver	0 58	à	0 00
Blé No 1, dur, Manitoba	0 74	à	0 75
Blé No 2, dur	0 71	à	0 73
Blé No 3, dur	0 00	à	0 00
Blé gelé, No 1	0 00	à	0 00
Orge No 1	0 44	à	0 00
Orge No 2	0 00	à	0 00
Orge No 3, extra	0 00	à	0 00
Orge d'engrais	0 37	à	0 40
Pois No 2	0 52½	à	0 53
Avoines No 2	0 30	à	0 31
Farines extra	2 40	à	2 50
Straight Roller	2 70	à	2 75

ARRIVAGES A MONTREAL

16 Janvier.	G.T.R.	C.P.R	Canal.	Total
Blé—minots	....	....	....	....
Blé d'Inde—minots	....	....	....	....
Pois—minots	....	666	....	666
Avoines	....	....	....	....
Orge	....	....	....	....
Seigle	....	....	....	....
Farine—barils	....	329	....	329
Farines d'avoine, etc. barils	....	....	....	....
Potasse, etc	1	....	....	1
Beurre—tinettes	86	78	....	164
Fromages—meules	90	....	....	90
Lard—barils	....	....	....	....
Saindoux	....	....	....	....
Maïs—caisses	....	....	....	....
Bœuf—barils	3	....	....	3
Jambon, lard salé—boîtes	....	....	....	....
Viandes en conserves	....	....	....	....
Porc abattu	655	163	....	818
Cuir, rouleaux	24	....	....	24
Peaux vertes	999	....	....	999
Pétrole	....	....	....	....
Phosphates	....	....	....	....
Suif	....	....	....	....

ABATTOIRS DE L'EST

Les derniers arrivages aux Abattoirs de l'Est ont été de 550 bœufs de boucherie, 30 veaux et 100 moutons. On remarque un peu de hausse dans les prix et le commerce est satisfaisant. Nous marquons :

Bœuf, meilleurs	4½c	à	4¾c
" bons	3½ c	à	4c
" demi-gras	00	à	3
" inférieur	.00	à	2c
Veaux	$2.00	à	$7.00
Moutons	3c	à	3½c
Agneaux, meilleurs	4c	à	4½c
" inférieurs	3½	à	4c
Porcs	6½c	à	6¾c

BESTIAUX A LIVERPOOL

La demande est mauvaise pour les bestiaux ; les arrivages américains ne sont pas considérables.

Bœufs, plus beaux	00 c	à	12½c
Bons à choisis	00 c	à	12c
Pauvres à moyens	00 c	à	11c
Inférieurs	8½c	à	10c

GÉNÉALOGIE DU PEUPLE CANADIEN

Le seul peuple au monde dont chaque famille peut retracer son origine.

7 beaux volumes de 650 pages reliés 7

$4.50 PAR VOLUME, $4.50

PAYABLE PAR

Versements de 50c par semaine

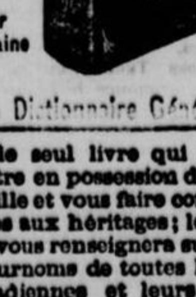

Versements de 50c par semaine

Le Dictionnaire Généalogique

est le seul livre qui peut vous mettre en possession des biens de famille et vous faire connaître vos titres aux héritages ; le seul livre qui vous renseignera sur les noms et surnoms de toutes les familles canadiennes et leurs liens de parenté ; ouvrage très précieux pour les fabriques paroissiales, les conseils municipaux et les bureaux d'enregistrement.

Pour autres informations ou pour les souscriptions directes, pour blancs de souscriptions, etc. s'adresser aux Editeurs

EUSÈBE SENÉCAL & FILS
20—rue St-Vincent—20
MONTREAL.

L'EMULSION

d'Huile de Foie de Morue DE

SCOTT

aux Hypophosphites de Soude et de Chaux

L'EMULSION SCOTT est une émulsion parfaite ; elle produit plus de chair en moins de temps que n'importe quelle autre. Elle est le meilleur remède connu pour la Phtisie, les Bronchites, les Affections Scrofuleuses, les Toux Chroniques et Refroidissements. Son goût est très agréable et ressemble parfaitement à celui du lait.

L'Emulsion Scott ne se vend qu'en flacons enveloppés de papier saumon. Se méfier des imitations. Prix, 50 cents et $1.00.

SCOTT & BOWNE, Belleville.

The Liverpool London & Globe

COMPAGNIE D'ASSURANCE

ACTIF - - - - - - - - $40,853,000

Montant placé au Canada : $1,500,000

DIRECTEURS AU CANADA

Hon. HENRY STARNES, Présiden
EDMOND J. BARBEAU, Ecr.
W. J. BUCHANAN, Ecr.
ANDREW FREDERIK GAULT, Ecr

Assurances contre le feu prises aux taux les plus modérés.

G. F. C. SMITH, Agent Général.
CYRILLE LAURIN, sous-agent pour la cité.

Votre patronage est sollicité.

Bureau principal et succursale au Canada :

16 PLACE D'ARMES

Coin de la rue Saint-Jacques.

MONTREAL.

Your Stomach Distresses You

after eating a hearty meal, and the result is a chronic case of Indigestion, Sour Stomach, Heartburn, Dyspepsia, or a bilious attack.

RIPANS TABULES

Promote Digestion, Regulate the Stomach, Liver and Bowels, Purify the Blood, and are a Positive Cure for Constipation, Sick Headache, Biliousness, and all other Diseases arising from a disordered condition of the Liver and Stomach. They act gently yet promptly, and perfect digestion follows their use.

Ripans Tabules take the place of an Entire Medicine Chest, and should be kept for use in every family.

SOLD BY DRUGGISTS EVERYWHERE.

LA CANADIENNE

Compagnie d'Assurance sur la Vie

DEMANDE DES AGENTS ET COLLECTEURS. Références et cautionnement exigés. S'adresser personnellement ou par lettre au bureau principal : Edifice Impérial, 107 rue Saint-Jacques.

Chemins de fer

PACIFIQUE CANADIEN

CARNAVAL DE QUEBEC

BILLETS D'EXCURSION

Seront vendus pour

QUEBEC et RETOUR

—A DES—

BAS PRIX TOUT SPECIAUX

27 JANVIER AU 2 FEVRIER

—BONS POUR—

RETOUR JUSQU'AU 5 FEVRIER

Bureau des Billets et du Télégraphe de la Cité, 129 rue Saint-Jacques.

Voisin du Bureau de Poste.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Le et après lundi, 11 septembre 1893, les Trains Rapides de Parcours Complet, pour passagers, partiront tous les jours, [excepté le dimanche] aux heures suivantes :

Quittant Montréal par le chemin de fer du Grand-Tronc de la gare Bonaventure	7.45	
Quittant Montréal par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la gare de la rue Windsor		20.40
Quittant Montréal par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la gare de la place Dalhousie	22.30	
Quittant Lévis	14.40	
Arrive à la Rivière du Loup	18.05	
do Trois Pistoles	19.05	
do Rimouski	20.41	
do Sainte-Flavie	21.15	
do Campbellton	24.45	
do Dalhousie	1.35	
do Bathurst	2.47	
do New Castle	4.05	
do Moncton	6.30	16 35
do Saint-Jean, N. B.	10.30	13 40
do Halifax	13.30	23.20

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination, les dimanches.

Les wagons-buffet, wagons-lits et autres wagons du train rapide qui partent de Montréal à 7.45, vont jusqu'à Halifax, sans transbordement.

Les trains du chemin de fer Intercolonial sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui font le service entre Montréal et Halifax via Lévis sont éclairés à l'électricité.

On peut se procurer des billets de parcours complet, par Chemins de fer ou Steamers, à tous les points d'arrêt, dans le Bas du Fleuve Saint-Laurent et dans les Provinces Maritimes.

Pour billets et tous renseignements relatifs aux prix de passage, au fret, aux arrangements des trains, etc., adressez-vous à

C. W. ROBINSON

Agent du Fret et des Passagers de l'Est

136½ Rue Saint-Jacques, Montréal

D. POTTINGER, Gérant Général.

Bureau du Chemin de fer, Moncton, N. B. 8 septembre 1893.

Hotels

HOTEL VANCOUVER

MONTREAL

Vis-à-vis de la station du C. P. R.

117 & 119 RUE WINDSOR

JOSEPH DORVAL, Propriétaire

Autrefois de l'hôtel Albion. BELL TÉLÉ. 3558

209—1a

HOTEL RIENDEAU

La maison par excellence pour les touristes. Balcons et terrasses. Vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe. En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer.

58 et 60 Place Jacques-Cartier

JOS. RIENDEAU, PROPRIÉTAIRE.

ST. LAWRENCE HALL

Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour remettre tout à neuf, et a introduit de plus, dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.

Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur.

H. HOGAN, propriétaire.

S. MONTGOMERY, gérant.

Navigation

Steamers de la Malle Royale

— DE LA —

LIGNE ALLAN

Départs projetés, dont la date peut être changée

Service de la Malle Royale de Liverpool, Londonderry, Halifax et Portland

De Liverpool	VAPEURS	De Portland	De Halifax
30 Nov	Mongolian	21 Déc	23 Déc
14 Déc	Laurentian	4 Jan	6 Jan
28 "	Numidian	18 "	20 "
11 Jan	Mongolian	1 Fév	3 Fév
25 "	Laurentian	15 "	17 "
8 Fév	Numidian	1 Mars	3 Mars
22 "	Mongolian	15 "	17 "
8 Mars	Laurentian	26 "	31 "
22 "	Parisian	12 Avril	14 Avril
5 Avril	Numidian	29 "	28 "

Les steamers de ce service transportent toutes les classes de passagers. Les salons et les cabines sont au centre du vaisseau, où le mouvement de tangage se fait le moins sentir. Ces steamers sont éclairés à la lumière électrique, et les passagers peuvent s'en servir à toutes les heures de la nuit. Les salles de musique et le fumoir sont sur le tillac. Les salons et les chambres sont chauffés par la vapeur. Le confort dans les cabines est surtout ce qui est le plus remarquable sur ces steamers.

Les steamers partiront de Portland vers 1 h. p. m. les jeudis, ou aussitôt que possible après l'arrivée du train du Grand Tronc, dû à Portland vers midi, et de Halifax vers 1 h p. m. les samedis, ou aussitôt après l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial, dû à Halifax à midi.

Les trains qui font la correspondance avec les steamers quittent Montréal pour Portland ou Halifax :

Via le chemin de fer Canadien du Pacifique à 8.20 p. m. mercredi, arrivant à Portland à 9.30 a. m. jeudi.

Via le chemin de fer Grand Tronc à 10 15 p. m. mercredi, arrivant à Portland à 12.10 p m. vendredi.

Via le chemin de fer Canadien du Pacifique à 8.00 p. m. jeudi, arrivant à Halifax à 11.00 p. m., vendredi.

Via les chemins de fer du Grand Tronc et Intercolonial à 7.55 a. m., arrivant à Halifax à 1 30 p.m. le samedi.

PRIX DE PASSAGE SUR LES CHEMINS DE FER

De Montréal à Portland, 1re classe $7 50, seconde classe, $5.50.

De Montréal à Halifax, 1re classe, $7.50, seconde classe, $5.50.

Les steamers "Parisian", "Sardinian", "Mongolian", "Numidian", transportent des passagers de cabines de 1ère et 2e classe et d'entrepont. Le steamer "Laurentian" n'a de cabines de 1ère classe qu'à son voyage à Liverpool.

PRIX DE PASSAGE

CABINE

Par les steamers "Mongolian", "Numidian" et "Laurentian", $45 à $50, $95 à $100, aller et retour.

Cabine de seconde classe pour aller, $30 à $35.

Service direct de Londres et Portland

De Londres	VAPEURS	De Portland
20 Déc	Monte Videan	10 Janvier
10 Jan	Brasilian	31 "
31 "	Monte Videan	21 Février
21 Fév	Brasilian	15 Mars

Et régulièrement ensuite.

Service de Glasgow, Londonderry et New-York.

[*Ci-devant Ligne de vapeurs de l'Etat*]

Du pied de la nouvelle Jetée de la 21e rue Ouest, New-York

De Glasgow	VAPEURS		De New-York
1 Déc	State of Nebraska	3.00 p.m.	21 Déc.
8 "	*Peruvian		28 "
15 "	*Norwegian		4 Jan.
22 "	State of California	8.00 a m.	11 "
29 "	*Grecian		18 "
5 Jan	State of Nebraska	8 00 a.m.	25 "
12 "	*Peruvian		1 Fév.
19 "	*Norwegian		8 "
26 "	State of California	1 00 p.m.	15 "
2 Fév	*Grecian		22 "
9 "	State of Nebraska	1.00 p.m.	1 Mars
16 "	*Peruvian		8 "
23 "	*Norwegian		15 "
2 Mars	State of California	1.00 p.m.	22 "

Et chaque semaine ensuite. Les steamers marqués d'une * ne transportent pas de passagers de New-York.

Les steamers "State of California" et "State of Nebraska" sont éclairés à l'électricité, très bien aménagés pour toutes les classes de passagers.

TARIF : Cabines de 1ère classe, $41 à $60. Cabines de 2nde classe, $30. Entrepont à Glasgow, Belfast, Derry ou Liverpool, $24.

Service de la malle de Glasgow, Liverpool, St-Jean, Halifax et Philadelphie

De Glasgow	De Liverpool	Vapeurs	De Philadelphie	De St-Jean
4 Nov.	7 Nov.	Carthaginian	28 Nov.	3 Déc.
18 "	21 "	Assyrian	12 Déc.	17 "
2 Déc.	5 Déc.	Corean	26 "	31 "
16 "	19 "	Carthaginian	9 Jan.	14 Jan
30 "	2 Jan.	Assyrian	23 "	28 "

Et toutes les deux semaines ensuite.

N'arrêtent à Saint-Jean qu'à un voyage de retour de Glasgow.

Prennent des passagers de toutes classes de Liverpool à St-Jean et Halifax, et de St-Jean à Glasgow.

Ne prennent pas de passagers de ou pour Philadelphie

Service de Glasgow, Londonderry, Galway et Boston

De Glasgow à Boston	Vapeurs	De Boston à Glasgow le ou vers le
25 Nov.	Siberian	13 Décembre.
9 Déc.	Pomeranian	27 "
23 "	Sarmatian	10 Janvier.
6 Janv.	Siberian	24 "
20 "	Pomeranian	6 Février.
3 Fév.	Sarmatian	20 "
17 "	Siberian	6 Mars.
3 Mars	Pomeranian	20 "
17 "	Sarmatian	3 Avril.
31 "	Siberian	17 "

Et régulièrement ensuite.

Ces steamers ne prennent pas de passagers pour l'Europe.

H. et A. ALLAN,
92 rue State, Boston, et
25 rue Communes, Montréal
1 Rue India, Portland

17 novembre, 1893.

ESSAI GRATUIT

AUX HOMMES FAIBLES

Les personnes souffrant des suites des erreurs de jeunesse, perte de la vigueur corporelle, de la varicocele, etc., trouveront un remède efficace dans les pilules pour les nerfs, du professeur DUMONT ; des milliers de cas de la pire espèce, qui avaient résisté longtemps aux remèdes ont été guéris parfaitement. 15 000 témoignages de toutes les parties du monde. Prix par paquet, $1.00, six pour $5.00 ; paquet d'essai envoyé au reçu de 10 cents en timbres de poste. Adresse, Dr R. DUMONT, 81 E. rue Washington, Chicago, Ill., U. S. A. 74-1an

ESSAI GRATUIT

LES PILULES DU DR. CLARK DONNANT LA VIGNEUR AUX NERFS,

sont un remède très efficace pour la guérison de la débilité nerveuse sous toutes ses formes, l'absence de mémoire, le mal de tête, l'insomnie, la perte de la vigueur corporelle, etc. Le traitement du Dr Clark opère une guérison rapide et permanente sur les cas les plus désespérés. Ma liste de témoignages contient des milliers de noms ; ce remède en a guéri d'autres, il vous guérira pareillement, $1 la boîte, six boites pour $5. Envoyez 40c en timbres poste pour un essai gratuit.

J B. CLARK,
12-1an 3458 Archer Ave., Chicago, Ill

Pour 25 Cents

LA LIBRAIRIE

J. B. Rolland & Fils

6 A 14 RUE ST-VINCENT, MONTREAL

Adressera FRANCO, à toute personne qui enverra la somme ci-dessus.

1o L'Almanach agricole, etc., pour 1894.
2o L'Almanach des Familles pour 1894.
3o Le Nouvel Almanach des Cercles Agricoles de la Province de Québec pour 1894.
4o Le Calendrier de la Puissance pour 1894.
5o Un Bloc-Notes (bon papier), format 8°.

Ces cinq articles franco par la poste pour 25 CENTS

A PUBLIC VOYAGEUR

Pour l'information des voyageurs et du public en général, nous donnons ci-dessous la liste des principaux hôtels du Canada. Le fait qu'on y reçoit LA MINERVE dans chacun de ces hôtels n'est pas sans importance pour les annonceurs et le commerce en général.

Acton Vale, Hôtel Richelieu.
Arthabaskaville, Hôtel Albion.
Berthier en Haut, Hôtel du Canada.
Bécancour, Hôtel Roy.
Beauharnois, Hôtel de Beauharnois.
Bic, Hôtel Pineau.
Boston, Tremont House.
Boucherville, Hôtel Labelle.
Buckingham, Desjardins Restaurant.
Cacouna, Mansion House.
Carleton, Hôtel Baulne.
Chambord jonction, lac Saint Jean, hôtel Boivin.
Chambord jonction, lac Saint-Jean, Hôtel Blackburn.
Chicoutimi, Hôtel Martin.
Clarence Creek, Ont., Hôtel Latreille.
Curran, Ont., Hôtel Labelle.
Drummondville, Hôtel du Canada.
Hull, Hôtel Impérial.
Ile Perrot Nord, Hôtel Ile Perrot.
Joliette, Hôtel Joliette par A. Riopel.
Joliette, Hôtel Rivard.
Kamouraska, Windsor Hôtel.
Lachine, Hôtel Barré.
L'Assomption, Hôtel Archambault.
Laurentides (St-Jean), Hôtel Canad.
Lachute, Hôtel Argenteuil.
Lachute, Hôtel Paquet.
La Baie, Hôtel Vigneau.
La Patrie, P. Q., Hôtel Gendreau.
Laprairie, Hôtel Laprairie.
do Hôtel Montréal.
do Maison Robert.
Lévis, Hôtel Kennebec.
Lévis Terminus Hôtel, H Turgeon prop
Longueuil, Hôtel Montarville.
Longue-Pointe, Hôtel Pepin.
L'Orignal, Ottawa Hotel.
Louiseville, Hôtel Fréchette.
Masson, Qué., Hôtel du C. P. R. tenue par Chas Larose.
do Hôtel Masson tenue par Dolphis Nadon.
Matane, Hôtel Grant.
Montréal, Hôtel Windsor, Place Dominion rue Dorchester.
do Hôtel Vancouver, 117 et 119 rue Windsor.
do St-Lawrence Hall, 135 rue St-Jacques.
do Hôtel Riendeau, 60 Place Jacques-Cartier.
do Hôtel Richelieu, 41 à 47 rue Saint-Vincent.
do Hôtel Jacques-Cartier, 21 Place Jacques-Cartier.
do Hôtel Lauzon, 1227 et 1229 rue Saint-Laurent, Quartier St-Jean-Baptiste.
do Muggs Landing, Jos. Belec propriétaire.
do T. Lanctot, coin Sainte-Catherine et Sanguinet, et 1612 rue Notre-Dame.
do Restaurant Médoc, 319 rue Saint-Laurent, P. Millaire, propriétaire.
do Revere Hotel, 35 Cathédrale P. Rivard, prop.
do Osborne House, 34 rue Osborne
do Hôtel B. A. Courtemanche, Ch. Papineau.
do Hôtel Lalonde, 59 Place Chaboillez.
do Restaurant A. Rodrigue, coin des rues St-Jacques et Richmond.
do Club St-James, 831 rue Dorchester.
do Grand Pacifique Hôtel, 1426 Notre-Dame, Joseph Bernier
New-York Fith Avenue Hotel.
do French Hotel.
Nicolet, Hôtel du Canada.
Nicolet, Hôtel Rochette.
Ottawa, Restaurant Belier.
do Hôtel Alexandria.
do E. H. Hillman, hôtelier, 15 Metcalf.
do O. Potvin, Restaurant, 165 Broad.
do A. Beliveau, Hotelier, 69 Duke
do F. X. Ouellette, Restaurant, 71 Duke.
do D. Provost, Hôtelier, 153 Broad.
do Z. Lagassé, Hotellier, 161 do
do N. Larue Restaurant, 255½ Wellington.
do do Hudon.
do Russell House.
do vis-à-vis la gare du Pacifique, M. Z. Lagacé.
Papineauville, Hôtel Côté.
Piedmont, Qué., Hôtel Piedmont.
Plaisance, Hôtel Charlebois.
do Hôtel Gravel.
Philadelphie, Pa., Continental Hotel.
Pointe-Claire, Hôtel du Canada.
do Hôtel Windsor.
do Hôtel Duchesneau.
Port Maurice, Hôtel Saint-Léonard, Alph Deschamps, propriétaire.
Portneuf, Hôtel Fournier.
Québec, Hôtel Saint-Louis.
Québec, Mountain Hill House.
Rigaud, Hôtel du Canada.
do Hôtel Rigaud.
Rivière Gagnon, Hôtel Racine.
Roberval, Lac Saint-Jean, Q., Hôtel Roberval.
Rougemont, Hôtel Division, J. N. Martel
Sainte-Geneviève, Hôtel Guilbault.
Sainte-Adèle, Hôtel Godmer.
Hôtel Dupuis, Saint-Alexis de Montcalm
Saint-Antoine, Richelieu, Hôtel Giard.
Saint-Clet, Hôtel du Canada.
Saint-Chrysostôme, Hotel Union.
Saint-Dominique Station, Hôtel Saint-Dominique.
Saint-Eustache, Hôtel du Canada.
Saint-Faustin, Hôtel Dusablon.
Saint-Félix de Valois, Canada Hôtel Tessier.
Sainte-Geneviève, Hôtel Jacques-Cartier.
Saint-Gabriel de Brandon, Hôtel Cornellier.
Saint-Georges-Est, Beauce, Hôtel Poulin
Saint-Hubert, Chambly, Hôtel Chambly
Saint-Hyacinthe, Hôtel Yamaska.
do Hôtel du Canada.
Saint-Jacques l'Achigan, Hôtel Beliveau.
Saint-Jacques le Mineur, Hôtel Bourassa.
Saint-Jacques le Mineur, Hôtel Derenleau.
Saint-Jean, Hôtel Windsor.
Saint Jérôme, lac Saint Jean, Hôtel Néron.
Saint-Jovite, Hôtel Plouffe.
Sainte-Julienne, Hôtel Ethier.
Sainte-Julienne, Hôtel Prevost.
Saint-Laurent, Hôtel Crevier.
Saint-Martin (Laval), Hôtel Lapensée.
Saint Octave de Métis, Hôtel Landry.
Saint-Rémi, Hôtel St-Rémi.
Sainte-Rose, Hôtel Magnolia.
Saint-Romuald, Hôtel Saint-Hilaire.
Saint-Rédempteur, Hôtel Saint-Rédempteur.
Sainte-Scholastique, Hôtel Poirier.
Sainte-Thérèse, Hôtel Blainville.
Sainte-Thérèse, Hôtel Jérôme.
Sainte-Thecle, comté de Champlain, Hotel Jobin.
Saint-Tite, comté de Champlain, Hôtel Marchand.
Saint-Tite, comté de Champlain, Hôtel Cantin.
Saint-Wenceslas, à Nicolet, Hôtel Tétreault
Sorel, Hôtel Fish.
Saint-Zotique, Hôtel Fournier.
Sherbrooke, Railway Hôtel.
Sherbrooke-Est, Hôtel Desruisseaux.
Somerset, Hôtel Saint-Pierre.
Terrebonne, Hôtel Bernardin.
Thurso, Hôtel Chevrier.
Treadwell, Ont., Hôtel Duchêne.
Trois Pistoles, Hôtel Déry.
Trois-Pistoles, Hôtel Lavigne.
Trois-Rivières, St-James Hotel.
Trois-Rivières, Dominion Hotel.
Valcourt, Hôtel Valcourt.
Varennes, Hôtel Brodeur.
Victoriaville, Hôtel Prince de Galles.
Victoriaville, Hôtel Samson.
Valleyfield, Californian Hôtel.
do Queen's Hotel.
do Hôtel Madore.
do Hôtel Vachon.
do Hôtel Windsor.
do Hôtel Saint-Laurent

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year ; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

S. P. SMITH, de Towanda, Pa., dont la constitution était complètement épuisée, est guéri par la Salsepareille d'Ayer. Il écrit :—

"Pendant huit ans, j'ai été, presque tout le temps, affligé de constipation, de douleurs de reins, et d'indigestion, de sorte que ma constitution semblait être complètement ruinée. On me conseilla d'essayer la Salsepareille d'Ayer, et j'en pris presque sept bouteilles, avec de tels résultats, que j'ai l'estomac, les intestins et les reins en parfaite condition, et tous fonctionnent aussi régulièrement qu'un mouvement de montre. A l'époque où je commençai à prendre la Salsepareille d'Ayer, je ne pesais que 129 livres, aujourd'hui j'en pèse 159 et je n'ai jamais été en si bonne santé. Si vous m'aviez vu avant et après l'emploi, vous me prendriez pour une annonce ambulante. Je crois que cette préparation de Salsepareille est ce qu'il y a de mieux sur le marché aujourd'hui."

SALSEPAREILLE d'AYER

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

En guérit d'autres, vous guérira.

Architectes, Evaluateurs, Arpenteurs, Ingénieurs civils

G. .e G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil & Architecte

Constructions civiles, Chemins de fer, Ponts, Canaux, Distribution d'eau, Egoûts, etc., etc.

Brevets d'Invention et Marques de Commerce

M. Ass. de la Soc. Can. des I. C.

Membre de l'Association des architectes de Province de Québec

BUREAU, 180 RUE ST-JACQUE

107-1a Chambre 7, 3e étage. Tél. 1723

J. H. LECLAIR

ARPENTEUR

Arpentages publics et privés, Confection de Cadastre, etc.

Attention spéciale portée aux arpentages de campagne.

73 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

EDIFICE PERRAULT. 339-1a

J. EMILE VANIER

Ancien élève de l'École Polytechnique

INGENIEUR CIVIL ET ARPENTEUR

107, Rue Saint-Jacques

En face du carré de la Place d'armes.

Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger. 26—a

V. ROY ET L. Z. GAUTHIER

ARCHITECTES ET EVALUATEURS

No 162 Rue SAINT-JACQUES

— Bloc Barron —

M. VICTOR ROY, Elévateur. M. L. Z. GAUTHIER Téléphone 2113.

Artistes-Peintres

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'Ecole des Arts DE MONTREAL

Décoration d'Edifices Publics

RELIGIEUX ET CIVILS

Architecture - - - - - - - - Peintur

DOMICILE ET ATELIER : 62 BERRI

MONTREAL. 67-1a

H. A. MILLER

Peintre-Décorateur

Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, Etc.

1996 rue Ste-Catherine, Montréal.

RESIDENCE : 95 rue Jacques-Cartier

—1

NAP. ST-CHARLES

316 RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

PEINTRE-DECORATEUR.

Peintre de maisons, d'enseignes, à Fresques, doreur, tapissier, blanchisseur, vitrier et imitateur.

SPÉCIALITÉS : Décoration d'édifices publics églises, chapelles, etc. 128—1an

Marchands de Bois

O. DUFRESNE JR., & FRERE

MARCHANDS ET MANUFACTURIERS DE

BOIS DE SCIAGE

2388 rue Notre-Dame, Montréal

Scieries à Windsor Mills P.Q.

8—1a TELEPHONE No —

D. PARIZEAU

Marchand de Bois de Sciage et de Charpente

Bureau principal et Clos, 312 rue Lagauchetière ; Clos et Dépôt Canal de Lachine, Bassin Saint Gabriel, No 3, coin de la rue Ottawa.

Téléphone Bell, Bureau Lagauchetière, No 6678.

Téléphone Bell, Dépôt Canal No 8306. 150—1

Notaire

ARGENT A PRETER

Créances achetées à 5 et 6 p.c.

L. BELANGER

—NOTAIRE—

58 RUE SAINT-JACQUES

—ET—

116—RUE VISITATION—116 76-1no

Avocats

OUIMET, EMARD & MAURAULT

AVOCATS

Bureau : No 180 Rue Saint-Jacque

Edifice de la Banque d'Epargne, Montréal.

Hon. J. A. OUIMET, C. R., M. P., | J. U. EMARD, L.L.L. H. MAURAULT, L. L. B.

Téléphone No 1609. Boite P. O. 80—1a

A. E. DE LORIMIER, L.L.B. EUG. H. GODIN, L.L.B.

De LORIMIER & GODIN

AVOCATS

Bâtisse du Credit Foncier Franco-Canadien, rue Saint-Jacques, No 30.

TÉLÉPHONE, 1957. 85-3m MONTRÉAL.

FEUILLETON

MERCÉDÈS

(Suite)

"Mon mentor est mécontent," murmura Lucile d'un ton irrité ; "venez baron ! Ma belle-sœur, dame Mercédès, n'aime pas attendre... Elle est hautaine, au-delà de toute mesure, cette princesse du coton !"

M. de Schilling s'approcha rapidement de ce groupe. La dame posa son bras sur les épaules du petit garçon et se courba si profondément sur lui que l'enfant, se trouva enseveli sous son grand voile de crêpe noir ; elle murmura quelques mots à l'oreille du petit garçon et le conduisit au devant du baron.

"Mon papa te salue, oncle Arnold ; il me l'a dit avant d'aller rejoindre mon grand'père dans le ciel," dit l'enfant en s'exprimant dans l'allemand le plus pur.

M. de Schilling, profondément ému, souleva l'enfant dans ses bras et l'embrassa à plusieurs reprises. L'enfant qu'il pressait sur sa poitrine ressemblait au petit garçon à la tête blonde bouclée, vêtu de velours bleu, au colibri rudement traité qui n'avait pu s'acclimater dans le nid de faucons du Couvent ; pour celui-ci la vie devait être plus clémente.

"Tu es mon enfant maintenant," lui dit il, "mon petit, mon bon José.

—Oh ! oui, mon cher baron," s'écria Lucile, "chargez-vous de lui ! Je ne puis l'élever... ce n'est pas possible, je suis encore trop jeune... une maman pas du tout imposante, comme disait ce pauvre Félix. Nous sommes ensemble comme frère et sœur, José et moi ; il me rit au nez quand je m'efforce d'être sérieuse .. Par le fait, si nous nous en tenons à la différence d'âge, il pourrait très bien être mon frère... Paula s'entend bien mieux avec sa petite maman... n'est-ce pas mon baby ?... Celle-ci est mon idole ; on dit qu'elle me ressemble trait pour trait... Est-ce vrai, baron ?"

Il ne répondit pas, et, posant vivement le petit garçon, il se rangea de côté ; la dame vêtue de deuil, qui jusqu'ici était demeurée immobile, aperçut le coffre garni de ferrures, et, d'un signe, commanda de le déposer à ses pieds ; c'était le geste à la fois bref et pompeux d'une souveraine accoutumée à régner sur un peuple d'esclaves, et, devant ce geste, Arnold se recula instinctivement.

Lucile saisit au passage cette scène muette et sourit malignement ; elle accomplit alors tous les rites d'une mutuelle présentation ; au même instant Mlle Birkner, tout affairée, parut à l'une des extrémités du corridor. Au travers des portes ouvertes, on percevait le bruit des volets et des persiennes que l'on ouvrait et des meubles que l'on changeait de place. Les voyageurs étaient arrivés plus tôt qu'on ne les attendait.

"Dieu soit loué !" s'écria Lucile, "nous avons enfin un toit au dessus de nos têtes..."

Et, tout en parlant, elle imitait les oiseaux qui, pour se reposer, s'appuient tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre de leurs petites pattes.

"Je suis à bout de forces..." continua-t-elle... "J'ai la nostalgie d'une position horizontale... Venez-vous, Mercédès ?"

Mercédès resta immobile.

"La maîtresse de la maison est-elle souffrante ?" demanda-t-elle, en fixant son regard sur le baron, que cette question sembla embarrasser.

"Ma femme voyage," répondit-il en hésitant... "Elle est en Italie."

Lucile se prit à rire aux éclats.

"Que nous apprenez-vous ?..." s'écria-t-elle. "Elle est partie ?... Maintenant ? Fâcheuse coïncidence !... Explicable après tout ; votre femme a toujours fait bande à part, cher baron.

Mercédès se tut ; elle boutonna son gant, couvrit de son voile blanc le visage de la petite Paula, et, saisissant la main de José :

"Voudriez-vous avoir la bonté, Monsieur le baron, de nous faire indiquer l'hôtel le plus proche ?..." dit-elle avec une politesse glaciale.

Et, tout en parlant, elle se dirigeait vers la porte principale, qui donnait accès sur le perron.

M. de Schilling étendit involontairement la main pour la retenir.

"Dans toute autre circonstance, Madame," lui dit-il d'un ton bas et sérieux, "vous auriez le droit de décliner l'hospitalité d'une demeure dont la maîtresse de la maison ne vous fait pas elle-même les honneurs. Mais veuillez réfléchir que vous n'êtes point ici pour faire une visite : vous y êtes pour accomplir une mission... Mon pauvre ami n'a certainement pas supposé que l'accomplissement de son vœu le plus ardent serait mis en péril par un semblable scrupule."

Ces dernières paroles étaient prononcées avec une certaine amertume.

"J'ignore," reprit-il, "la durée de l'absence de ma femme ; mais, jusqu'à son retour, vous occuperez seules la Maison Schilling. J'habite à quelque distance d'ici, au fond du jardin, l'appartement contigu à mon atelier."

Au moment où Arnold avait fait allusion à la mission qu'elle s'était imposée, la dame avait jeté un coup d'œil expressif sur les enfants. Après les derniers mots d'Arnold, elle baissa tête en signe d'acquiescement et d'approbation.

M. de Schilling se mit en marche et Lucile se suspendit à son bras. Les autres personnes les suivaient, y compris la femme de chambre Nina, laquelle s'était résignée à déverser dans un pan de son manteau tout le contenu de la malle effondrée. Mlle Birkner avait disparu dans le sous-sol, pour y commander des rafraîchissements.

Les voitures qui avaient amené les voyageuses s'éloignaient. Les domestiques,— il n'y en avait aucun parmi eux qui se trouvât dans la maison lors de l'apparition de Lucile, huit ans auparavant,— suivaient ce cortège du regard.

"La femme de chambre," dit l'un d'entre eux, "n'a pas même pensé à payer les cochers. J'ai dû solder ce qui leur revenait en prenant dans ma poche. Rentrerai-je dans mes fonds ?"

Il haussa les épaules d'un air dubitatif.

"Bah !... je vais porter cela au compte des dépenses de la maison... Notre gracieuse maîtresse poussera de beaux cris... Le soir qui a précédé son départ, je l'ai entendue dire à Mlle de Riedt que c'était une famille de mendiants américains ou espagnols. Elle pourrait bien ne pas se tromper. Qu'y a-t-il dans toutes ces malles ? Des nippes, voilà tout... Et ce grand diable de coffre à ferrures grandioses ; qu'est-ce qu'il contient ? Des livres et un peu de linge. Mlle Birkner dit que notre maître a connu ces gens à Paris. Comme je n'étais pas avec lui pendant son dernier voyage, je ne les ai pas vus... Mais la dame en deuil est furieuse de cette réception. Cela se voit de reste... Hum ! Ils sont six, fit-il en comptant sur ses doigts. Six personnes à nourrir... Et notre maîtresse veille de près sur la dépense... Elle surveille chaque liard, et n'abandonne pas du regard une bouteille entamée. Je vous prédis que nous garderons longtemps cette horde affamée, y compris la moricaude... Et il y aura encore du grabuge dans le ménage de nos maîtres... C'est moi qui vous le dis !"

Pendant que l'on causait de la sorte dans le vestibule, M. de Schilling conduisait les voyageuses au travers de la galerie. A son extrémité, une porte grande ouverte permettait d'apercevoir le pittoresque salon de famille, tel qu'il était huit ans auparavant, avec ses poutres sculptées, ses meubles précieux et ses vieilles tapisseries. L'orfèvrerie ancienne, seule, avait disparu et était remplacée par des porcelaines de Chine et du Japon. Annette, tenant encore un plumeau à la main, achevait de nettoyer le salon.

Lucile parcourut la pièce du regard et recula aussitôt.

"Mais, cher baron," dit elle en s'adressant à son compagnon d'un ton indigné, "vous n'allez pas, j'espère, nous introduire dans ce salon à revenants ? Vous savez bien qu'on y entend des bruits étranges dans les murs, et que votre femme a failli se trouver mal là..."

Et elle désignait du doigt la banquette en bois de chêne adossée au mur.

"Fi ! quel vilain visage courroucé vous tournez vers moi... Que puis-je y faire, dites ? Est-ce ma faute si je n'ai jamais oublié la terreur que j'ai éprouvée quand la baronne s'est écriée qu'un souffle glacial avait passé sur elle ?

—Lucile, ne faites pas d'enfantillages... pensez à José !..." dit Mercédès. Sa voix large, pleine et douce cependant, donnait à la langue allemande un charme étrange. Elle saisit la main de Lucile et l'introduisit dans le salon.

Lucile, avec un mouvement d'enfant mal élevée, retira brusquement sa main.

"Eh bien ! quoi ?... fit elle d'un ton boudeur... Je n'ai point de prétention au rôle de pédagogue, et pourquoi faut-il cacher à José qu'il y a des spectres par ici ? Demande à ta Déborah..."

Elle désignait du doigt la négresse.

"Elle connait des histoires de revenants par centaines, les unes plus effrayantes que les autres, et tandis que tu lisais les journaux à Félix, retenu dans son lit, je me tenais accroupie sous la vérandah, près de José, pour écouter Déborah... Nous frémissions ensemble, n'est-ce pas, José ?"

La négresse jeta un coup d'œil craintif sur sa maîtresse, tout en posant Paula sur un fauteuil, pour lui faire quitter son chapeau et son manteau. Lucile ôta ses gants, enleva son chapeau, sa jaquette de voyage et jeta ces objets un à un à sa femme de chambre, puis elle s'enfonça dans les coussins de la banquette de chêne.

"Soit !..." fit-elle, en prenant place sur le siège qui naguère avait excité son effroi... "Je suis fatiguée pour choisir mon lieu de repos et n'ai plus qu'un désir ardent : celui de rester immobile. L'esprit familier de votre maison aura, cher baron, assez de courtoisie pour respecter la lassitude d'une pauvre femme. Aussi bien, il manquerait à tous ces devoirs, s'il s'avisait de hanter ce salon en plein jour... Bah !... c'était peut-être accidentel ? La baronne pensait qu'elle avait été effleurée par l'âme du suicidé... Qu'avait-il donc fait ?... Je ne sais plus... Il avait volé ? ou bien odieusement trompé le digne et aimable baron de Schilling ?

—Il n'avait pas plus volé que trompé, cet honnête et excellent homme," dit M. de Schilling, interrompant brusquement la conversation et jetant à la dérobée un coup d'œil sur Annette dont les mains tremblantes heurtaient les porcelaines placées sur la crédence ; elle fixait un regard indigné sur la jeune femme, peletonnée comme un jeune chat, dans l'angle de la banquette.

Le baron de Schilling l'appela du geste et lui fit signe de conduire, dans une autre pièce, la femme de chambre chargée de paquets, et quand elle passa près de lui, les yeux baissés, il posa sa main doucement sur la chevelure brune de la jeune fille.

"N'est-il pas vrai, Annette," lui dit-il affectueusement, "nous savons à quoi nous en tenir sur ce sujet ?"

Lucile se souleva sur les coussins.

"Comment, Annette, dites-vous ? Cette grande et belle personne, c'est l'enfant nupieds, cette petite fille qui ?..."

M. de Schilling se rapprocha vivement d'elle.

"Madame," lui dit-il avec un mélange d'indignation et de mécontentement, "je suis forcé de vous prier instamment d'éviter toute réminiscence ; vous savez *pourquoi* vous êtes ici ; vous savez aussi que personne ici ne doit soupçonner ce que vous venez y faire, ni deviner qui vous êtes...

—Mais oui," fit-elle en l'interrompant par un geste nonchalant, "je sais ma leçon. Je vous ai connu, ainsi que la baronne, à Paris : j'ai profité de l'hospitalité que vous avez bien voulu m'offrir pour rétablir, dans le bon air de ce pays, une santé ébranlée et calmer mes nerfs agités . . . Je sais tout cela ; vous m'avez imposé un rôle extrêmement ennuyeux."

Au moment où M. de Schilling s'était permis d'adresser une remontrance à la charmante Lucile, celle-ci l'avait tout d'abord regardé avec stupeur... Une remontrance... à elle !.... Puis elle s'était adossée au mur d'un air de défi, en croisant les bras.

(A suivre)

Librairie Française

L. DERMIGNY

126 W. 25TH ST NEW-YORK

SUCCURSALE A MONTREAL

1608 RUE NOTRE-DAME

SEUL AGENT ET DEPOSITAIRE DU PETIT JOURNAL DE PARIS, de son supplément colorié et du JOURNAL ILLUSTRÉ pour le Canada et les Etats-Unis.

Dépôt des principaux journaux de Paris, notamment : Petit Parisien, Soleil du Dimanche, l'Echo de la Semaine, l'Univers Illustré, le Figaro, etc., Journaux de modes et scientifiques.

Abonnements à toutes revues ou publications. Ordres pour livres promptement exécutés.

250—2os

LOUIS PELISSIER

Ingénieur et Mécanicien

Manufacturier d'appareils hydrauliques et à la vapeur, pompes à ressort et arbres de couche.

Machinerie pour ouvrage en bois

Ascenseur hydraulique et mécanique de nouvelle invention.

198 Rue Saint-Urbain

Coin de la rue Sainte-Catherine, Montréal

222—1an